

10. Projets rendus au 1er degré

1 aux quatre coins de la Cible

architecte

ACARCHITECTES Alexandre Clerc architectes SIA
Fribourg / Suisse

responsable(s) du projet

Alexandre Clerc
Thomas Waeber

collaborateur(s)-trice(s)

Judith Michellod
Florent Richard
Laurine Solliard
José Ruben Orts Fullana
Laurie Chassot

architecte-paysagiste

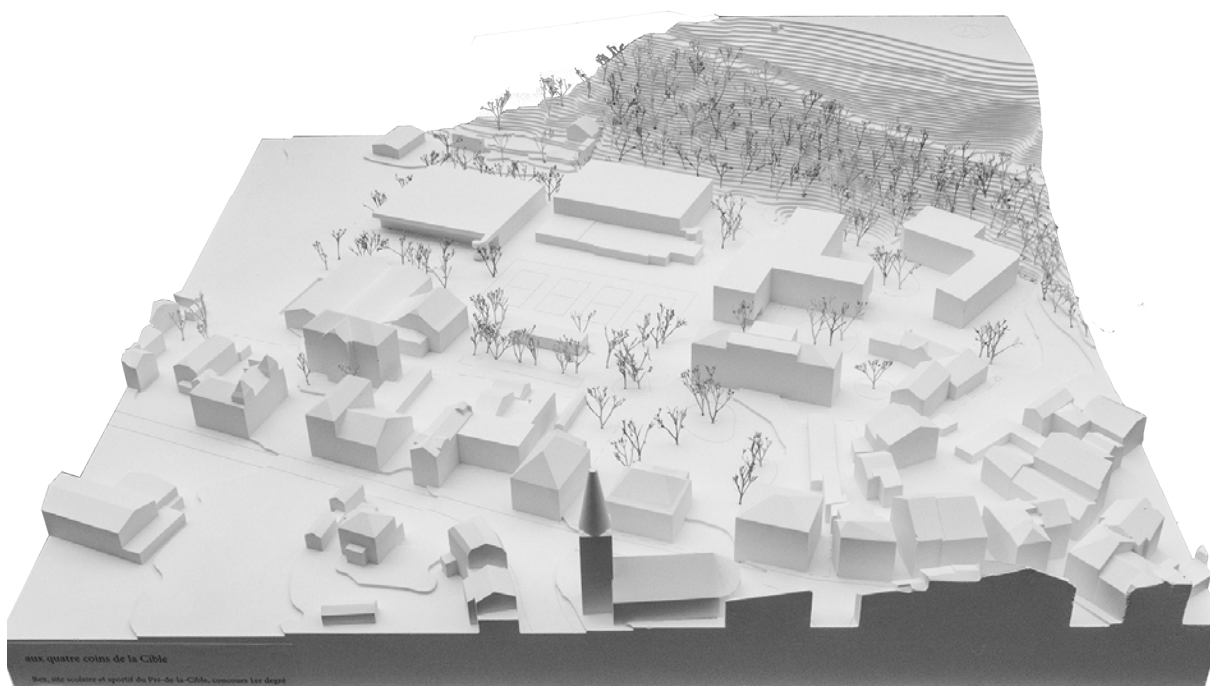
MG Associés Sàrl architectes paysagistes
Vuissens / Suisse

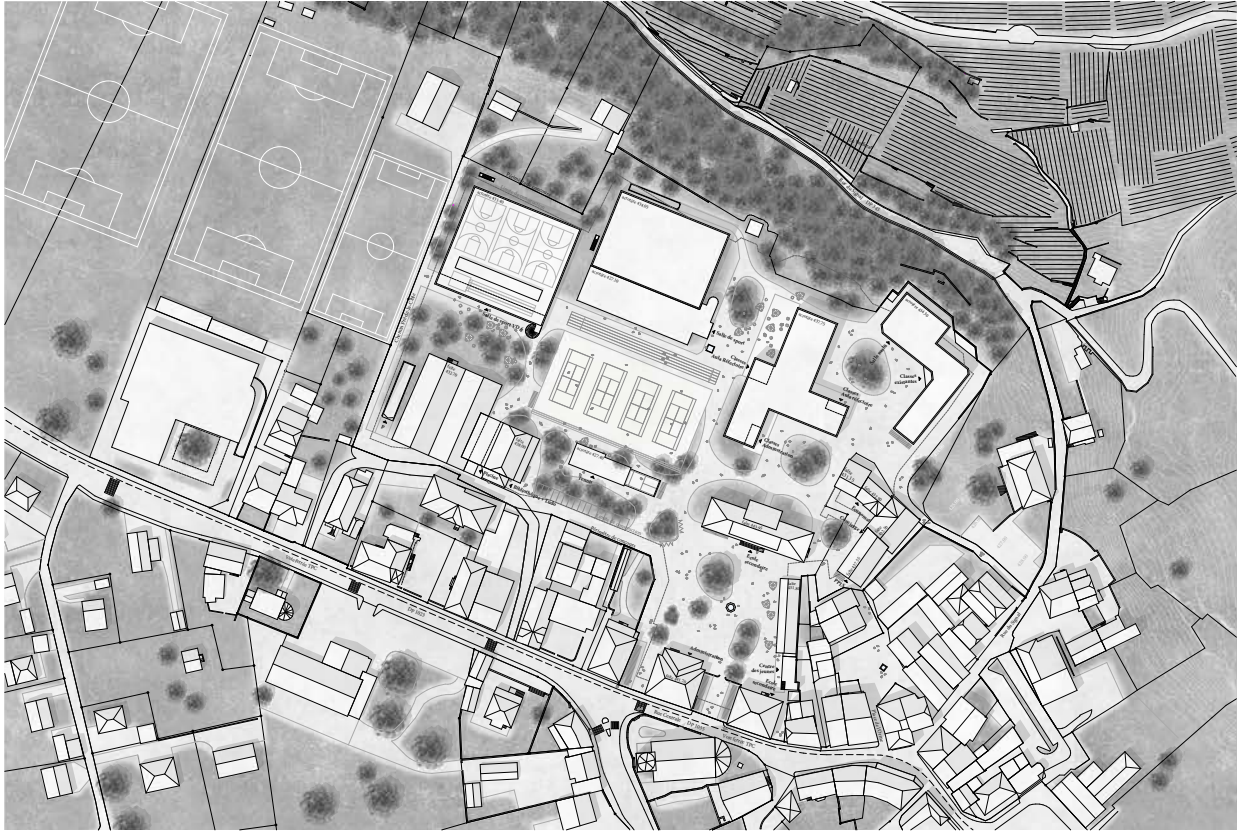
responsable(s) du projet

Pablo Gabbay

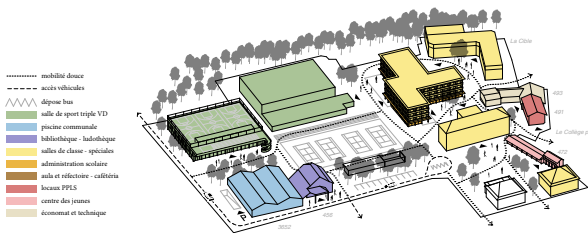
collaborateur(s)-trice(s)

Pierre Menétrey
Floriane Jungo
Théo Lambert





Plan de situation 1:1000



Organigramme fonctionnel et schéma des flux



Contexte existant

Concept urbanistique et architectural



Le nouveau bâtiment scolaire défini, par sa forme, les nouvelles cours de récréation primaires et secondaires

Contexte existant

Le site scolaire et sportif du Pré-de-la-Cible se situe au centre de Bex, sur abords d'un tissu historique fortement bâti, délimitant des espaces verts et des espaces perméables de courts déplacements existants. Le bâtiment principal, le bâtiment historique n°496 et ses annexes situées au nord-est, représentent une partie importante du tissu historique lié à la damoise de la Ville. Cet ensemble représente une construction spécifique du patrimoine architectural urbain de la région et est classé au titre de l'Etat. Il présente un potentiel de réhabilitation pour accueillir des fonctions publiques. La maison, avec un espace en double-banquet permet de réaliser pour répondre les besoins de la bibliothèque publique. Les locaux techniques peuvent être réhabilités pour accueillir des fonctions publiques. Le centre des jeunes, de type centre communautaire, pourrait être réhabilité, à condition que son bâtiment historique d'un bon état qui pourrait être utilisé pour réaliser des locaux. Une réorganisation des locaux est cependant nécessaire.

Concept espace scolaire

Le réaménagement d'un nouvel ouvrage scolaire, articulé en trois blocs, le but est de rattacher le bâtiment scolaire existant La Cible au contexte bâti existant et de proposer une succession de cours à l'échelle des enfants. Ce bâtiment va contribuer à clarifier le rapport entre espaces scolaires et espaces sportifs, en délimitant une place scolaire à l'Est du site. Ces espaces de cours sera activés par des fonctions sportives.

Le projet principal du Collège principal et connecté à la Rue Centrale, pour également le site de plus villageois, et sera activé par le nouveau centre des jeunes, qui prendra place dans la parcelle scolaire n°492 existante et adjacente.

L'ensemble comprenant le bâtiment de la chaufferie n° 493 et le bâtiment n° 495 sera conservé et réhabilité pour accueillir les PFLS. Au nord de cette cour, les espaces techniques et l'économat seront réhabilités aux normes.

Les trois cours situés autour du nouvel ouvrage scolaire seront d'espaces de récréation dans la première cour située à proximité du Collège principal représente un plateau inondable entre la piscine, l'Est et celui du bus, à destination des classes secondaires, alors que la seconde, située à proximité de la Cible sera dédiée aux classes primaires. La troisième cour, celle située entre la salle de sport et la récréation primaire d'offrir des espaces extérieurs adjacents à la fois par le bâtiment scolaire et par le centre sportif, ce qui favorise un usage mixte scolaire et sportif. Le nouveau bâtiment scolaire sera composé de plusieurs volumes scolaires, regroupés les fonctions publiques au nord-ouest (chaufferie, administration, salle et ateliers) et accueille dans les classes existantes, qui comprendra également le pôle et les services de soutien.

Concept espace sportif VD6

L'implémentation de la nouvelle salle de sport VD6 à proximité du centre sportif existant permet de réaliser une zone programmatique et de définir une place pour les usagers, ainsi que la piscine communale. La piscine existante, les plans de développement sont programmés au-delà de la nouvelle salle de sport. La salle existante, avec ses caractéristiques de programmation de données de la nouvelle salle de sport. La salle existante, avec ses caractéristiques de programmation de données de la nouvelle salle de sport. La salle existante, avec ses caractéristiques de programmation de données de la nouvelle salle de sport. La salle existante, avec ses caractéristiques de programmation de données de la nouvelle salle de sport.

Concept espace culturel et de loisir

La réhabilitation de la maison historique n°496 et des locaux techniques permet de créer un nouvel espace culturel et de loisir, qui abritera la bibliothèque et la ludothèque, ainsi que la piscine communale. La piscine existante, avec ses caractéristiques de programmation de données de la nouvelle salle de sport. La piscine existante, avec ses caractéristiques de programmation de données de la nouvelle salle de sport. La piscine existante, avec ses caractéristiques de programmation de données de la nouvelle salle de sport.

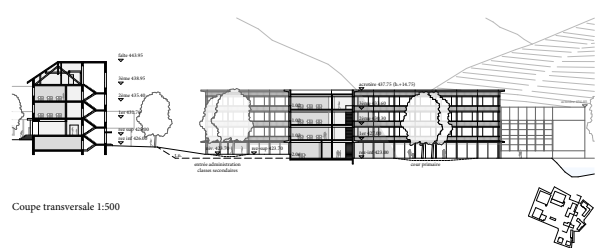
Approche paysagère

Le site du Pré-de-la-Cible est marqué par la forte présence d'équipements sportifs. Il s'agit de définir des espaces dédiés au sport dans un périmètre plus vaste et de réorganiser les espaces existants afin de les rattacher aux élèves et aux habitants. La toiture de la nouvelle salle de sport est aussi mise à profit pour les terrasses de sport existantes. La piste de 100 m est en fait toujours sur le site, nous proposons de réaliser une piste de 60 m en prolongement des terrasses de tennis existantes. Une piste de 100 m pourrait prendre place à proximité de la piscine existante au large des cours de récréation.

L'aménagement paysager contribuera à structurer le site dans son contexte bâti. Les nouvelles cours d'école prendront place dans la cour intérieure des trois bâtiments, par l'implémentation de zones connectées entre elles et de passerelles. Ces espaces sera marqué par une grande porosité de charbonnage et une multitude d'activités publiques au site. Les entrées des bâtiments d'éducation par les cours et celles des nouveaux bâtiments seront soulignées par des plates-formes basses recouvertes. Chaque cour est marquée par la présence d'un arbre mature, à l'Est de la parcelle, les espaces sportifs et de loisir sont protégés par une piste qui s'étend long du bâtiment du tennis club et vient se connecter à la cour principale.

Approche environnementale

Les bâtiments existants sont conservés et réhabilités pour accueillir des nouvelles fonctions, afin de limiter les surfaces bâties et de maximiser les surfaces vertes et plates-formes. Cette réorganisation de projets, avec un respect de l'environnement et permettre l'implémentation des cours extérieurs. La toiture de la nouvelle salle de sport est aussi mise à profit pour les terrasses de sport existantes. La piste de 100 m est en fait toujours sur le site, nous proposons de réaliser une piste de 60 m en prolongement des terrasses de tennis existantes. Une piste de 100 m pourrait prendre place à proximité de la piscine existante au large des cours de récréation.



Coupe transversale 1:500

2 CAMPUS BEX

architecte

COMAMALA ISMAIL ARCHITECTES

Delémont / Suisse

responsable(s) du projet

Diego Comamala

Toufik Ismail-Meyer

collaborateur(s)-trice(s)

André Mota

Javier Subira

Thomas Mertenat

Séverine Dreyer

Diego Daza

architecte-paysagiste

RELIEF architecture du paysage Sàrl

Delémont / Suisse

responsable(s) du projet

Yannick Hänggi

collaborateur(s)-trice(s)

--





SITUATION



CAMPUS BEX

Le projet pour le regroupement d'infrastructures scolaires et sportives s'intègre et transforme la situation actuelle. La proposition est structurée en fonction des constructions existantes avec l'intention de consolider le site du Pré-de-la-Cible comme un vrai campus, proche du centre historique de Bex.

Appuyés sur la situation et le relief, les différents volumes sont structurés et développés dans le respect des contraintes du site, des équipements existants et du tissu urbain. Le site des parcelles est étudié en fonction de la possibilité de voir les équipements scolaires et sportifs, de la possibilité de créer un véritable campus, de la possibilité de créer un véritable campus, de la possibilité de créer un véritable campus.

Le programme demandé dans le cadre du cahier de charge renforce la vocation sociale du campus permettant la création d'un véritable campus scolaire et sportif, de la possibilité de créer un véritable campus, de la possibilité de créer un véritable campus.

Le principe proposé permet d'optimiser la construction des différents bâtiments, comprenant la possibilité de créer un véritable campus, de la possibilité de créer un véritable campus, de la possibilité de créer un véritable campus.

Le principe proposé permet d'optimiser la construction des différents bâtiments, comprenant la possibilité de créer un véritable campus, de la possibilité de créer un véritable campus, de la possibilité de créer un véritable campus.



Le programme demandé est réparti dans différents volumes sur l'ensemble de la parcelle. Cette répartition des volumes du programme permet de laisser des espaces verts et de créer des courtyards qui interagissent avec les équipements scolaires et sportifs existants. Les bâtiments sont distribués sur le site d'une façon qui crée un lien fort entre les parcelles et les volumes.

Les volumes de terrain au-delà de la parcelle permettent de laisser un espace ouvert avec des fonctions très claires vers l'extérieur, les fonctions sociales avec des aménagements extérieurs et vers l'intérieur, les fonctions sportives et sportives.

Le site de la parcelle, dans son ensemble, est étudié en fonction de la possibilité de créer un véritable campus, de la possibilité de créer un véritable campus, de la possibilité de créer un véritable campus.

Le principe proposé permet d'optimiser la construction des différents bâtiments, comprenant la possibilité de créer un véritable campus, de la possibilité de créer un véritable campus, de la possibilité de créer un véritable campus.



Le site est prévu pour la construction des bâtiments, tant pour la structure existante que pour la nouvelle. Les volumes de construction sont étudiés et conçus en fonction des besoins du site.

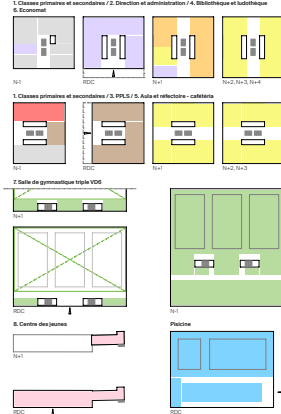
Le principe proposé permet d'optimiser la construction des différents bâtiments, comprenant la possibilité de créer un véritable campus, de la possibilité de créer un véritable campus, de la possibilité de créer un véritable campus.

CONCEPT PAYSAGER

Le site scolaire et sportif du Pré-de-la-Cible est un ensemble construit à vocation scolaire et sportive à Bex. Né de l'histoire urbaine de la ville et au point de la carte du relief, il est un lieu de la ville de Bex et est toujours présent dans la ville de Bex et est toujours présent dans la ville de Bex.

Le site scolaire et sportif du Pré-de-la-Cible est un ensemble construit à vocation scolaire et sportive à Bex. Né de l'histoire urbaine de la ville et au point de la carte du relief, il est un lieu de la ville de Bex et est toujours présent dans la ville de Bex.

Le site scolaire et sportif du Pré-de-la-Cible est un ensemble construit à vocation scolaire et sportive à Bex. Né de l'histoire urbaine de la ville et au point de la carte du relief, il est un lieu de la ville de Bex et est toujours présent dans la ville de Bex.



1:000 = 42350 m.s.m.

3 ENSEMBLE

architecte

Federico Architectes
Genève / Suisse

responsable(s) du projet

Maria Teresa Federico

collaborateur(s)-trice(s)

--

architecte-paysagiste

Arrabal Sàrl
Genève / Suisse

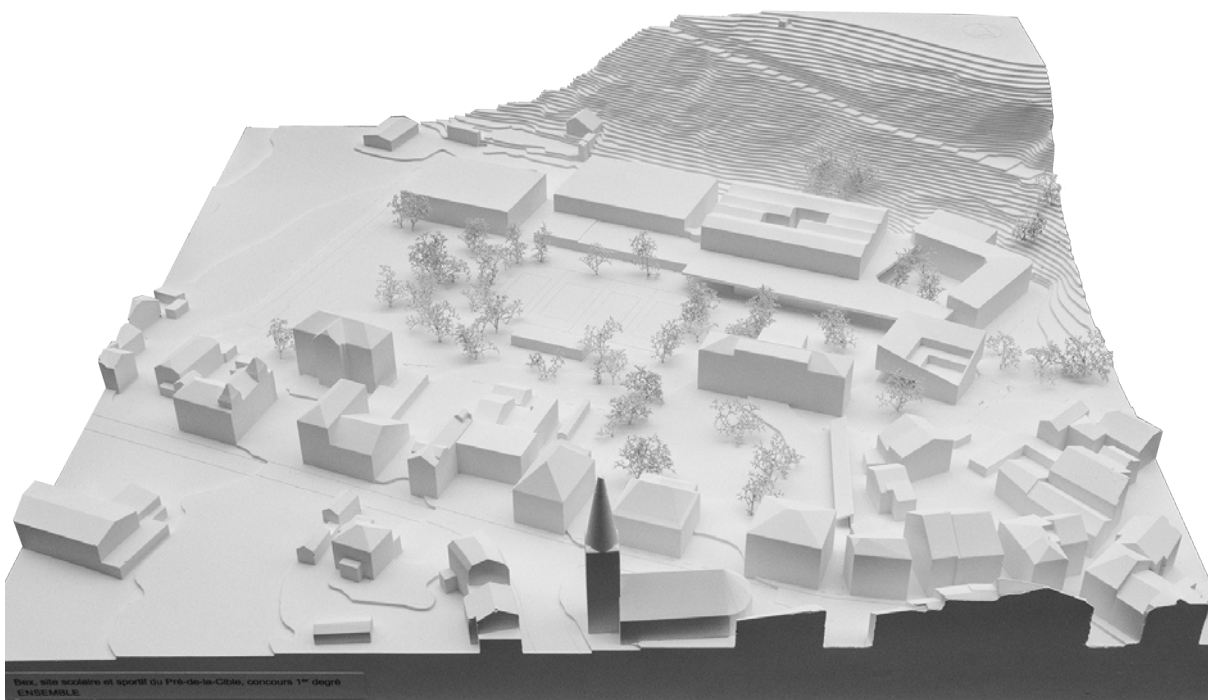
responsable(s) du projet

Valeria Pagani

collaborateur(s)-trice(s)

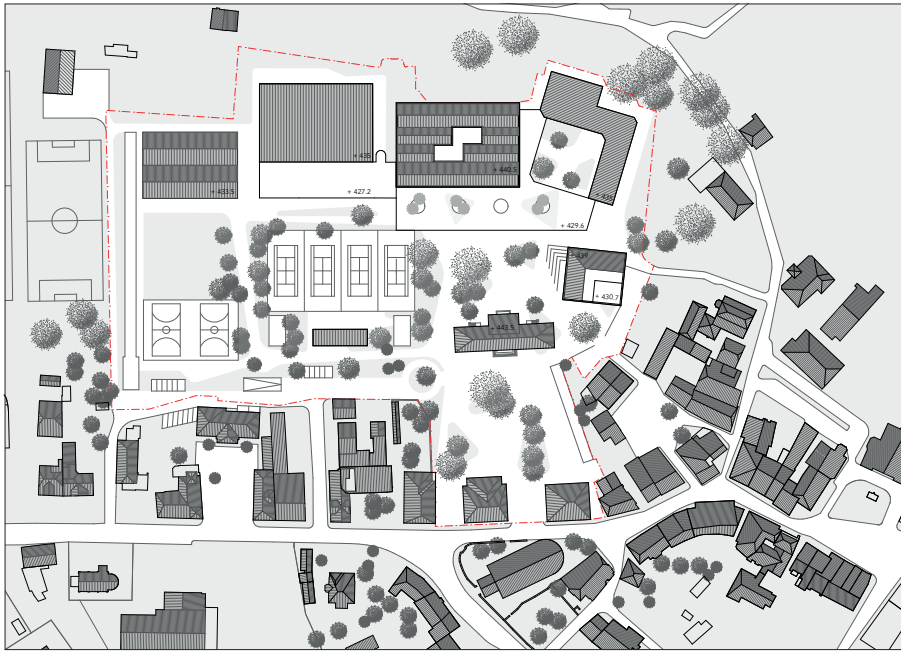
Federico Gonzalez Leone

Lucie Masset



Bex, site scolaire et sportif du Pré-de-la-Cible, concours 1^{er} degré
ENSEMBLE

ENSEMBLE



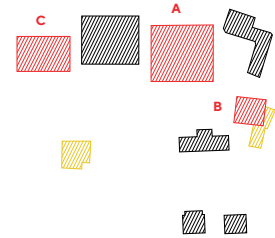
Plan de situation 1:1000

Concept urbain

La nouvelle implantation du site scolaire tire son inspiration de l'ancien village de Bex. Très articulé, mais compact, son centre voyage des portiques de l'ancien Hôtel-de-Ville à des passages plus ou moins secrets qui acheminent les badauds d'une place à l'arrière d'une cour ou d'un jardin.

Le projet propose des constructions très compactes au nord de la parcelle, constructions reliées aux anciennes écoles grâce à des portiques et à des suites d'espaces extérieurs variés (terrasse, cour, préau végétalisés aux atmosphères et caractères spécifiques).

- ⊗ Existant
- ⊕ Nouvelle construction
- ⊖ Démolition



Aménagement, accès et mobilité

Le périmètre du projet est caractérisé par deux grandes zones piétonnes constituées des préaux scolaires et des espaces dédiés aux sport. L'accès voiture (en périphérie sud) est limité à la dépose-minute et au parking souterrain. La desserte de la centrale de chauffage à distance est déplacée à l'extérieur du préau scolaire. Les programmes publics situés au rez-de-chaussée, ainsi que des aménagements ludiques, facilitent l'animation des espaces extérieurs en dehors des heures scolaires.

Bâtiment A

Il renforce le lien entre tous les bâtiments scolaires au travers de son programme public situé au rez-de-chaussée, créant une synergie grâce à son portique végétalisé et généreux. Des entrées indépendantes permettent la fréquentation à tout moment de l'aula, de la salle de sport et du restaurant. À l'étage, les salles de classe, ainsi que le pôle administratif, jouissent d'un préau en terrasse.

Bâtiment B

La bibliothèque/ludothèque et l'espace des jeunes se réunissent en une seule unité bénéficiant d'accès indépendants. Ce bâtiment constitue un pivot central situé stratégiquement entre le complexe scolaire, le village et les parcours piétons provenant, entre autre, du Collège du Carroz. À l'étage, les activités ludiques se prolongent à l'extérieur grâce à deux niveaux de terrasse. Le projet prévoit la relocalisation de la centrale de chauffage à distance à proximité de l'existante. La démolition en deux étapes permet la continuité de l'activité de la centrale.

Bâtiment A

Plans échelle 1:1000



Bâtiment B

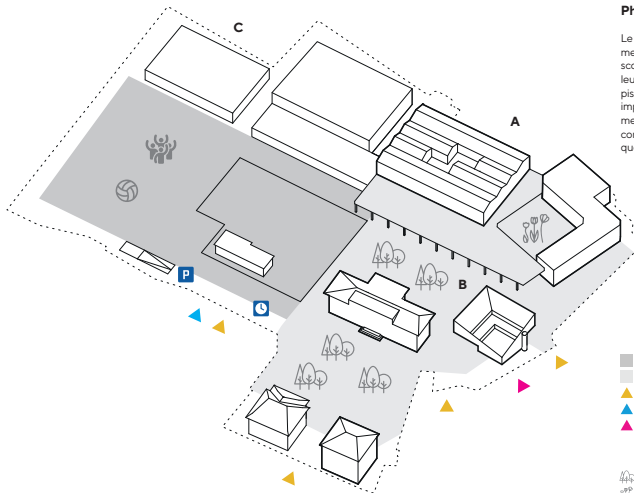
Plans échelle 1:1000



- Salle de classes et salles spéciales
- Direction et administration
- Gymnastique
- Aula et réfectoire - cafétéria
- Economat et technique
- Psychologues, psychomotriciens et fopopédistes
- Centre des jeunes
- Bibliothèque - ludothèque

Phasage et continuité

Le projet propose la construction de deux nouveaux bâtiments A et B qui abritent la totalité du nouveau programme scolaire, permettant aux bâtiments existants de continuer leurs activités pendant les travaux. Le bâtiment C (nouvelle piscine) pourra être construit dans un deuxième temps sans impacter le fonctionnement du site. La démolition des bâtiments non-scolaires présents sur site permet de clarifier la connexion entre les équipements sportifs et les écoles, ainsi que le rapport au village.



- Zone sport
- Zone préau
- ▲ Accès piéton
- ▲ Accès véhicule
- ▲ Accès chauffage à distance
- ⋯ Périmètre du concours
- Bâtiments scolaires et culturels
- Bâtiments sportifs
- Bâtiments non-scolaires
- P Accès parking souterrain
- C Dépose-minute
- 🌿 Ilôts végétalisés
- 🌿 Jardin des pluies
- 🌿 Pelouse et jeux en plein air
- 🎮 Equipement sportifs et ludiques

Concept paysager et ambiances

Les espaces extérieurs sont conçus de manière à favoriser la continuité du complexe scolaire et sportif avec le centre du village, et créent des ambiances variées et caractéristiques.

Des espaces publics conviviaux sont aménagés pour encourager les rencontres et les échanges entre les différents utilisateurs du complexe et les habitants, renforçant ainsi les liens sociaux.

Ilôts végétalisés

Des espaces verts dégressifs en plein terre offrent de la fraîcheur aux utilisateurs. Les arbres majeurs (présents ou nouvellement plantés) fournissent de l'ombre, ainsi qu'un habitat naturel, et contribuent à l'équilibre écologique du lieu.

Jardin des pluies

Une oasis naturelle favorise l'infiltration et préserve la qualité de l'eau, tout en soutenant la biodiversité.

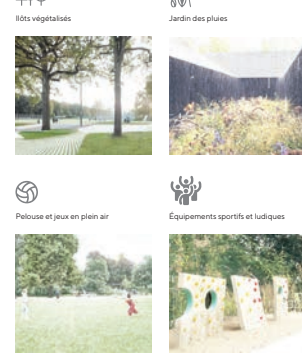
Pelouse et jeux en plein air

La pelouse est un espace ludique polyvalent en plein air, propice aux jeux et aux activités libres.

Equipements sportifs et ludiques

Il s'agit d'une zone de loisirs extérieurs incluant installations sportives et ludiques, jeux, sport et détente pour tous les âges.

Concept paysager et ambiances



4 PHILOMÈNE

architecte

GDAP

Genève / Suisse

responsable(s) du projet

David Gaston

collaborateur(s)-trice(s)

Alix Houlon

architecte-paysagiste

FORSTER-PAYSAGE

Prilly / Suisse

responsable(s) du projet

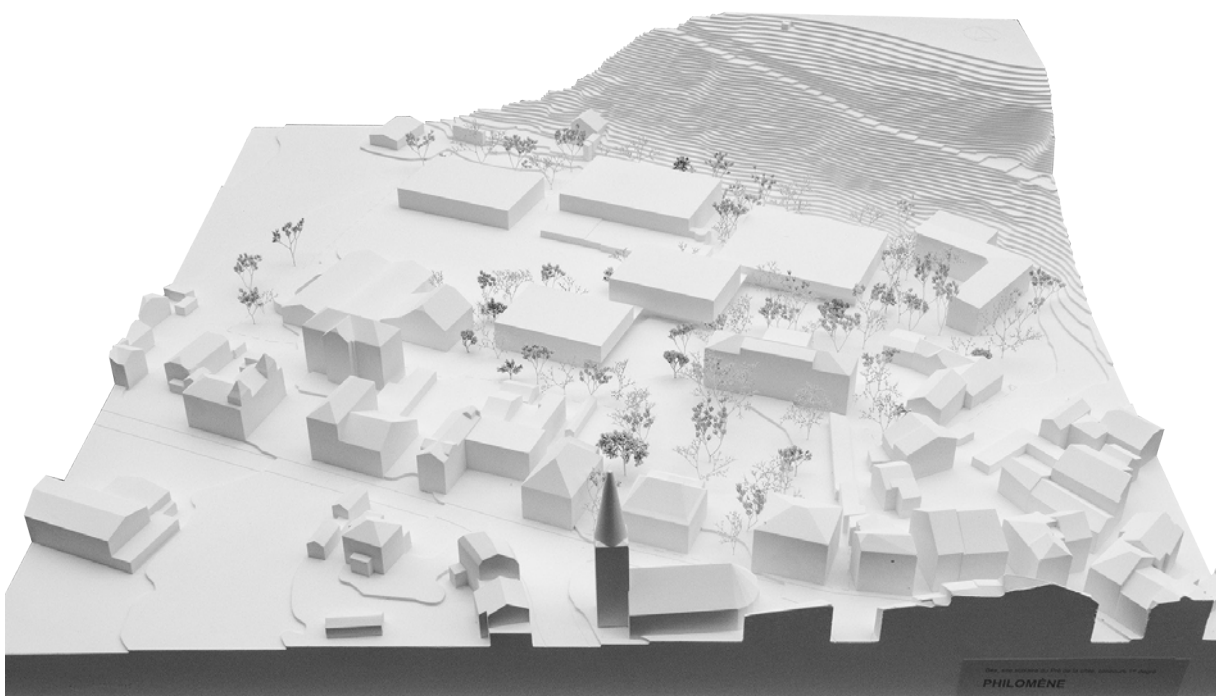
Jan Forster

collaborateur(s)-trice(s)

Simon Cerf-Carpentier

Michele Falco

Ludovic Heimo





Vue générale



Notre intervention architecturale prend la forme de 3 volumes rectangulaires, reliés par un long couloir. Ces trois volumes entourent une couronne dans le site. Du fait de l'implantation des nouveaux bâtiments au sein du complexe scolaire et sportif, les activités et aménagements de extérieur sont réintégrés en une programmation scolaire, ludique, culturelle et sportive, complémentaire avec le caractère du centre scolaire.

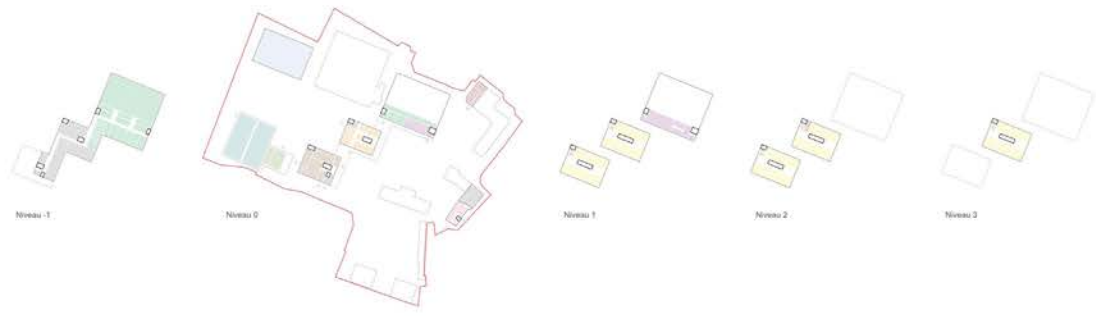
Deux interfaces principales se forment de part et d'autre des nouveaux bâtiments : le premier privilégie la qualité et le bien-être dans un cadre boisé et propice à l'environnement, tout en évitant et s'intégrant au paysage existant, le second se situe au contraire sportive et prend un caractère d'usage plus dynamique tout en profitant du caractère boisé de grande qualité. La future piscine s'implémentera logiquement en bordure de cette zone.

Le nouveau programme scolaire et sportif est implémenté réparti dans les trois nouveaux volumes, profitant de sa position centrale par rapport aux bâtiments de classes pour créer des liaisons directes à la fois avec le centre-ville existant, mais aussi avec l'accès véloroute situé au Sud. Le couloir relie l'ensemble des nouveaux programmes et offre un large espace ouvert au sud-est du site. Certains programmes occupent une position adossée dans les bâtiments existants (salle d'attente et bibliothèque sportive).

La nouvelle salle sport et la bibliothèque sportive se trouvent dans le bâtiment existant en P+1. Les rez-de-chaussée plus petits bâtiments accueillent les programmes communs ou spécifiques et les étages accueillent les classes et salles techniques. Ces bâtiments sont respectivement faits de 3 ou 3 étages sur total. Le positionnement des nouveaux programmes, dans le bâtiment Sud, permet une ouverture directe sur le village pour une meilleure visibilité par d'autres acteurs de l'école, tandis que le côté administratif profite d'une implantation centrale au sein du site.

- Tailles de classes et salles spéciales
- Direction et administration
- PLU
- Bibliothèque et ludique
- Aula et réfectoire
- Escalier et locaux techniques
- Salle de gymnasique et spa
- Centre des jeunes
- Plaine
- Parcours sportif
- Club de tennis

Répartition programmatique



Plan masse 1/1000

5 ANGORA

architecte

FALA atelier X COCI studio
Lausanne / Suisse

responsable(s) du projet

Ahmed Belkhodja
Camille Bagnoud

collaborateur(s)-trice(s)

Angel Palmerin
Martina Porcino
Lera Samovich

architecte-paysagiste

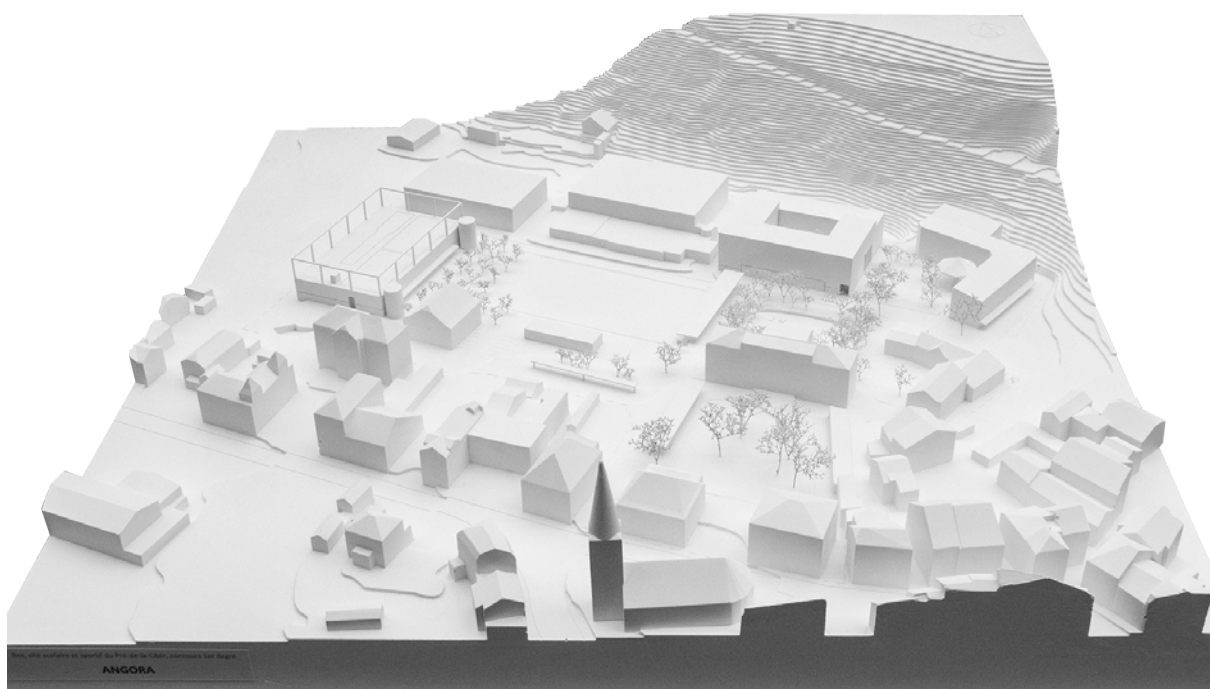
UNIOLA SA
Genève / Suisse

responsable(s) du projet

Chiara La Rosa
Aleth De Crécy

collaborateur(s)-trice(s)

--



6 LE LAC DES CYGNES

architecte

Costea Missonnier Architectes Sàrl
Lausanne / Suisse

responsable(s) du projet

Cristina Costea

Jean-Noël Missonnier

collaborateur(s)-trice(s)

Antoine Prat

Mathilde Thiriot

architecte-paysagiste

Pass-age Sàrl
Sion / Suisse

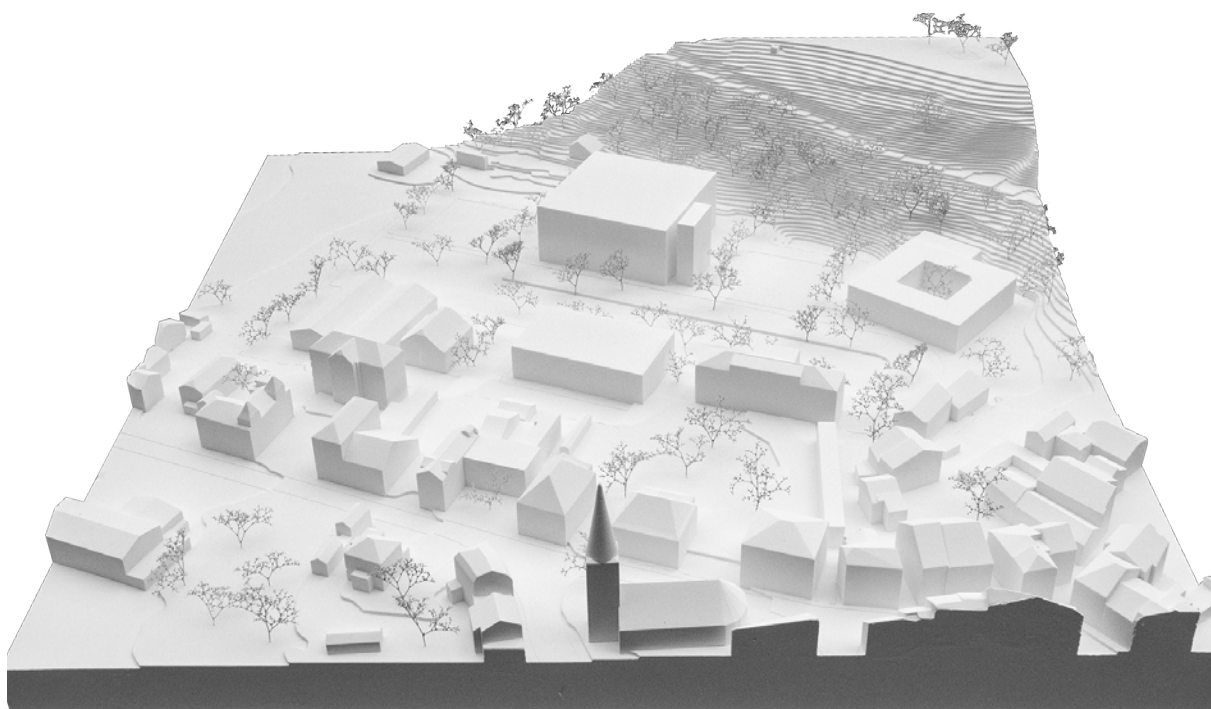
responsable(s) du projet

Alban Carron

Florent Lièvre

collaborateur(s)-trice(s)

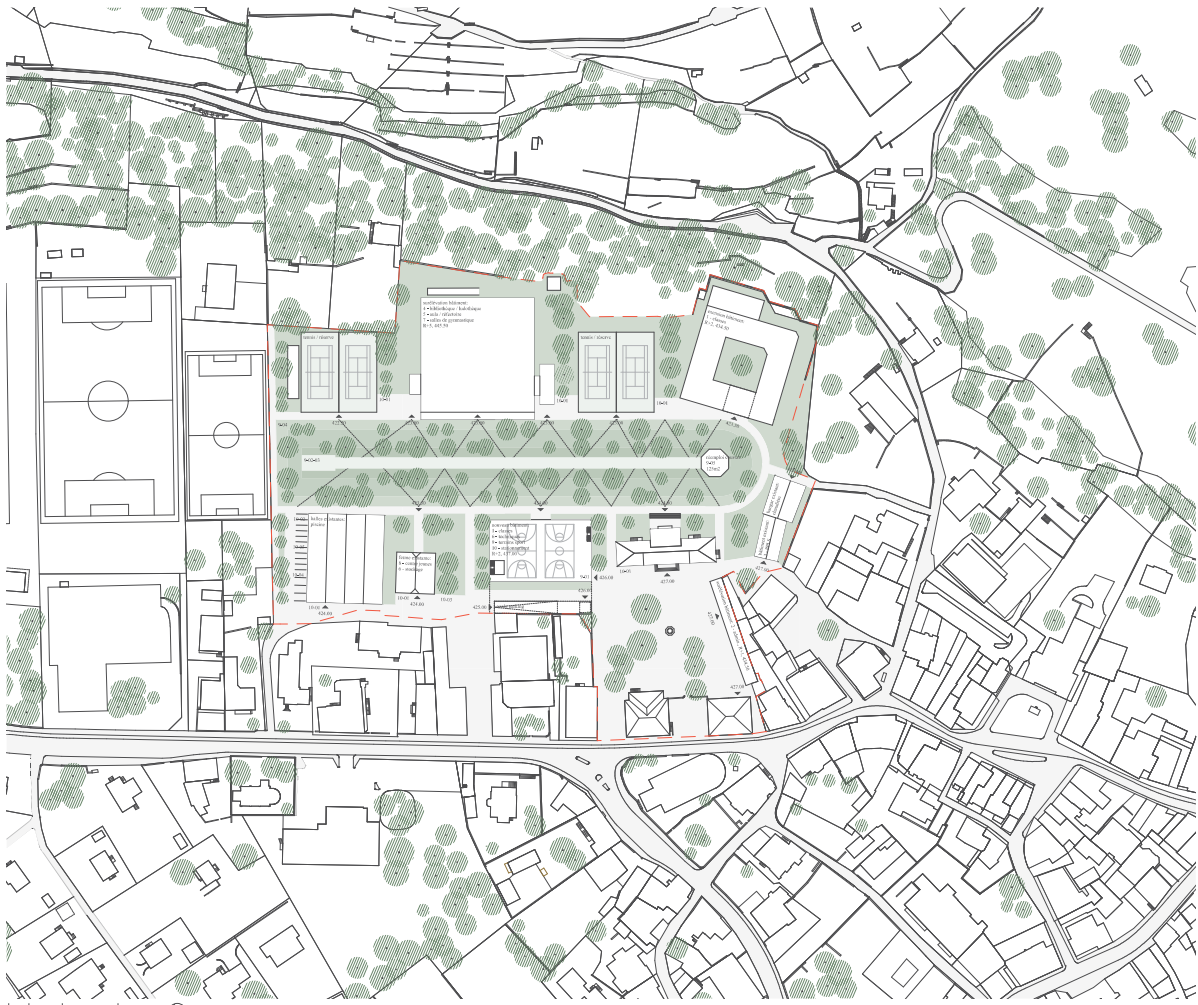
Xavier Héritier



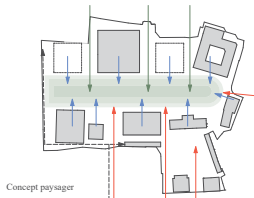
LE LAC DES CYGNES

Bex, site scolaire et sportif du Pré-de-la-Cible, concours 1^{er} degré

Planche 1



Situation, 1:1000



Concept paysager

Organisation spatiale

Le site du Pré-de-la-Cible se caractérise par sa position circonscrite entre les cotaux du bois du Ban et la vieille ville. Le site est actuellement morcelé, éclosonné, manquant de cohésion et d'identité. Le projet propose l'organisation du futur site scolaire autour d'un nouvel espace central de référence. D'une forme allongée sur toute la longueur est-ouest de la parcelle, cet espace central constitue à la fois un lien et un lieu, un espace de distribution et une place de rencontres. Généreusement arborisé, le grand parc central constitue le cœur du site scolaire.

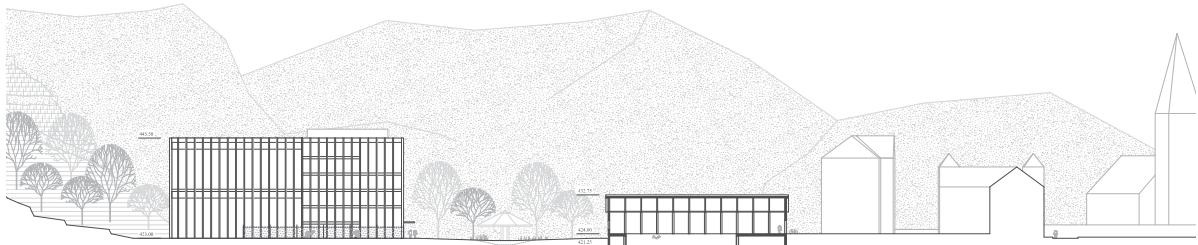
Concept paysager

Le concept paysager définit le statut et le fonctionnement du parc central en lien avec son contexte naturel et bâti. Dans un premier temps, plusieurs pénétrières végétales sont plantées au nord de la parcelle afin d'assurer une continuité écologique entre le versant du bois du Ban et le parc. Ce dernier est planté d'une végétation indigène détaillée en strates - arbres de parcs à grand développement isolés, bosquets arborés et arbustifs de tailles plus basses, aux multiples caractéristiques décoratives, floraisons, fructifications et feuillages. Les arbres et les bosquets sont plantés suivant un rythme irrégulier, permettant des pauses et des ouvertures - clairières et petits prés libres - générant ainsi une grande diversité d'ambiances. Une strate herbacée de type prairie fleurie ou gazon fleuri permet de diminuer les coûts d'entretien en procédant à des fauches différenciées. Celle-ci contribue également à augmenter la biodiversité sur le site.

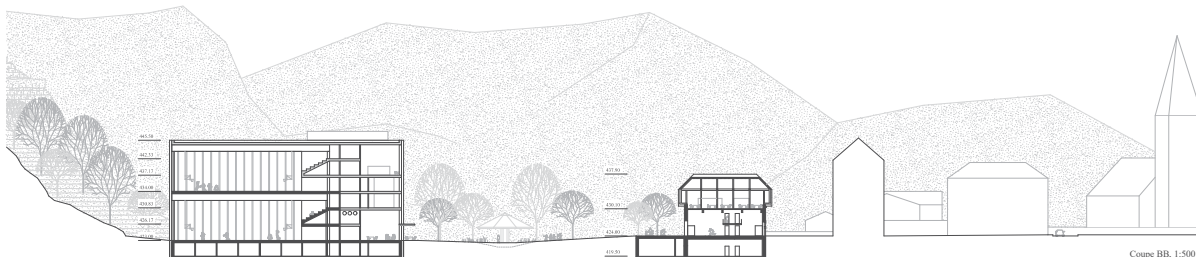
Le parc constitue l'espace de référence pour la gestion des eaux. Traité avec une légère pente ayant le point le plus bas au centre, le parc inclut sous la piste d'athlétisme un bassin de rétention permettant d'accueillir les eaux pluviales des toitures et des surfaces imperméables.

Accès

Le site scolaire est connecté à l'Avenue de la Gare et à la Rue Centrale par trois ruelles transversales. Ces accès permettent de rejoindre la grande allée périphérique du parc qui dessert tous les bâtiments. Des allées diagonales permettent des connexions rapides entre les divers points d'intérêt du site. L'unique accès véhicules permet d'atteindre une quinzaine de places de stationnement en surface, ainsi qu'un parking souterrain de 100 places.



Coupe AA, 1:500



Coupe BB, 1:500

7 LES TROIS NATURES

architecte

Ferrari Architectes
Lausanne / Suisse

responsable(s) du projet

Jean-Baptiste Ferrari
Vincent Zollinger

collaborateur(s)-trice(s)

Audrey Billy
Loris Lotti
Sébastien Léveillé
Philippe Herkommer

architecte-paysagiste

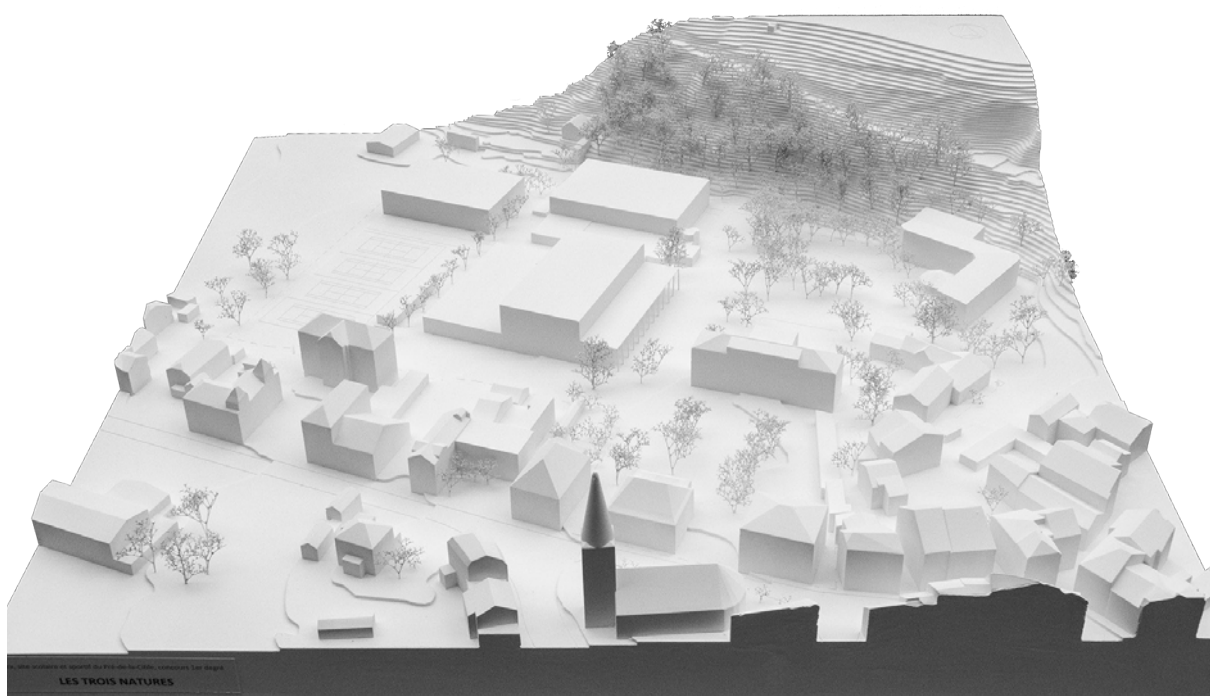
Emch+Berger AG Bern
Berne / Suisse

responsable(s) du projet

Denis Rochat

collaborateur(s)-trice(s)

Clara Chabloz



LES TROIS NATURES

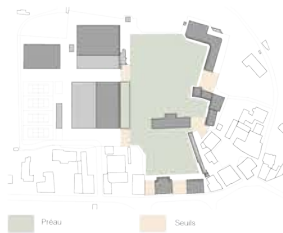
Bex, site scolaire et sportif du Pré-de-la-Cible, concours 1er degré



Schwarzplan 1:5000



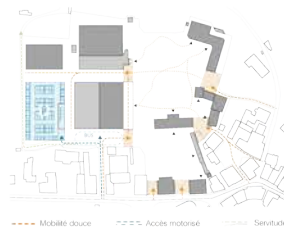
Plan de situation 1:1000



Implantation

Le projet prend place au centre de la parcelle de manière à délimiter un large préau végétalisé propice au développement d'espaces de vie et de rencontres pour l'ensemble du quartier. Ce parc est défini par les fronts bâtis des bâtiments scolaires existants et projetés. Les interstices entre ces bâtiments viennent former les seuls marginaux multiples entées du parc.

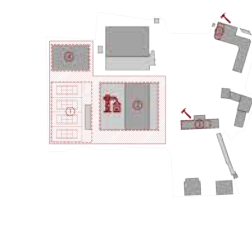
L'implantation de la nouvelle école permet de maintenir l'identité du lieu avec une répartition marquée sur le bâti existant.



Accès et flux

Une importance particulière est portée à la relation entre le site et la ville dans laquelle le quartier joue le rôle de transition entre le centre-ville et la ville résidentielle. Ainsi, le projet maintient la qualité des multiples accès piétons au travers du tissu urbain en direction du site. On identifie clairement le préau scolaire tout en supprimant les barrières entre école et espaces publics.

Les accès motorisés sont, quant à eux, concentrés au sud de la parcelle. Les arrêts de bus et déposes minutes se trouvent à proximité de l'entrée du nouveau bâtiment scolaire. A l'ouest, se trouve l'accès au parking souterrain pour le corps enseignant et les visiteurs.



Phasage

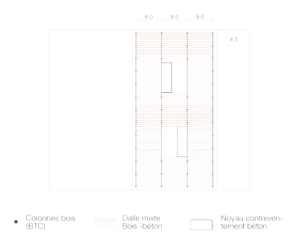
L'implantation du projet permet de préserver l'exploitation du site scolaire pendant toute la durée du chantier.

Phase 1 : Déplacement des terrains de tennis et déplacement du pavillon de tennis à l'ouest de la parcelle.

Phase 2 : Construction de la nouvelle école.

Phase 3 : Interventions ponctuelles dans les bâtiments existants construisant la période de vacances scolaires.

Phase 4 : Construction éventuelle de la piscine.



Concept structurel

Le nouveau bâtiment scolaire se distingue des constructions historiques par sa géométrie rationnelle et simple. Sa structure en poteaux-poutres bois s'inscrit dans une trame régulière de 4.5m, dont les dimensions offrent une grande richesse dans la flexibilité d'affectation pour les années à venir.

Les pré-câbles et les noyaux de circulation en béton assurent un contreventement horizontal, ainsi que des voies de fuite sismiques. La grande portée au-dessus de la salle de sport est reprise par des poutres BLC au profil optimisé, s'inscrivant dans une continuité pédagogique de visée constructive pour l'ensemble de la structure.

La structure est pensée de manière à rendre possible le remplacement, le renforcement ou la réutilisation des éléments de construction tout au long de la durée de vie du bâtiment.



Concept paysager

Le site scolaire du Pré-de-la-Cible prend place en périphérie du tissu bâti au cœur d'une forte identité végétale, entre la forêt et le jardin paysager de Box & Art. L'implantation de la nouvelle école permet la création d'un large parc qui vient s'affranchir des contraintes du terrain de sport existant au profit d'une densification de la végétation. Le concept paysager vient renforcer la liaison nord-sud de la parcelle à travers une gradation de la végétation faisant écho aux Trois Natures de John Dixon Hunt.

- La nature sauvage évoquée par la forêt qui se propage sur le site.
- La nature domestiquée à travers le parc.
- Le jardin que l'on retrouve avec le préau historique et sa végétation attachante.

Ces trois natures créent ainsi différentes ambiances dans l'ensemble du préau.

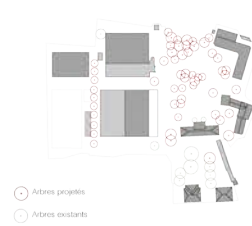


Aménagements paysagers et perméabilité

La forme compacte du projet permet de préserver une large surface de pleine terre propice à la perméabilité des sols. La transition entre minéral et végétal se fait à l'aide de pavés filtrants dont la trame s'affine jusqu'à s'effacer dans la végétation.

La terre excavée pour le projet est réutilisée sur l'ensemble du site pour remodeler le terrain fortement marqué par les anciennes installations sportives. La légère pente ainsi créée en direction du bassin de rétention permet d'optimiser la gestion des eaux de pluie.

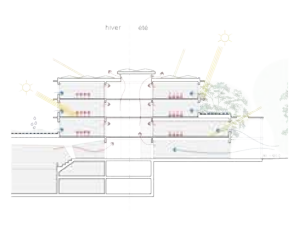
La toiture au-dessus de la salle de sport renforce les refuges de biodiversité en milieu urbain et permet une gestion de l'eau par rétention, captage et stockage.



Arborisation

Le projet maintient toute les arbres matures présents sur le site et vent renforcer la dimension paysagère avec la densification de la végétation. En effet, la forêt s'immisce dans le préau offrant un large espace contrasté propice aux chateaux d'été. Dans le parc les arbres se dressent pour venir former de petits bosquets et donnerent du piquet en plus éparpillés jusqu'au préau minéral ou l'on vent renforcer les lignes existantes pour conserver l'identité du préau historique.

Ainsi, 55 nouveaux arbres sont prévus, dont les essences sont sélectionnées pour leur adaptation avec le climat des futures décennies. La densification de la végétation sur l'ensemble de la parcelle crée ainsi un véritable îlot de fraîcheur pour la ville de Bex.



Développement durable

Le concept de durabilité repose sur des principes simples et efficaces mettant en lien les espaces intérieurs avec l'environnement extérieur. Ainsi, la forte végétalisation du site forme un nouveau parc urbain, qui assure un confort thermique de qualité dans les espaces intérieurs et extérieurs. L'orientation est-ouest des salles de classes permet de maximiser la lumière naturelle. De larges brises soleil en façade protègent des surchauffes estivales tout en laissant circuler l'air frais vers l'intérieur. Par ventilation naturelle, l'air vicié est ensuite extrait en haut de l'espace de circulation central, grâce à l'effet de cheminée. La forte inertie thermique des dalles béton et des noyaux de contreventement renforce les stabilités thermiques estivales et hivernales.



Conservation et réhabilitation de l'art. 1720 de la Vallée, 1705



Transition minéral / végétal, Axe sous les arbres



Forêt, Préau végétal, Préau minéral

8 petit Montet

architecte

RB&MC architectes EPFL HES-SO SIA
Aigle / Suisse

responsable(s) du projet

Ralph Bissegger
Marco Caravaglio

collaborateur(s)-trice(s)

Miranda Berisha
Ryszard Glocki
Arnaud Müller
Wanda Palacz
Vanessa Perrot
Elodie Rapaz
Fabien Rouiller

architecte-paysagiste

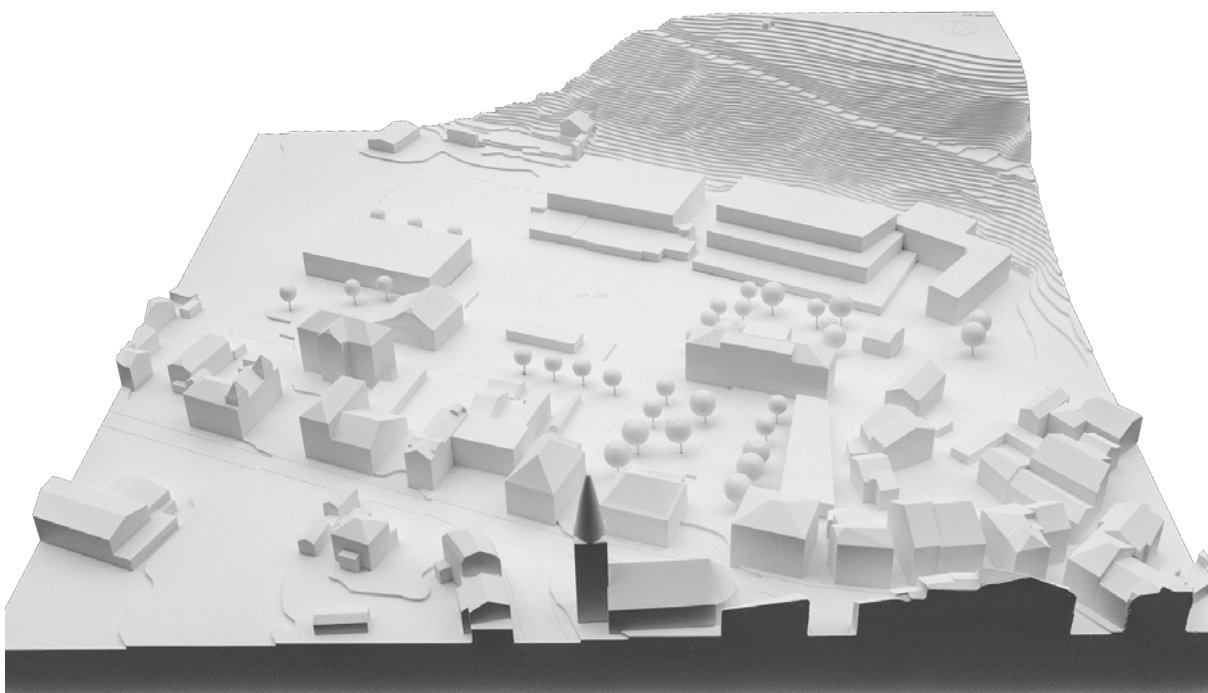
Pierre et nature SA
Bex / Suisse

responsable(s) du projet

Chloé Pérez

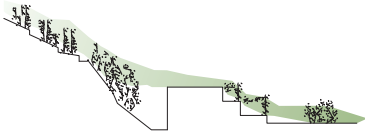
collaborateur(s)-trice(s)

Vincent Besnard
Jules Buisson



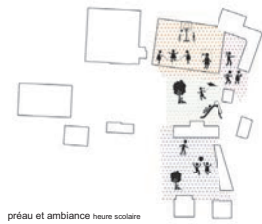
petit Montet

Bex - site scolaire et sportif du Pré-de-la-Cible
concours 1er degré



intégration contextuelle

Le bâtiment s'intègre dans son contexte naturel en réinterprétant les caractéristiques de la colline du Montet, paysage distinctif de la commune biterroise. L'objectif était de créer une continuité visuelle et fonctionnelle entre le bâtiment et son environnement naturel au travers la topographie essaimée de la colline. Les espaces extérieurs deviennent fonctionnels pour les occupants, tout en créant une transition en douceur entre l'intérieur et l'extérieur du bâtiment. Ils font profiter la façade Sud d'un ombrage naturel.



préau et ambiance heure scolaire



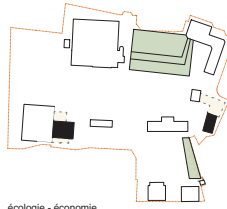
places et ambiances hors scolaire

Toit-terrasse polyvalent, servant de cours d'école et de parc panoramique en dehors des heures scolaires, ombragé par des jardins verticaux et agrémenté de bancs.

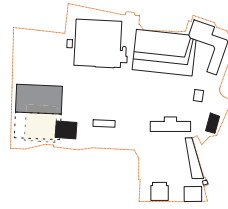
Parc de la cible, un parc public dans une pente douce pour les pique-niques du dimanche et les petits enfants pendant les heures scolaires.

Parc botanique pour les cours de science, conçu pour l'enseignement et la découverte des plantes et du vivant.

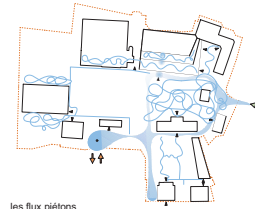
Parc principal avec son bosquet, espace plus organisé et formel pour les événements culturels, situé entre des bâtiments administratifs et la nouvelle bibliothèque communale. Destinée aussi aux manifestations locales.



écologie - économie 2025



2035



les flux piétons



La conception du nouveau collège s'inscrit dans le démarche écologique responsable en évitant la démolition de bâtiments existants. Le projet favorise la réhabilitation de bâtiments présents sur le site en les adaptant. La maison paysanne de la vinerie étant conservée, le reste du bâtiment sera démolir uniquement lorsque cela sera nécessaire pour laisser place à la piscine et le parking souterrain.

De plus le nouveau collège s'intègre de manière harmonieuse dans son environnement n'influençant pas l'utilisation des locaux existants durant la construction.

Accès principal à l'Ouest du site scolaire depuis le dépôt minute, les enfants rejoignent l'entrée principale du site.

Entrée piétonne depuis le passage piéton de l'église, déviant ainsi les enfants du parking communal.

Accès piéton principal depuis l'Est du site, par le chemin du Carroz, autorisé pour la livraison du potet et de matériels scolaires.



plan situation 1:1'000



9 CUM GRANO SALIS

architecte

DISERENS MAUREL ARCHITECTES

Lausanne / Suisse

responsable(s) du projet

Ludovic Maurel

Diego Diserens

collaborateur(s)-trice(s)

Margaux Ruiz

Louise Carpentier

Franck Pernoux

architecte-paysagiste

Studio Mint sàrl

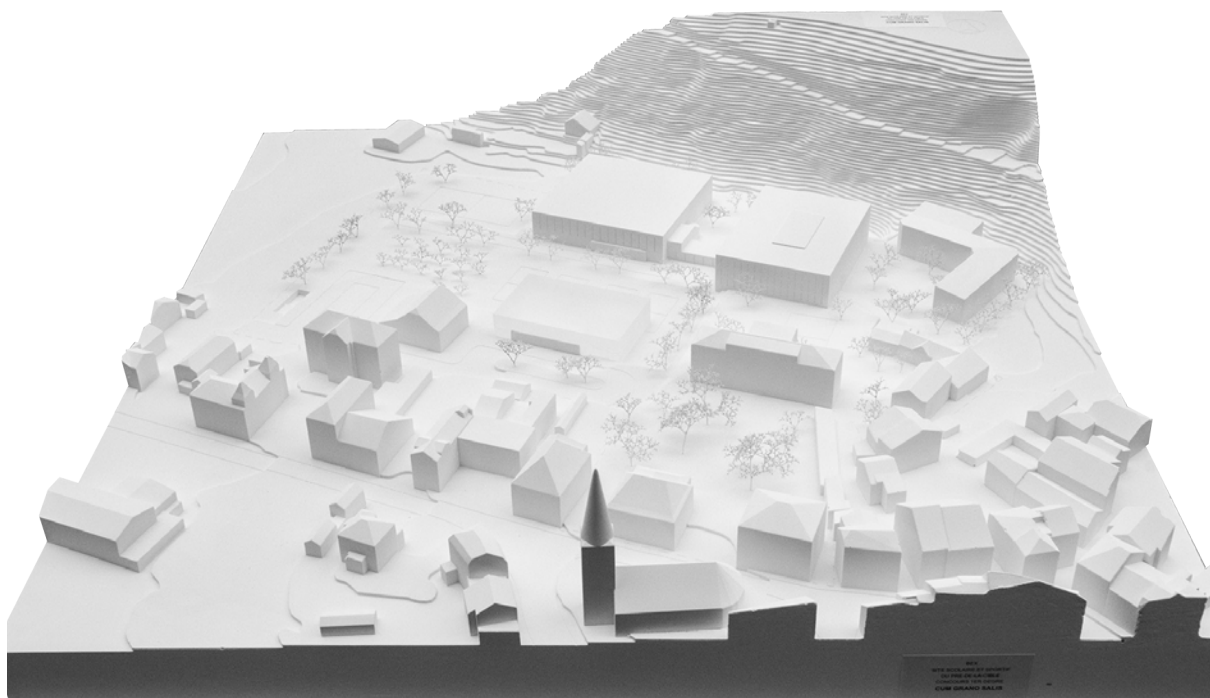
Genève / Suisse

responsable(s) du projet

Marion Festal

collaborateur(s)-trice(s)

Thomas Boyer



10 Bianca et Bernard

architecte

STUDIO4 Sàrl
Lausanne / Suisse

responsable(s) du projet

Elena Blanchaert
Orlando Hartmann
Gian Marco Maddalena
Sebastiano Mignosa

collaborateur(s)-trice(s)

--

architecte-paysagiste

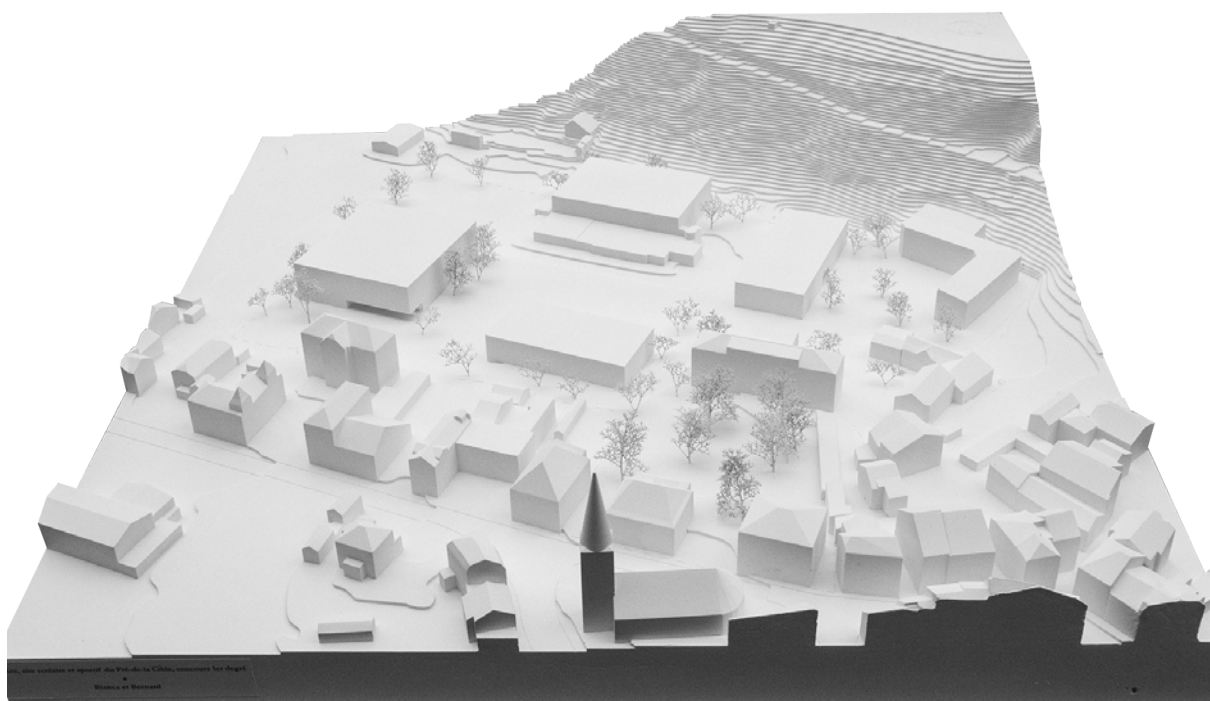
DUO architectes paysagistes
Lausanne / Suisse

responsable(s) du projet

Aurélie Barral
Sandra Kieschnik

collaborateur(s)-trice(s)

Rémi Douce
Sami Fara
Justine Maret



11 Bellerin's breackdown

architecte

mad architectes sàrl

Lausanne / Suisse

responsable(s) du projet

Didier Callot

Andrea Fioroni

Mehdi Rouissi

collaborateur(s)-trice(s)

--

architecte-paysagiste

La Comète paysage architecture urbanisme

Genève / Suisse

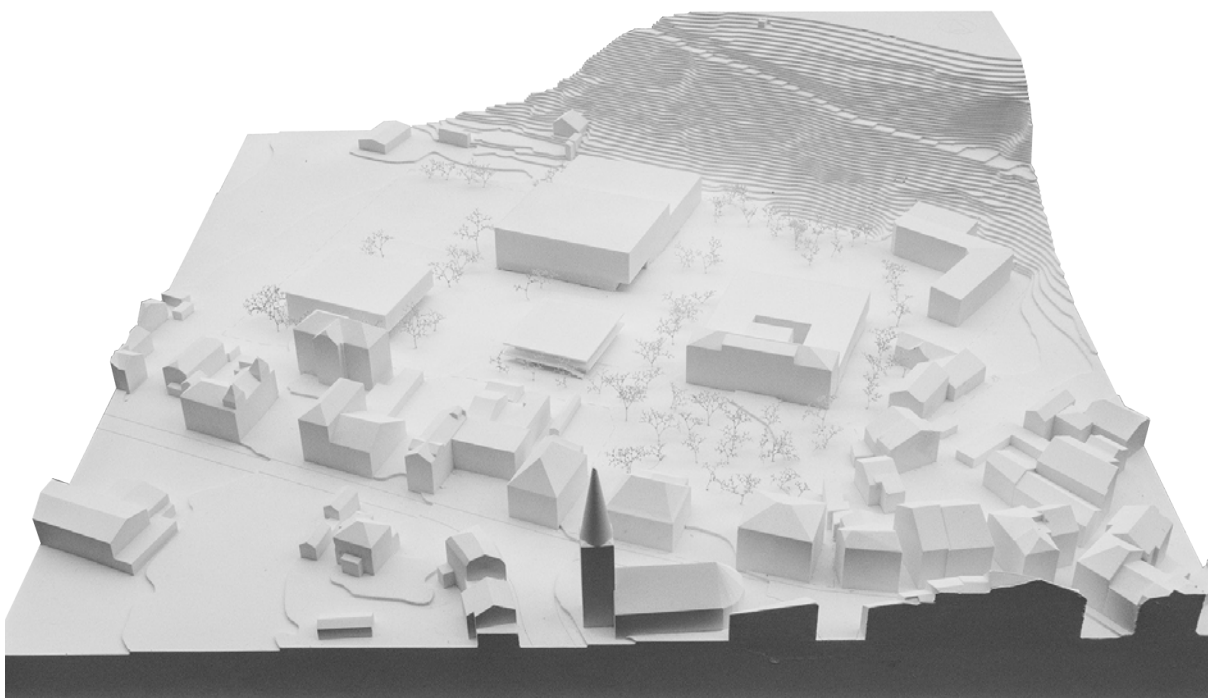
responsable(s) du projet

Félix Brüssow

Kim Piettier

collaborateur(s)-trice(s)

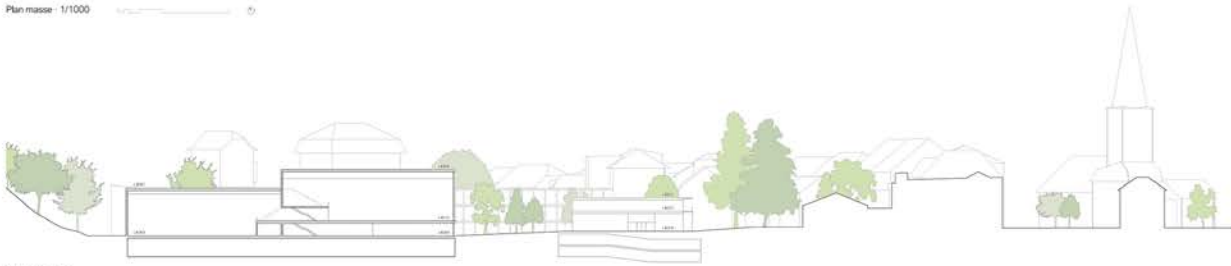
--



Bex, site scolaire et sportif du Pré-de-la-Cible, concours 1er degré · Bellerin's breakdown



Plan masse - 1/1000



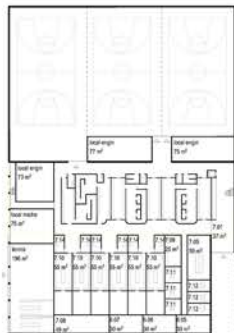
Coupe A - 1/500



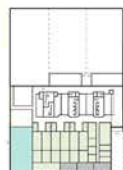
Coupe C - 1/500



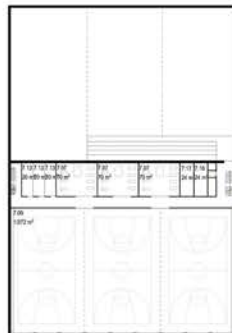
Coupe B - 1/500



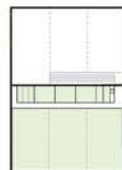
Salle de sport - Plan rez-de-chaussée - 1/500



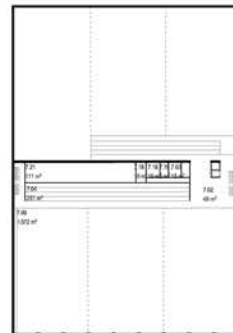
organigramme - 1/1000



Salle de sport - Plan 1er étage - 1/500



organigramme - 1/1000



Salle de sport - Plan 2ème étage - 1/500



organigramme - 1/1000

12 A-BEX-C

architecte

Verzone Woods Architectes Sàrl

Vevey / Suisse

responsable(s) du projet

Cristina Woods

collaborateur(s)-trice(s)

Julia Magnin

Ludovic Mérigot

Alison Ringlet

Jean-François Gaudard

architecte-paysagiste

Verzone Woods Architectes Sàrl

Vevey / Suisse

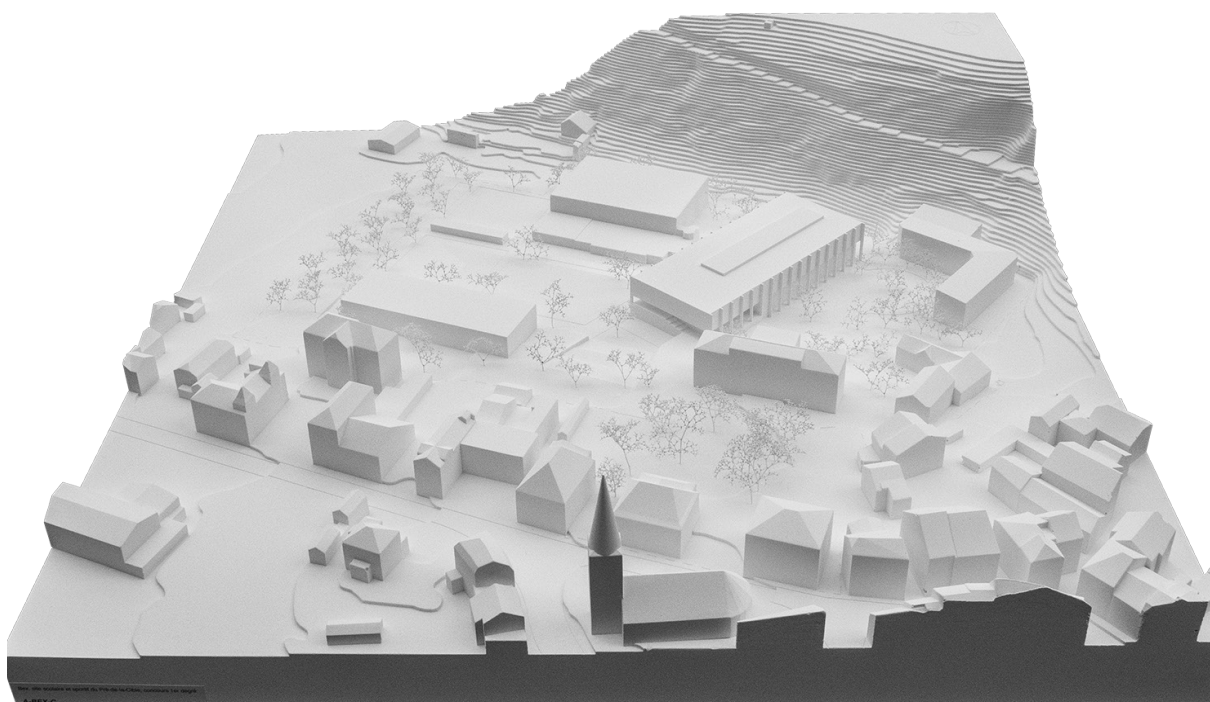
responsable(s) du projet

Craig Verzone

collaborateur(s)-trice(s)

Diego Bermudez

Adèle Hopquin



A-BEX-C

BEX, SITE SCOLAIRE ET SPORTIF DU PRÉ-DE-LA-CIBLE. CONCOURS 1ER DEGRÉ



INTENTIONS MAJEURES

Le projet « A-Bex-C » regroupe les programmes de la nouvelle école, bibliothèque, ludothèque et salles de sport dans un seul bâtiment, dont l'implantation au cœur du site scolaire recompose profondément l'identité et les usages des lieux.

Pensé comme un morceau de ville-paysage, le quartier des écoles tisse des liens avec le noyau historique de Bex tout en maintenant les vues panoramiques existantes sur les montagnes environnantes. À l'intérieur du quartier, l'implantation de la nouvelle école instaure des relations entre les anciens bâtiments et encourage le dialogue entre les façades nouvelles et existantes. Les arrière-cours et les façades secondaires s'activent, desservies avec fluidité par des espaces publics qualifiés.

Les usages collectifs et mixtes sont regroupés au centre : le réfectoire, l'aula, la bibliothèque-ludothèque forment un pôle dynamique et ouvert sur l'extérieur pendant et hors temps scolaires. L'ancien bâtiment d'habitation rénové accueille la maison des jeunes et les locaux LPPS. Le rassemblement, à l'ouest du site, de la piscine et du tennis clarifie à terme la lecture d'un nouveau parc sportif en relation avec les terrains de football.



ACTIVER LE CŒUR DU SITE
Définir une nouvelle centralité au cœur du site par l'implantation des programmes collectifs.

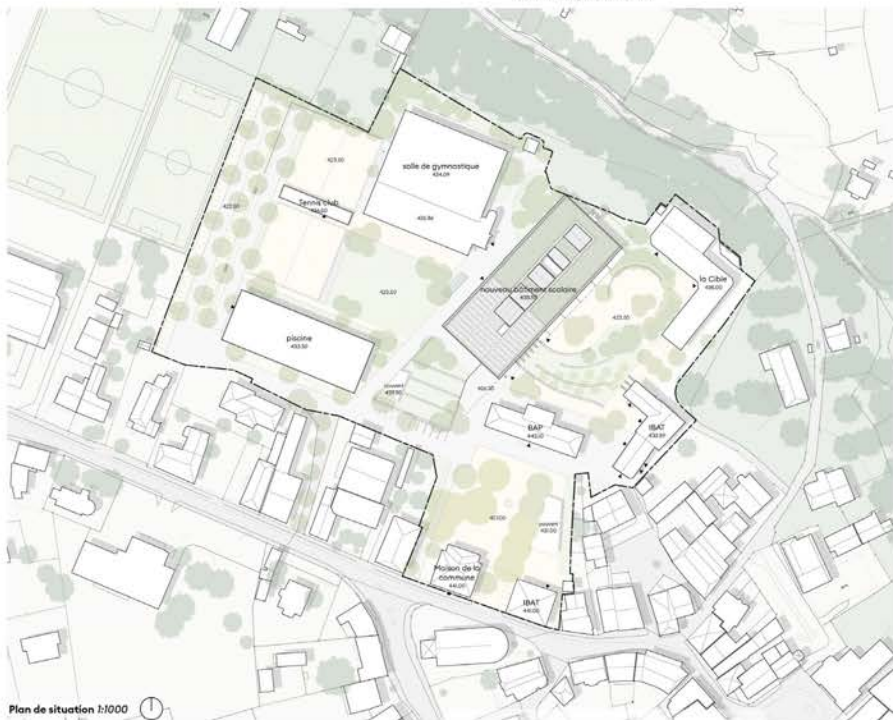
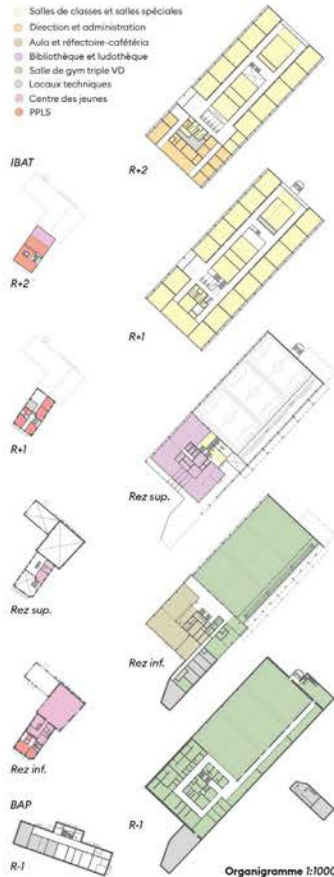
OUVRIR L'ESPACE PIÉTON
Dégager les espaces centraux et libérer l'enceinte des voitures et des clôtures. Les parkings sont végétalisés et concentrés sur les franges du site, les tennis sont replacés à l'Ouest.

COMPOSER LES LIEUX PARTAGÉS
Structurer l'ensemble autour de généreux espaces de rencontre et de jeux. Articuler l'enfilade d'espaces partagés divers et marquer la diagonale ville-montagne.

ORGANISATION DES BÂTIMENTS

La structuration interne du nouveau bâtiment permet de fluidifier la vie scolaire par la proximité des salles de classes avec tous les programmes collectifs ainsi que la direction et l'administration.

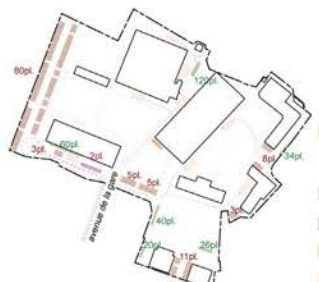
Les deux rez sont animés par les programmes collectifs et les salles de sport ouverte sur les préaux extérieurs. Les salles spéciales, musique et informatique organisent le cœur des étages et disposent de la lumière zénithale de la grande verrière en toiture.



Plan de situation 1:1000



APPROCHE ENVIRONNEMENTALE
 • Valorisation de l'arbre par une canopée dense déclinée dans une grande variété d'espèces.
 • Maximisation des espaces perméables et semi-perméables.
 • Gestion des eaux pluviales de surface et de toiture à ciel ouvert par rétention dans des noues et des jardins de pluie.



PARKING ET CIRCULATIONS
 • Regroupement des places de parking et des circulations motorisées sur les abords du site, sauf pour accès véhiculaires prioritaires et livraisons.
 • Concentration des déposer-minutes en bande d'accès circulaire accessibles depuis l'avenue de la gare.



USAGES MULTIPLES
 • Mixité et juxtaposition des usages de chaque couc.
 • Cohabitation des activités sportives et de détente.
 • Animation des franges des espaces ouverts et des pieds de façade

13 Corporis et Animi

architecte

graf + rouault architectes

Lausanne / Suisse

responsable(s) du projet

Pierre Rouault

collaborateur(s)-trice(s)

Michele Capatori

Anne-Sophie Girard

Léna Villetelle

architecte-paysagiste

Desbois Duvert SNC

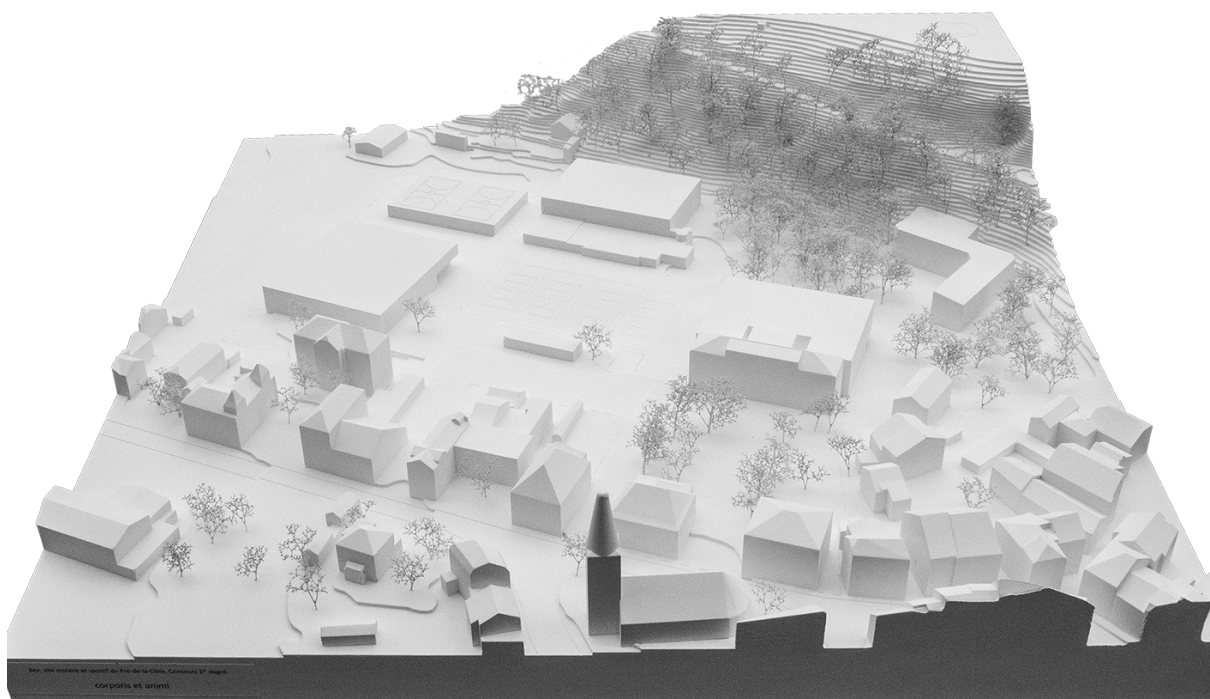
Lausanne / Suisse

responsable(s) du projet

Alice Duvert

collaborateur(s)-trice(s)

--



BEX, SITE SCOLAIRE ET SPORTIF DU PRE-DE-LA-CIBLE, CONCOURS 1ER DEGRE

corporis et animi

PLAN MASSE 1:1000



Pour répondre à l'augmentation des effectifs scolaires liés au développement démographique des localités de l'arrondissement, la Commune de Bex projette de développer le site du Pré-de-la-Cible en complétant les équipements scolaires et sportifs existants.

PARTI ARCHITECTURAL ET URBANISTIQUE



Le projet reconnaît un site avec un fort potentiel de densification à proximité immédiate du centre-ville historique.

La proposition prévoit de conserver les infrastructures du club de tennis existantes et de créer, de part et d'autre, deux nouveaux pôles, l'un dédié principalement aux activités physiques et sportives et l'autre au savoir et à la culture de l'esprit.

A l'Ouest, une nouvelle construction abrite une salle de gymnastique triple, pouvant accueillir des manifestations sportives, un réfectoire et une aula. Ce regroupement d'affectations autorise de multiples synergies optimisant l'exploitation du centre sportif. La grande halle, semi-enterrée, se caractérise par sa transparence visuelle d'Est en Ouest.

A l'Est, le bâtiment du Collège principal est agrandi au Nord par une extension rendue possible par la typologie mono-orientée de l'édifice. Cet agrandissement regroupe les nouveaux besoins scolaires et parascolaires. Il accueille en son cœur la bibliothèque - ludothèque sur deux niveaux, ouverte au public. Le dispositif en coupes permet de connecter avec les différents plateaux (préaux) caractéristiques du site.

Le projet s'intègre ainsi dans le tissu urbain existant, assurant une organisation pertinente avec les constructions existantes de l'ensemble du site et participant à la vie du quartier en dehors des heures scolaires.

Le solde de la parcelle permet d'accueillir la future piscine au Nord-Ouest du site. Les deux terrains tout temps pourront alors être redéposés en talus. La proposition est complétée par une refection du bâtiment existant de 1900 en Centre des Jeunes.

FONCTIONNEMENT DES FLUX

Une réflexion aboutie à propos de la pertinence de la conservation ou non des éléments construits existants permet de renforcer la perméabilité du site et de valoriser les liaisons de mobilité douce en relation avec les quartiers voisins.



CONCEPT DES ESPACES PAYSAGERS
parcours du paysage sonore

Un relevé du paysage sonore actuel a été effectué le matin du samedi 4 février. Les extraits ont ensuite été écoutés à l'aveugle par des personnes qui ne connaissent pas le site.

Leurs impressions d'écoute montrent un décalage entre le paysage visuel et le paysage sonore. Celui-ci est décrit comme un site, plat d'immeuble, terrain vague où l'on ne souhaite pas s'attarder.



schéma des milieux

Le projet paysage s'efforce de repopuler le paysage sonore, notamment par des chants d'oiseaux, tout en diminuant la réverbération des bruits de jeux (ballons, exclamations) par des plantations arborées denses.



Généreuse en pleine terre, la buie boisée épargne la Cible de la halle des sports. Densément plantée de châtaigniers, de chênes et de tilleuls, elle absorbe une partie des échos sportifs et complète l'habitat du discret gabe-mouche.

Les haies d'églantiers, de prunelliers, d'aubépines forment des corridors refuges pour les passereaux qui apprécient la protection des épines autant que les baies automnales. Elles encadrent les terrains de sport, retiennent les ballons et apportent une biodiversité riche et variée.

Située aux portes d'entrée principales du site, les prairies fleuries mettent en valeur le patrimoine arboré existant et lui assure une grande longévité en offrant un sol meuble, humide et perméable à leurs racines aujourd'hui comprimées sous le bitume.

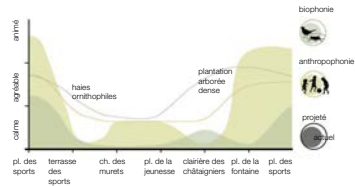
schéma de la gestion des eaux

nouveau paysage
plaine terre
revêtement perméable

Le projet propose des surfaces perméables généreuses, connectées à un réseau de noues paysagères permettant l'infiltration naturelle.

Le projet se veut rationnel compact, dense et donc efficace en termes de développement durable. L'objectif ambitieux, des 40% de pleine-terre est par ailleurs atteint.

analyse du paysage sonore et projet



centre sportif, vue depuis le club house



bâtiment scolaire principal, vue depuis le préau de La Cible



Les nouvelles constructions sont prévues en ossature bois selon un système constructif préfabriqué en atelier permettant à la fois de minimiser les temps de chantier et de s'inscrire dans une démarche de développement durable. Dans le même état d'esprit, les matériaux dissimulés seront favorisés et les toitures seront également végétalisées.

14 PRIMEVERE

architecte

d4 atelier d'architecture SA
Lausanne / Suisse

responsable(s) du projet

Dominique Dériaz
Dagmar Driebeek

collaborateur(s)-trice(s)

Guilherme Pinto
Janette Velasco
Pilar Camarneira

architecte-paysagiste

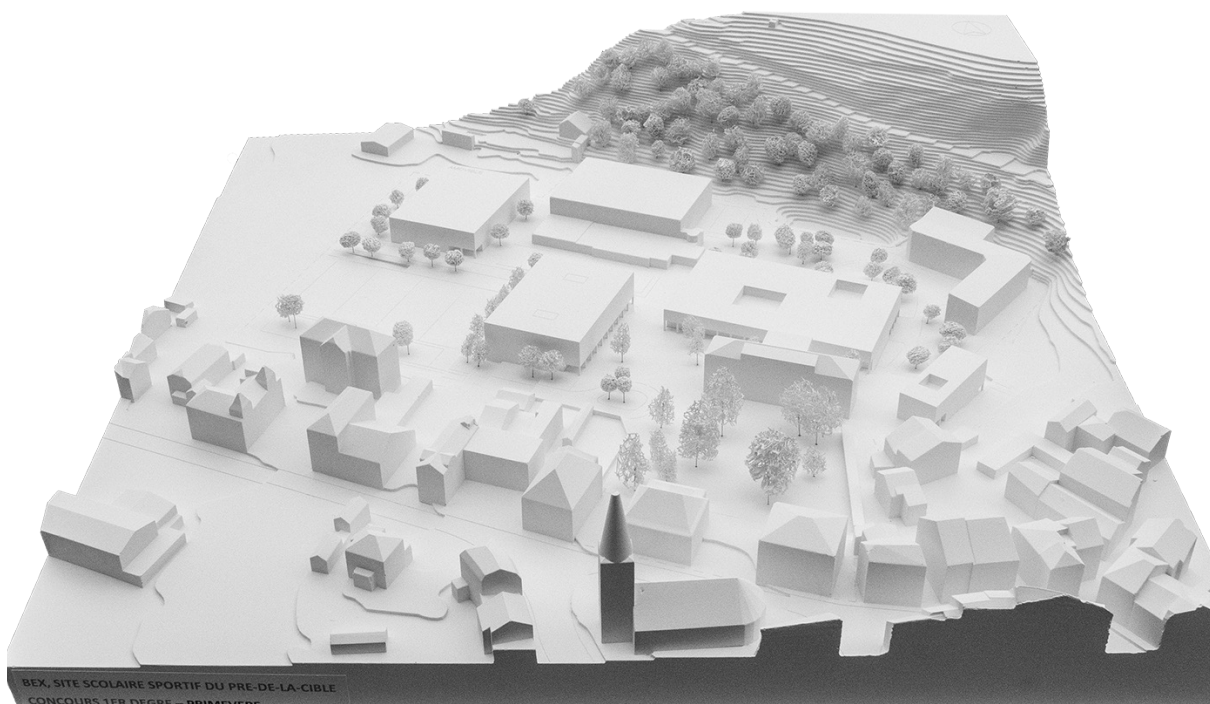
Mettler Landschaftsarchitektur AG
Gossau / Suisse

responsable(s) du projet

Rita Mettler

collaborateur(s)-trice(s)

Daniel Platon

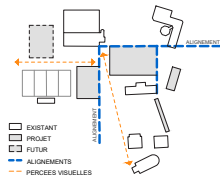


BEX, SITE SCOLAIRE SPORTIF DU PRÉ-DE-LA-CIBLE
CONCOURS 1ER DEGRÉ – PRIMEVERE

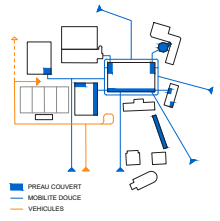
BEX, SITE SCOLAIRE ET SPORTIF DU PRE-DE-LA-CIBLE, CONCOURS 1ER DEGRE PRIMEVERE



ALIGNEMENTS ET VOLUMES



FLUX ET PREAUX COUVERTS



TOPOGRAPHIE



CONCEPT PAYSAGER



- PREAU ECOLE
- TERRAIN SPORT ET JEU
- PARC
- ARBRES EXISTANTS
- ARBRES BOSQUETS
- ARBRES FRUITIERS

LE SITE EST COMPOSE EN DEUX PARTIES AU SUD ET AU NIVEAU DE LA VILLE. LE PREAU PRINCIPAL DE L'ECOLE OFFRE UNE QUALITE URBANISTIQUE REMARQUABLE PAR CES DIMENSIONS, L'ENVOIEMENT BÂTI ET LA CONTRIBUION DE LA VILLE SE TROUVE LA PLAINA AVEC DES INSTALLATIONS SPORTIVES ET ACTIVITES DIVERSES. CETTE PLAINA EST OCCUPEE PAR DES BATIMENTS DISPARES ET DES TERRAINS DE SPORT. L'IMPLANTATION DES TERRAINS DE TENNIS AU CENTRE DE GRAVITE DE LA PARCELLE EST TRÈS CONTRAINDANTE POUR AMENAGER LE SITE. UN COTEAU PENTU ET ARBORISE BORDE LA LIMITE NORD DE LA PARCELLE.

LE PROJET EST COMPOSE DE QUATRE VOLUMES QUI SONT POSITIONNES SUR DES ALIGNEMENTS GENERES PAR LES BATIMENTS EXISTANTS SUR LE SITE. CES VOLUMES PARALLAIRES SONT DIMENSIONNES AFIN D'ETABLIR UN RAPPORT A L'ECHELLE DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI DE GENERER DES ESPACES EXTÉRIEURS VARIES ET DE CREER ET MAINTENIR DES PERCEES VISUELLES. LA DISPOSITION DES NOUVEAUX BATIMENTS OFFRE PAR UNE GENÉTIQUE EQUILIBREE UNE IDENTITE ET UNE COHERENCE A L'ENSEMBLE DU SITE. ELLE FAVORISE LA QUALITE DE VIE AU CENTRE-VILLE. LA REPARTITION DU PROGRAMME DES LOCAUX DANS PLUSIEURS BATIMENTS PERMET ASSÉSMENT UNE REALISATION PAR ETAPES ET DE MAITRISE L'IMPACT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION SUR LE MAINTIEN DU FONCTIONNEMENT DES BATIMENTS EXISTANTS. ELLE PERMET EGALEMENT DE GERER FACILEMENT L'ACCESSIBILITE DES DIVERS LOCAUX EN FONCTIONS DIFFERENTS UTILISATEURS. LE PROJET TIRE PROFIT DE LA DECLIVITE DU TERRAIN AFIN D'ATTENUER L'IMPACT DU VOLUME DES BATIMENTS. LES SALLES DE GYMNASTIQUE SONT IMPLANTEES AU SOUS-SOL. OFFRE A SES EXTREMES DES ESPACES COUVERTS SUSCEPTIBLES D'ACCUEILLIR DES ACTIVITES COMMUNES.

LES SALLES DE CLASSES DU NOUVEAU BATIMENT SCOLAIRE SONT ORIENTEES EST OUEST. LE COULOIR DE DISTRIBUTION ORIENTE NORDSUD. COTEAUVILLE OFFRE A SES EXTREMES DES ESPACES COUVERTS SUSCEPTIBLES D'ACCUEILLIR DES ACTIVITES COMMUNES. LES PLS ET LE CENTRE DES JEUNES SONT IMPLANTEES DANS UN BATIMENT INDEPENDANT EN RELATION DIRECTE AVEC LES ACCES DEPUIS LA VILLE. CE BATIMENT ACCUEILLE AU SOUS-SOL LA NOUVELLE CHAUFFERIE. LE PARKING SOUTERRAIN EST SITUÉ SOUS LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES. IL EST NON SOULEMENT DIRECTEMENT CONNECTÉ AUX NOUVEAUX BATIMENTS MAIS EGALEMENT AUX SALLES DE GYMNASTIQUE EXISTANTES. EN MATIERE DE DURABILITE, LES BATIMENTS PAR LEURS VOLUMETRES SIMPES ET COMPACTES PERMETTENT UNE 'REALISATION ECONOMIQUE' TOUT EN RESONDANT AUX EXIGENCES ENERGETIQUES. LES AMENAGEMENTS EXTÉRIEURS FAVORISENT DES PLANTATIONS ROBUSTES ET DES REVÊTEMENTS PERMEABLES A L'EAU. LE PROJET CHERCHE A REDONNER AU MAXIMUM DES SURFACE DE PLAINA TERRE.

LES AMENAGEMENTS EXTÉRIEURS : LE PROJET PAYSAGER PREND EN COMPTE LES SEQUENCES DES ESPACES EXISTANTS, DES DIFFERENCES TOPOGRAPHIQUES ET DES CONNEXIONS DES CHEMINS ET ACCES VERS LES ENVIRONS. LES AMENAGEMENTS EXTÉRIEURS SERVENT A LA FOIS DE LIEU DE RENCONTRE, DE COUR DE RECREATION POUR LES ELEVES DE L'ECOLE ET D'ESPACE PUBLIC POUR LES HABITANTS DE BEX. ILS SONT COMPOSES DE DEUX ESPACES AVEC DES AMBIANCES DISTINGUES.

LA PLACE DE L'ECOLE : D'UN CARACTERE URBAIN ET DIRECTEMENT LIÉ AU VILLAGE, ELLE REPRESENTE L'ESPACE DE VIE DE L'ECOLE. ELLE EST VASTE ET SPAECIEUSE. C'EST UN LIEU PLUTOT EXTRAVERTI QUI INVITE A DES UTILISATIONS VARIEES.

LE MELANGE COLORE D'ARBRES INDIGENES EXISTANTS ET NOUVEAUX QUI SUPPORTENT LE CLIMAT URBAIN SONT REPARTIS DE FAÇON PEU DENSE ET CÔME ARBES SON CARACTERE A LA PLACE CENTRALE DE L'ECOLE. LES ARBRES, PARFOIS MULTI-TRONCS, ORIENTENT UNE ATMOSPHERE LEGERE ET OFFRE UN AGRÉABLE CONTRASTE AVEC LES BATIMENTS AUSTRES ET VOLUMINEUX A LA LIMITE DE LA VILLE. AVEC LEURS FEUILLES, ILS FILTENT LA LUMIERE DU SOLEIL, ET ASSURENT UN CLIMAT AGREABLE MEME PAR TEMPS CHAUD.

DANS LE PROJET D'AMENAGEMENT, LES ESPECES D'ARBRES EXISTANTS (TILIA, LILAS, BEOULONNE, BEOULONNE, ACEDULUS HYPOCASTANUM MARRON D'INDE) SONT PRESERVEES ET DE NOUVELLES ESPECES D'ARBRES TELLES QUE GLEMIS MONTANA, CLEMATIS ALPINA, YVES DIVERSE VARIETES, KWI - ACTINIDIA DELICIOSA SONT PLANTEES. LES ARBRES SONT PLACES A DIFFERENTES DISTANCES DE 50 A 100 METRES AU FIL DU TEMPS. LE SODIUM D'ARBRES SONT ETRE ECLAIRE, UNE VEGETATION SPONTANEE PEUT SE DEVELOPPER DANS LES ZONES PEU UTILISEES ET DEVONT ETRE REDUITES SI LES ZONES SONT BEAUCOUP UTILISEES. A L'INTERIEUR DE LA SURFACE DE GRAVIER SE TROUVE DES ZONES INDIVIDUELLES CONÇUES COMME DES CLAIRES REORGANISANT DIFFERENTES ACTIVITES ET OUVANT UNE DIVERSIFICATION DES INSTALLATIONS DU SITE.

L'ENSEMBLE DE LA ZONE EST AMENAGE AVEC UN REVÊTEMENT DE SOL STABILISÉ A GRAN FIN SEULE LES ZONES D'ACCES POUR VEHICLES MOTORES SERONT RENFORCEES PAR UNE SURFACE ASPHALTEE. LA MISE EN PLACE D'UNE SURFACE PERMEABLE A L'EAU PERMET UNE GRANDE VARIETE DE VEGETATION. EN PLUS DES NOMBREUSES ESPECES D'ARBRES QUI FORMENT LA 'CANOPEE', UNE VEGETATION SPONTANEE PEUT SE DEVELOPPER DANS LES ZONES PEU UTILISEES ET DEVONT ETRE REDUITES SI LES ZONES SONT BEAUCOUP UTILISEES. A L'INTERIEUR DE LA SURFACE DE GRAVIER SE TROUVE DES ZONES INDIVIDUELLES CONÇUES COMME DES CLAIRES REORGANISANT DIFFERENTES ACTIVITES ET OUVANT UNE DIVERSIFICATION DES INSTALLATIONS DU SITE.

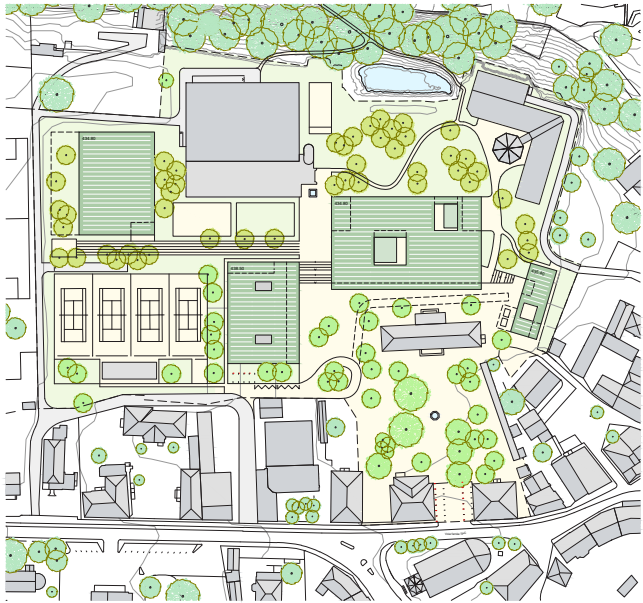
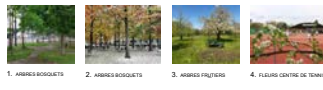
LE VERGER : LA REORGANISATION DU SITE ET L'IMPLANTATION DES NOUVEAUX BATIMENTS GENERENT AU NORD UN ESPACE EXTÉRIEUR OUVRE ET RETIENE. C'EST UN LIEU PLUS INTIME ET INTROVERTI, CALME ET ISOLÉ. IL INVITE AUX ACTIVITES DE DETENTE. IL EST AGREMENT D'INFRASTRUCTURES DE SPORT ET DE TERRAINS DE JEUX.

LA PLANTATION D'ARBRES INDIVIDUELS ET GROUPES D'ARBRES DE DIFFERENTES VARIETES DE FRUITS, COONNE A CET ESPACE EXTÉRIEUR LE CARACTERE D'UN VERGER. ATTRAVERS LES PLANTATIONS RELIENT LES DIVERSES ZONES DU SITE. DE PLUS, DES PETITS ARBRES MULTITRONCS ET DES ARBUSTES A PRODUITE IMMEDIATE DES BATIMENTS SCOLAIRES COMPLETENT LA PLANTATION COMPOSEE DE GRAMINEES ORNEMENTALES ET DIVERSES QUI ELARGISSENT LA GAMME DES PLANTES.

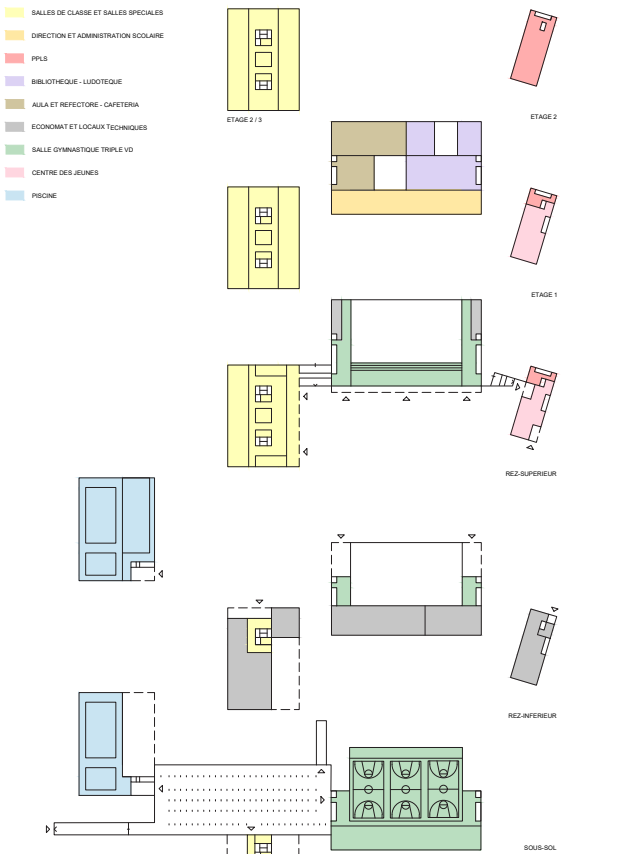
DES GROUPES ISOLÉS DE POMMIERS, DE CERISIERS SAUVAGES, D'AMBRONCIERS ET DE MIRABELLERS AVEC LEURS FLEURS ET LA SPÉNDEUR DES FRUITS DONNENT AU JARDIN UN CARACTERE QUI FAIT REFERENCE AUX VERGERS D'AUTREFOIS.

LE BASSIN DE RETENTION EST CONSERVE ET INTÉGRE A LA PRAIRIE DU VERGER.

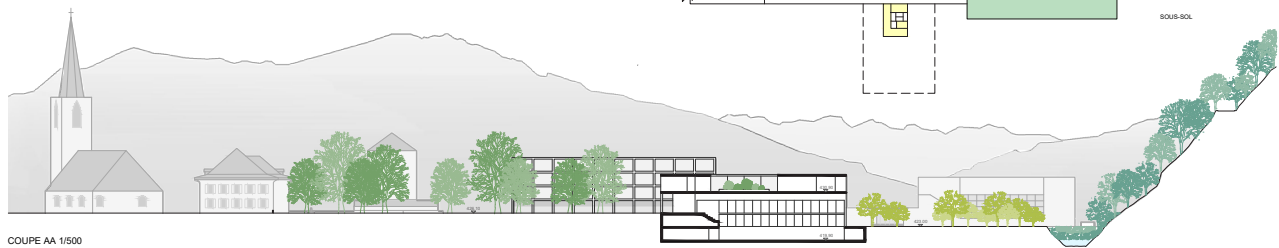
LE CHEMIN DU NORD : LA PARTIE NORD DU SITE EST BORDEE PAR UN COTEAU NATUREL ESCARPE. UN ACCES ALTERNATIF EST AMENAGE EN CONSTRUANT UN CHEMIN A PLANO DE COTEAU. IL OFFRE UNE NOUVELLE CONNEXION ET UNE APPROCHE ADVENTUREUSE DE LA ZONE. CE CHEMIN COMPLETE LE RESEAU DE SENTIERS ESCARPES SE TROUVANT SUR LA PARTIE SUPERIEURE DU COTEAU.



SITUATION 1/1000



- SALLES DE CLASSE ET SALLES SPECIALES
- DIRECTION ET ADMINISTRATION SCOLAIRE
- PLS
- BIBLIOTHEQUE - LUOTHEQUE
- AULA ET REFECTOIRE - CAFETERIA
- ECONOMAT ET LOCAUX TECHNIQUES
- SALLE GYMNASTIQUE TRIPLE VIO
- CENTRE DES JEUNES
- PISCINE



COUPE AA 1/500

15 ADANA

architecte

LAFFLY Thomas

Marseille / France

responsable(s) du projet

Thomas Laffly

collaborateur(s)-trice(s)

Lou Perdreau

Arthur Sanchez

architecte-paysagiste

Territoires SARL

Besançon / France

responsable(s) du projet

Etienne Voiriot

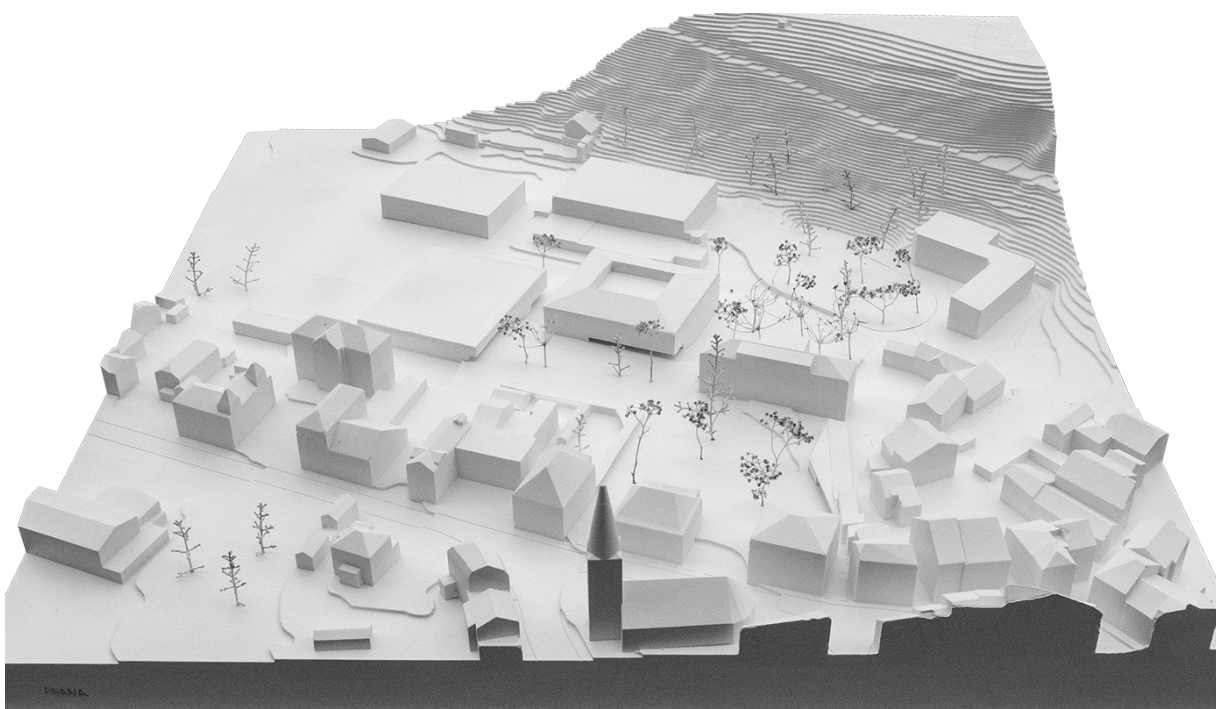
collaborateur(s)-trice(s)

Rémi Projean

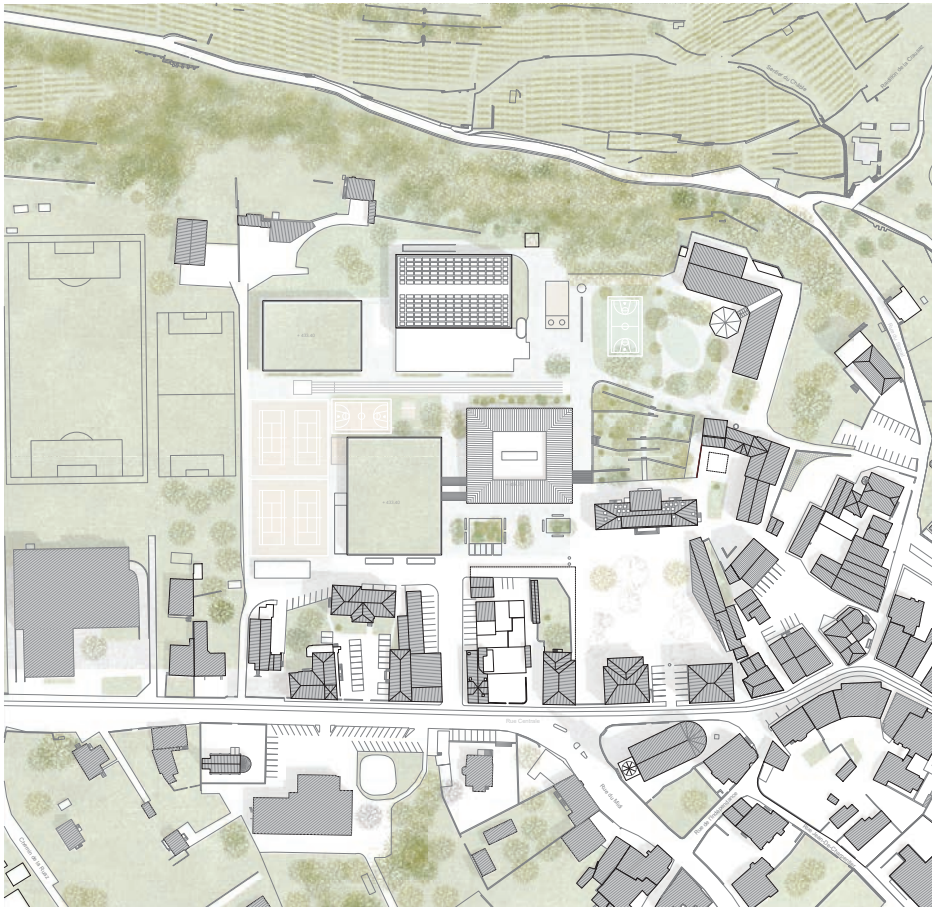
Deniz Tektunali

Loïc Jacob

Lili Guiton



Bex, site scolaire et sportif du Pré-de-la-Cible, concours 1er degré - ADANA



PLAN SITUATION



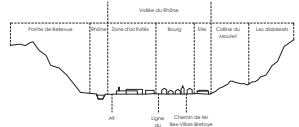
CONTEXTE

Les qualités paysagères et la biodiversité propre à la commune de Bex constituent le point de départ du projet. Au cœur du grand territoire de la vallée du Rhône, nos intentions se sont tout de suite portées sur les liens qui se créent à l'interface entre le grand paysage du massif du Chablais d'un côté, et un milieu naturel et productif plus proche de l'autre, avec les coteaux viticoles de la colline du Montet.

Ces motifs paysagers participent à l'identité du site dans sa globalité. En effet, la commune de Bex s'inscrit dans la grande vallée du Rhône, dans le canton du Valais.

Sur les pentes des montagnes, les forêts sont très nombreuses et font partie du folklore local avec des arbres monumentaux comme dans la forêt des châtaigniers.

C'est dans cet environnement très sauvage et verdoyant que s'inscrit la commune de Bex, site stratégique et d'intérêt cantonal, pôle économique et touristique tourné vers la promotion de la nature, proposant une offre culturelle et sportive variée. Elle tire profit des liaisons ferroviaires et de l'autoroute A9, vecteurs de rayonnement de ses activités à l'échelle inter-communale.



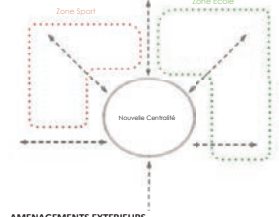
SITE

Au sein de la commune, le site du Pré-de-la-Cible est un lieu privilégié de développement urbain, situé entre les coteaux viticoles du Montet et la rue centrale, l'accessibilité de la parcelle se fait en peigne sur sa partie Sud-Est. Cependant, les aménagements et les espaces fabriquent une certaine rupture entre le bourg et les vignes voisines. La place du végétal reste très limitée, malgré la présence de très beaux sujets en entrée de site. La nature non-définie des équipements et de leurs limites, ne donne pas une lecture claire du site pour l'usager.

IMPLANTATION

Le projet d'agrandissement du site scolaire et sportif et culturel pour les bellerins et les habitants de la vallée se doit d'offrir une continuité des couleurs naturelles et vivants. (Il s'agit d'assurer une continuité pour le développement et le voyage des espèces vivantes.) en présence ainsi que de porter un regard sur l'expansion constante de la commune urbaine le long de l'Avançon. Les avantages qu'offre la commune en termes de mobilités et de connexions avec les communes environnantes sont pris en compte pour permettre à ce nouvel équipement de renforcer le rayonnement de Bex à l'échelle cantonale sur l'offre sportive, éducative et culturelle.

L'implantation des volumes cherche à redéfinir l'utilisation du site du Pré-de-la-Cible dans ses accès ainsi qu'à clarifier la lecture des limites des différents espaces. Le Programme se répartit donc sur l'ensemble du site pour viser une meilleure intégration, s'installant parfois dans les bâtiments existants pour la cohérence de programmes et afin de limiter l'imperméabilisation des sols. Pour minimiser le volume bâti, les constructions nouvelles s'implantent dans la pente naturelle du terrain. Leur emplacement au Sud de la parcelle dessine un nouveau parvis qui distribue plus logiquement les flux aux différents activités du site, les volutés n'y accèdent plus au-delà de celle-ci. Le volume scolaire et public accueille les usagers par un grand parvis piéton végétalisé qui prend le rôle de nouvelle centralité pour l'orientation au sein du site. L'interaction des périodes scolaires et non-scolaires s'imbrique dans cet espace en ce sens.



AMÉNAGEMENTS EXTERIEURS

Dans cet environnement, les enjeux autour du confort des usagers face au changement climatique, de la mutualisation des espaces et de l'interaction entre le site, le grand paysage et la ville de Bex doivent mieux s'exprimer pour fabriquer un lieu intégré à son contexte.

Les aménagements visent à lier le site au grand paysage, pour raconter une certaine continuité, de la ville à la nature, la laissant progressivement plus affirmée au fil de la déambulation vers le coteau.

Différents espaces fonctionnant en autonomie proposent des identités variées, permettant de se repérer dans l'espace. Dans cette idée, la matérialité des cours propose une gradation des surfaces, de la plus minérale à la plus perméable. On retrouve dans tout le site une perméabilité plus assumée vers la Cible et plus ponctuelle en s'approchant du centre-bourg.

CHANTIER

Préalablement à la mise en place du chantier de l'école, le club de Tennis sera relocalisé, lui permettant de fonctionner sans interruption. La construction du nouveau bâtiment de l'école ainsi que du gymnase, en une unique zone claire et définie, prendra place en bordure du site scolaire actuel, lui permettant aussi de préserver son fonctionnement et de veiller à une bonne gestion de la sécurité. Par la suite, le travail plus doux de désimperméabilisation et d'aménagement paysager pourra se phaser afin de limiter l'impact sur le fonctionnement du site. Les petits chantiers de rénovation laissent une liberté d'intervention dans le temps et leur impact sur le site léger.

Les terres d'excavation issues de l'aménagement dans la pente seront exploitées afin d'aplanir la partie Sud-Est de l'implantation par remblais et pour la fabrication des murs intérieurs des bâtiments en béton de terre.

Cette implantation ouvre des possibilités de densification du site sur un plus long terme, au Nord-Est et également au Sud du nouveau parvis.



16 LOUP-GAROU

architecte

ATELIER ORTUS

Lausanne / Suisse

responsable(s) du projet

Nicole Nay

Patrizio Longo

collaborateur(s)-trice(s)

Mégane Hänni

Adrien Liaudat

architecte-paysagiste

Atelier Descombes Rampini SA

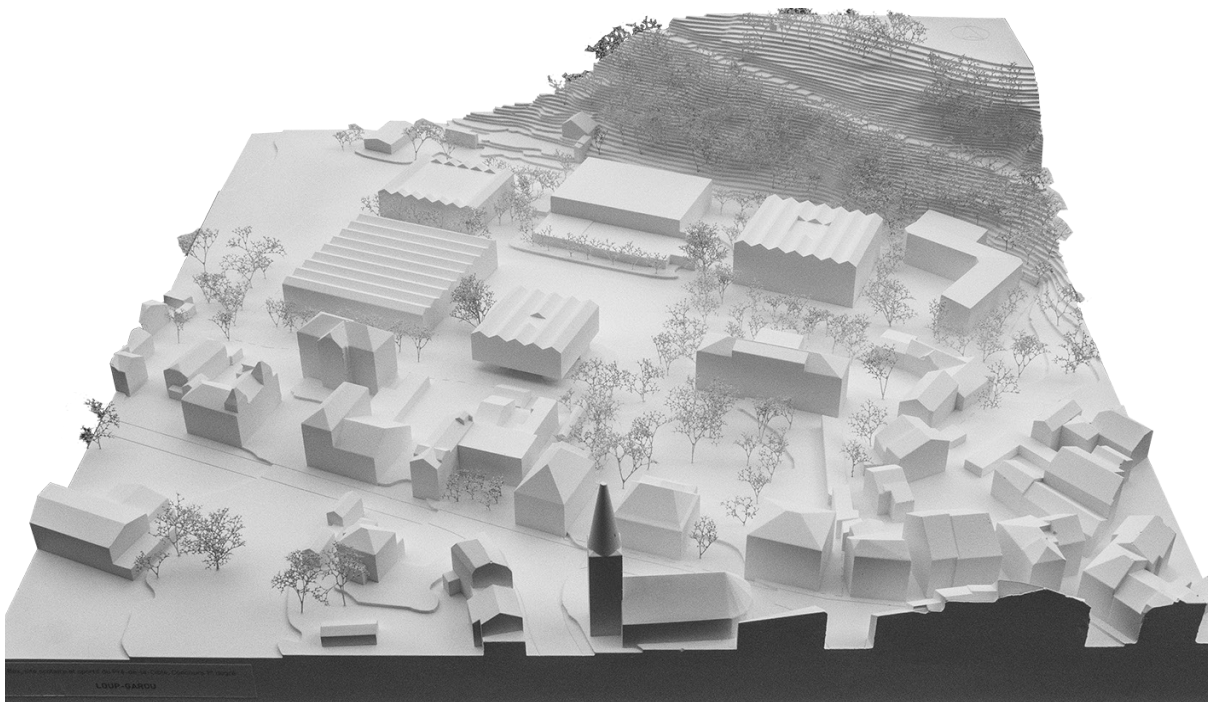
Genève / Suisse

responsable(s) du projet

Marco Rampini

collaborateur(s)-trice(s)

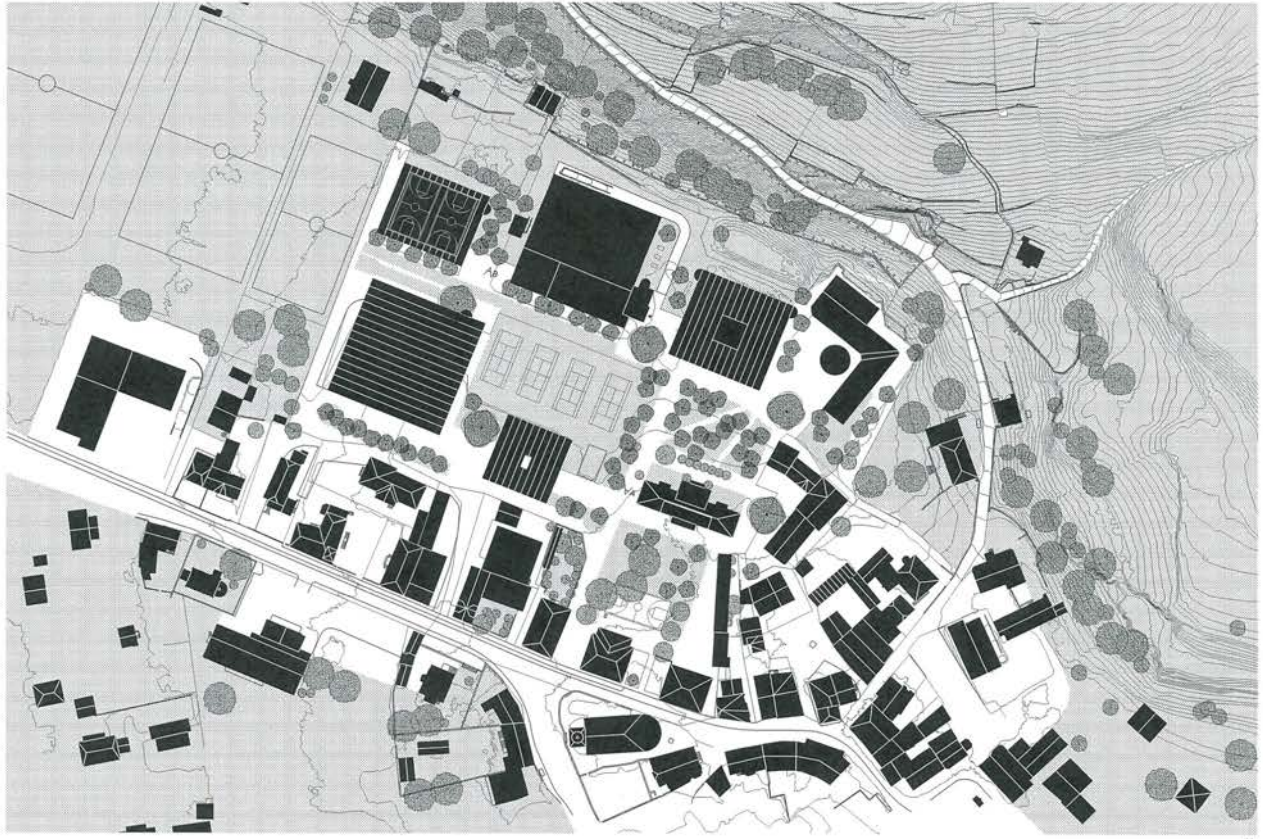
Guillermina Ceci



LOUP-GAROU



Bex, site scolaire et sportif du Pré-de-la-Cible
Concours degré 1



LOUP-GAROU

Tel le jeu de société qui réunit grands et petits, la proposition se veut en lien direct avec le sud-est-ouest et les espaces extérieurs. La division du programme en plusieurs bâtiments distincts permet un cheminer en plusieurs étapes sans impacter les bâtiments existants. Un accès spécifique à chaque activité rend la gestion et l'orientation du site fluides.

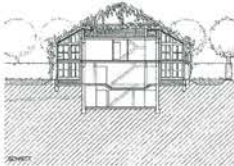
Le bâtiment de la bibliothèque et de l'administration forme un portique d'entrée du site, à cheval entre le pôle sportif à l'ouest et le pôle scolaire à l'est. Il forme un pivot d'entrée pour les véhicules motorisés et pour ceux qui se déplacent en mobilité douce. Du côté ouest, il offre un accès immédiat aux bâtiments destinés au grand public (bibliothèque, salle, salle de gym triple et piscine) et il fait le lien avec le site scolaire à l'est.

Les nouvelles classes sont placées dans un nouveau bâtiment qui vient compléter les existants.

Les locaux PPLS se logent dans l'habitation existante. Cette position dans le site lui permet de bénéficier d'une intimité appropriée et de réaffirmer une substance bâtie existante.

Référence
OSWALD MATHIAS UNGERS - SOLAR HAUS 1980

En 1980, l'architecte allemand Oswald Ungers a imaginé une maison solaire passive. Ce thème est toujours d'actualité. L'écologie de la construction réside dans un choix spatial ainsi qu'une matérialisation. La technique doit rester aussi simple que possible.



CONSTRUCTION LOW-TECH / BIOCLIMATIQUE

Comme un thermos, une couche spatiale non chauffée entoure chaque bâtiment. Cette couche d'air permet d'atténuer la chaleur du soleil en été et de profiter de l'apport solaire en hiver.

La même façade est pensée pour accueillir les panneaux solaires photovoltaïques de manière optimale. La couche spatiale entre le volume habité et cette toiture froide permet de récupérer les eaux de pluie pour les chasses d'eau et l'arrosage. Le positionnement des techniques en toiture évite ainsi tout mouvement de terre inutile.



MAILLE URBAINE

La composition des espaces libres et bâtis s'organise dans le respect d'une maille urbaine complexe, composée par la rencontre de trois structures différentes:

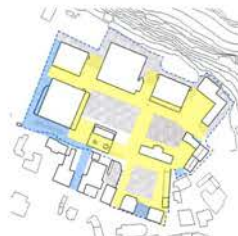
1. La trame du village avec sa motricité propre et ses lignes de forces radiales.
2. La grille qui émerge de l'organisation des équipements sportifs et scolaires, ample et orthogonale.
3. La ligne ondulée annonçant le pied de la colline.



ESPACES COMMUNS

Les espaces distants/bâti et servent des bâtiments s'ouvrent sur l'espace libre, établissant un prolongement des activités intérieures à l'extérieur. Des escaliers au fond des cours connectent le site aux bâtiments de manière verticale. La sous-division en plusieurs cours dilue la masse d'enfants présents sur le site s'appropriant ainsi des espaces à leur échelle, spécifique aux besoins de chaque âge.

Les bâtiments existants bordent la cour existante côté est sont démontés pour créer un préau couvert.



CLARTE DES MONDES

Les élèves et promeneurs débambulent librement sur le site; en tout confort et sécurité grâce à un schéma de séparation des flux clair: le site est entièrement dédié aux mobilités douces. La gestion des genres est compatible avec tout usage.

Ensemble avec l'accès au parking automobile, le flux des voitures (TC et TM) reste concentré dans l'angle sud-ouest de la parcelle. Le stationnement voiture et PMR est réparti sur la toiture entre le site et le centre du village. Les stationnements deux-roues non motorisés sont répartis au cœur du site, au plus près des entrées des bâtiments.



PROJET PAYSAGER

Le projet paysager propose d'ouvrir le système. La colline s'est plus un ariane, elle devient une destination; une entité paysagère à redécouvrir.

Le couloir boisé qui annonce le début de la colline est prolongé entre les bâtiments de manière à pénétrer le site et y introduire son caractère forestier. Les espaces abondamment plantés, aménagés avec des éléments naturels (grands cailloux) qui offrent des possibilités de jeux et d'activités, sont complétés par des surfaces minérales ombragées pour naviguer dans le site. Des arbres majeurs ponctuent ce réseau d'espaces libres et annoncent les accès principaux aux bâtiments.



Vue A



17 SPIANATA

architecte

DAN ARCHITECTES Sàrl
Lausanne / Suisse

responsable(s) du projet

Dany Roukoz
Julien Cochard

collaborateur(s)-trice(s)

Boulos Douaihy
Mounia Frem
Romy Khalouf
Diana Doumit

architecte-paysagiste

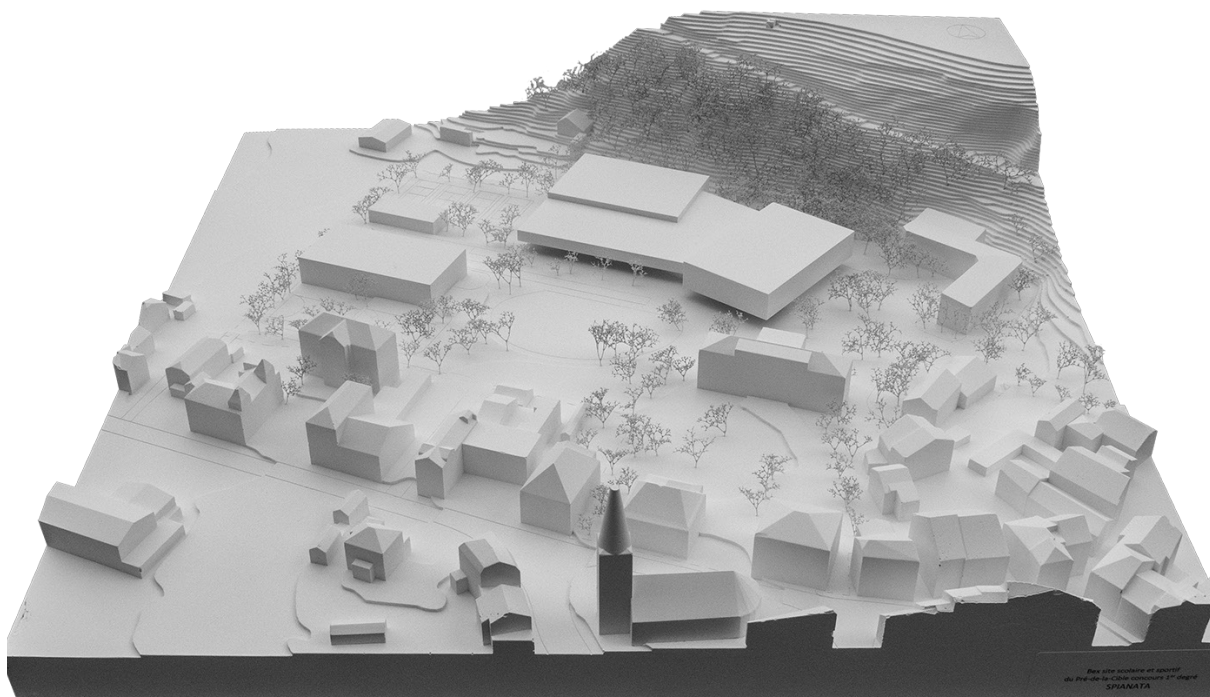
LANDSCHAAP
Antwerpen / Belgique

responsable(s) du projet

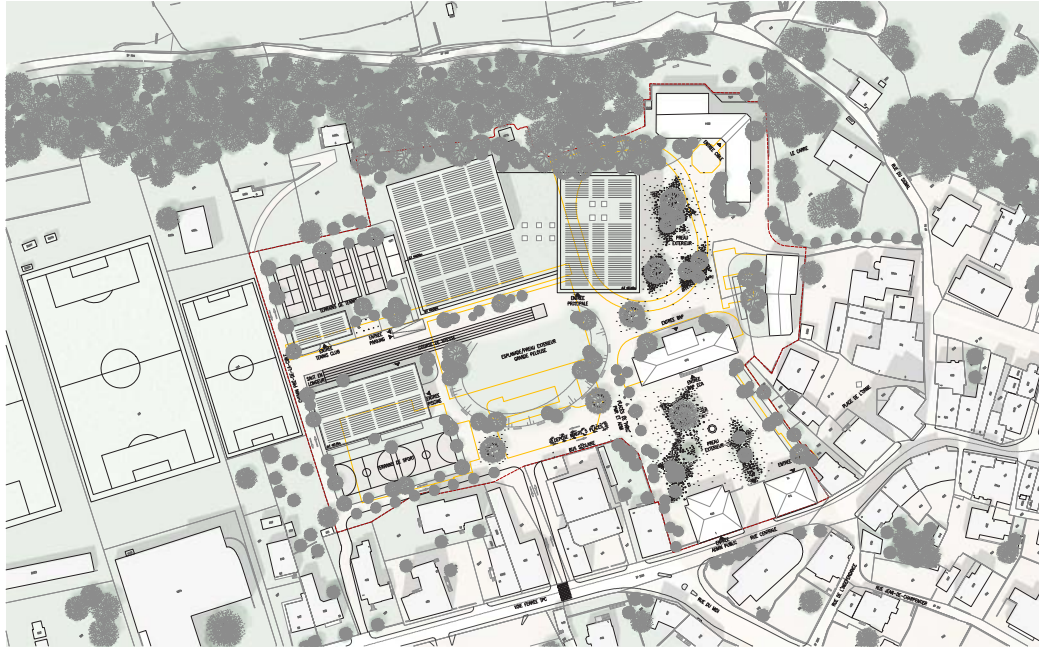
Maarten Bral

collaborateur(s)-trice(s)

Lars Van De Putte



S P I A N A T A



SITE IMPLANTATION

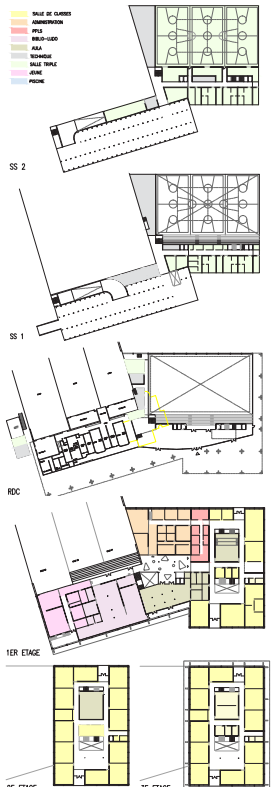
Le site du Pré-de-la-Cible, situé à Bex, est un espace public occupé par de nombreux bâtiments à vocation publique et scolaire. Avec une concentration de programmes sportifs et culturels destinés au public, ce site a permis à une grande partie de la population de Bex et ses alentours. La position des bâtiments autour de grands axes routiers favorise l'alignement du site et son caractère de quartier de ville. Sa situation à l'extrémité de la commune en fait un lieu incontournable.

Le projet vise à mettre en valeur les espaces existants à travers les constructions bordant l'avenue de la Gare et la rue Central, pour offrir l'alternance sur ce site. Des idées d'usage et un traitement différencié de voirie jusqu'à un permis d'urbanisme de dégrader la présence du site scolaire depuis les voies d'accès au centre historique de la ville. Il est prévu également de réorganiser les constructions qui bordent cette courtoisie. L'insertion d'un grand espace public unique sera ainsi renforcée par les différents programmes révisés ci-dessus. La zone en charge de l'usage du site, son caractère et l'inspiration du bâtiment à côté de la salle de gym et en bordure de parcelle. L'implémentation proposée offre une grande flexibilité d'organisation des infrastructures existantes et futures de l'usage du site.

L'implémentation du terrain à côté de l'ancienne salle de gym permet de créer le grand espace public de projet. C'est un grand espace ouvert par la future piscine, les salles de gym, la bibliothèque, la maison des jeunes. Mais aussi que par les programmes scolaires. C'est un lieu de rencontre pour les habitants et les visiteurs. Sa position lui donne une fonction polyvalente à destination de l'usage de la commune.

Le terrain des différents bâtiments est défini par la disposition des bâtiments. Le nouveau bâtiment public contient l'ensemble du nouveau programme, mais avec le grand espace ouvert. Le volume des salles de classe est « visible » au-dessus de la nouvelle salle de gym pour créer une nouvelle cour d'école à l'est tout en assurant un lien avec l'implémentation sur son site ouvert. A l'ouest, deux grandes zones séparées par la future piscine municipale, contenant une grande bande d'aménagement sportif. Sur ces zones nord et sud, le terrain est au sud les terrains de sports existants. Son positionnement est justifié par son caractère de courtoisie à l'ouest du site. Le nouvel espace public est conçu pour offrir une expérience nouvelle pour les habitants privés situés au nord. Enfin, la cour d'école actuelle est tout à fait adaptée à l'usage scolaire. Elle est destinée à constituer un lien cohérent avec les nouveaux espaces publics.

En somme, le projet vise à transformer le site du Pré-de-la-Cible en un lieu de rassemblement incontournable au cœur de la ville. Avec une ouverture et un lien, des espaces publics bien définis, une grande espace vert et un bâtiment scolaire innovant, ce site sera un espace où se rencontrer sport, culture, éducation et vie sociale.



ORGANISATION, PROGRAMME ET FLUX

Le nouveau bâtiment public est conçu pour répondre aux besoins de la commune. Son organisation interne permet une utilisation indépendante ou complémentaire des différents programmes proposés. Ainsi, les salles de gym, la cantine, la bibliothèque et l'Alca, peuvent être utilisées ensemble ou séparément par les utilisateurs, tout en assurant le programme de l'école non scolaire.

Le grand hall d'entrée, situé au nord-ouest, relie tous les programmes du bâtiment. Celui-ci délimite les espaces sportifs au nord et au sud, les parties publiques au premier étage, le programme scolaire, ainsi que l'accès au parking souterrain. Le hall peut être divisé en deux pour permettre des accès distincts entre l'école et le centre public, offrant une flexibilité d'utilisation. Les vestiaires et équipements de l'ancienne salle de gym sont conservés, tandis que les espaces complémentaires de la nouvelle salle de sport sont réajustés.

Le hall est ouvert sur la nouvelle salle de gym et donne accès aux gradins, ce qui est un espace polyvalent.

Au premier étage, une extension du grand hall donne accès aux programmes publics tels que la bibliothèque, la maison des jeunes, l'Alca, ainsi que l'implémentation de l'école. Les salles P.A.C. à l'est et les salles de classe de l'école. Les accès aux gradins de l'ancienne salle de gym sont également à l'est.

Le deuxième étage propose le programme scolaire des classes. Un escalier dédié à l'école sépare les flux scolaires des flux publics lorsque l'école est en fonction. Il distribue tous les étages de l'école et donne un accès direct aux équipements de la salle de gym en sous-sol. Cet escalier peut être fermé pour empêcher l'accès aux étages supérieurs de l'école lorsque celle-ci n'est pas en fonction.

Le parking souterrain sur deux niveaux est accessible aux étages entiers du programme de centre hall ouvert. Celui-ci permet d'accéder au bâtiment, ainsi qu'aux autres bâtiments du site, grâce à sa position centrale.

La flexibilité du bâtiment est assurée par un programme d'usage et d'accès selon l'état actuel. Les espaces minimes sont situés au début du chemin du Pré-de-la-Cible. L'accès au parking souterrain est le même parcours. Toute route de site est rendue à la mobilité douce. Les différents parkings sont conçus à proximité des différents bâtiments. Ceux-ci seront couverts par une marquise ou l'implémentation des grands espaces couverts par le projet.

PARCAGE

Le projet tente de résoudre plusieurs problématiques de stationnement de construction sur un site occupé. Tout d'abord, il est important de considérer l'usage d'une zone de stationnement regroupé et compacte pour ne pas perturber l'usage du site durant la période de travaux. La construction de lieux de stationnement liés au bâtiment est une solution à long terme. L'usage de la salle de gym actuelle sera conservé par la mise en place d'une nouvelle entrée temporaire. L'accès de la salle de gym existante, au sud-ouest, sera réajusté. Cette solution permet de rendre la salle de gym utilisable durant toute la durée du chantier. La P.A.C. est également utilisée par les différents points d'accès qui le borde. En outre, la réorganisation des bâtiments qui rendent difficile la lecture du site peut avoir un impact négatif sur l'usage principal, en amont ou en aval de celui-ci, tout comme l'implémentation de l'école.

STRUCTURE TECHNIQUE DE CONSTRUCTION

Ce projet combine des stratégies diverses de matériaux qui répondent à des critères nationaux, constructifs et environnementaux. La réalisation de tous les murs extérieurs, les radiers et les dalles de parking en béton armé offre une grande résistance aux charges et une durabilité exceptionnelle. Cela permet également une grande flexibilité lors de la construction des espaces intérieurs.

La structure intérieure est composée de dalles mates et de murs pleins en bois, sauf pour le parking qui est en béton armé.

Les parties émergentes du bâtiment sont entièrement construites en bois et les grandes portes sont réalisées en aluminium. La façade est également en bois, elle est constituée de modules préfabriqués. Les sols sont en bois et la protection de l'enveloppe grâce à un grand aéraulique. Ce geste est soutenu par la forme de la structure qui permet de limiter les ponts thermiques.

Le bois est privilégié car c'est un matériau renouvelable qui permet de réduire l'empreinte carbone. Celui-ci est également utilisé par les différents points d'accès qui le borde. En outre, la réorganisation des bâtiments qui rendent difficile la lecture du site peut avoir un impact négatif sur l'usage principal, en amont ou en aval de celui-ci, tout comme l'implémentation de l'école.

En somme, la combinaison de béton et de bois, associée à une toiture végétalisée, offre au bâtiment à la fois stabilité, insouciance et écologie. Ces choix techniques et constructifs offrent aux futurs utilisateurs un environnement de qualité respectueux de l'environnement et durable dans le temps.



PROJET PAYSAGER, ESPACE

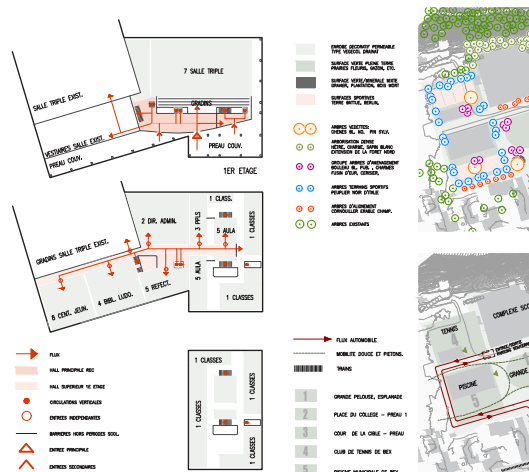
Le projet paysager du site se veut en parfaite harmonie avec la nature environnante. Il se fonde sur une réhabilitation du site par des essences locales (chêne, hêtre, érable) et des essences exotiques (palmiers, bambous). Le projet vise à créer un espace public ouvert et un lieu de rencontre pour les habitants et les visiteurs. Sa position lui donne une fonction polyvalente à destination de l'usage de la commune.

Le projet vise à mettre en valeur les espaces existants à travers les constructions bordant l'avenue de la Gare et la rue Central, pour offrir l'alternance sur ce site. Des idées d'usage et un traitement différencié de voirie jusqu'à un permis d'urbanisme de dégrader la présence du site scolaire depuis les voies d'accès au centre historique de la ville. Il est prévu également de réorganiser les constructions qui bordent cette courtoisie. L'insertion d'un grand espace public unique sera ainsi renforcée par les différents programmes révisés ci-dessus. La zone en charge de l'usage du site, son caractère et l'inspiration du bâtiment à côté de la salle de gym et en bordure de parcelle. L'implémentation proposée offre une grande flexibilité d'organisation des infrastructures existantes et futures de l'usage du site.

L'implémentation du terrain à côté de l'ancienne salle de gym permet de créer le grand espace public de projet. C'est un grand espace ouvert par la future piscine, les salles de gym, la bibliothèque, la maison des jeunes. Mais aussi que par les programmes scolaires. C'est un lieu de rencontre pour les habitants et les visiteurs. Sa position lui donne une fonction polyvalente à destination de l'usage de la commune.

Le terrain des différents bâtiments est défini par la disposition des bâtiments. Le nouveau bâtiment public contient l'ensemble du nouveau programme, mais avec le grand espace ouvert. Le volume des salles de classe est « visible » au-dessus de la nouvelle salle de gym pour créer une nouvelle cour d'école à l'est tout en assurant un lien avec l'implémentation sur son site ouvert. A l'ouest, deux grandes zones séparées par la future piscine municipale, contenant une grande bande d'aménagement sportif. Sur ces zones nord et sud, le terrain est au sud les terrains de sports existants. Son positionnement est justifié par son caractère de courtoisie à l'ouest du site. Le nouvel espace public est conçu pour offrir une expérience nouvelle pour les habitants privés situés au nord. Enfin, la cour d'école actuelle est tout à fait adaptée à l'usage scolaire. Elle est destinée à constituer un lien cohérent avec les nouveaux espaces publics.

En somme, le projet vise à transformer le site du Pré-de-la-Cible en un lieu de rassemblement incontournable au cœur de la ville. Avec une ouverture et un lien, des espaces publics bien définis, une grande espace vert et un bâtiment scolaire innovant, ce site sera un espace où se rencontrer sport, culture, éducation et vie sociale.



DEVELOPPEMENT DURABLE - ENVIRONNEMENTS - ENERGIE

Le choix d'un bâtiment urbain est en parfait adéquation avec les critères posés par le label Minergie PECO. La composition du volume global favorise les développements futurs du site en limitant au maximum la surface au sol.

La composition du projet permet également d'économiser sur les charges de chauffage. Le facteur de forme global est optimisé grâce à la réduction des surfaces de façades. Les économies réalisées se collent à la salle de gym existante pour être réinvesties dans la réinvention de son enveloppe pour améliorer son confort.

La réalisation des installations techniques aux normes de la salle de gym permet de réduire les coûts de chauffage du bâtiment. Ceci permet une optimisation des coûts d'exploitation, de maintenance et de fonctionnement.

L'implémentation de la salle de gym favorise l'efficacité thermique naturelle grâce aux économies d'énergie dans la gestion climatique du bâtiment. Le parking est réalisé sur deux niveaux pour répondre aux besoins de stationnement de la zone tout en préservant les surfaces au sol.

L'utilisation de la structure en bois pour tous les éléments hors terre permet de minimiser l'usage du béton. Cela permet une réduction significative des émissions de CO2 durant tout le cycle de vie du bâtiment.

La future plate végétalisée favorise une meilleure gestion des eaux pluviales et améliore l'isolation thermique du bâtiment. L'utilisation de capteurs solaires PV assure la production d'énergie électrique renouvelable.

La gestion des eaux de pluie et la réduction des îlots de chaleur sont assurés par le projet d'aménagement extérieur. Les surfaces minérales sont réalisées à l'aide de matériaux perméables et clairs, pour favoriser le traitement de surface et la capture de la chaleur. Les arbres offrent des canopées d'ombrage bienvenues en été et des habitats pour les différentes espèces végétales et animales.

Enfin, la collecte des eaux de pluie dans des citernes enterrées permet de répondre aux besoins en arrosage du site et contribue à réduire la consommation d'eau potable. Tous les choix de construction et d'exploitation ont été réfléchis et prévus en complément des critères techniques et constructifs des systèmes efficaces et durables du projet.



PLAN DE SITUATION 1/1000



BEX, SITE SCOLAIRE ET SPORTIF DU PRÉ-DE-LA-CIBLE, CONCOURS 1ER DEGRÉ

18 SUR LE RING

architecte pilote acte architectes associés Sàrl
Lausanne / Suisse

responsable(s) du projet

Jean-Denis Thiry

collaborateur(s)-trice(s)

Edgar Amaro

architecte transversal architectes Sàrl
Lausanne / Suisse

responsable(s) du projet

Xavier Marlaire

collaborateur(s)-trice(s)

Esteban Peytou

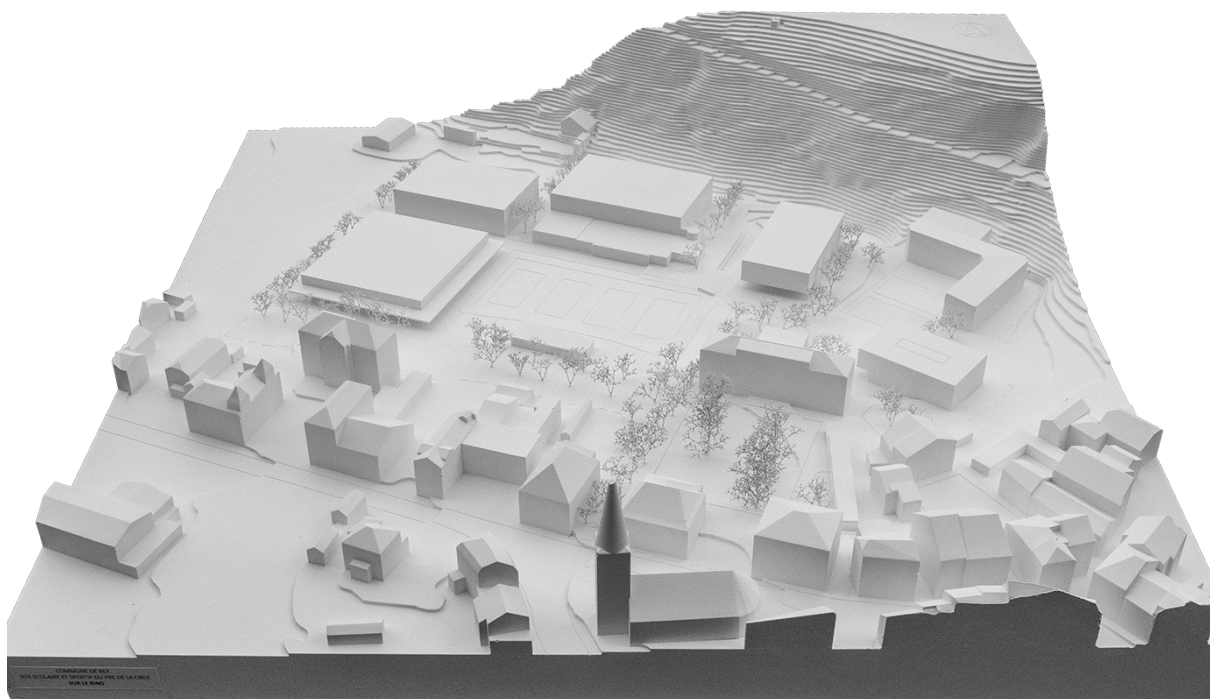
architecte-paysagiste Paysagement SA
Lausanne / Suisse

responsable(s) du projet

Julie Imholz

collaborateur(s)-trice(s)

Laura Tandeddu



III BEX, SITE SCOLAIRE ET SPORTIF DU PRE-DE-LA-CIBLE, CONCOURS 1ER DEGRE

SUR LE RING



PLAN MASSE_1/1000

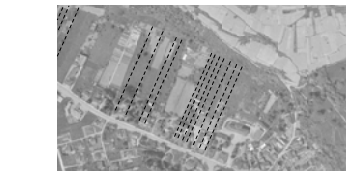


Fig1. anciens vergers et trames horizontales

LE CAMPUS S'ORGANISE AUTOUR DE SON RING PAYSAGER

Entre le pied de colline viticole - aujourd'hui fortement boisé - et le bourg historique de Bex, se sont installés les équipements sportifs et scolaires de Pré-de-la-Cible. Au fil des décennies, ils ont constitué, en place des anciens vergers (Fig 1), un ensemble dispersé alternant espaces libres importants et espaces sportifs-classe à ciel ouvert.

Aménager un « ring paysager » au cœur du site, constitue dès lors l'opportunité de fédérer activités sportives et scolaires entre elles, mais aussi de tisser des liens depuis des allées latérales vers la plaine au Sud - avec le bourg, le Temple, les écoles de musique et les commerces allant jusqu'à la place du Marché - et vers le Parc de la Croix, avec le désert de promenade à travers le bois du Signal, pour accéder directement à l'Etat au domaine de Salève accueillant la Trinité des Arts, et plus haut au Nord, aux vignes et à la collégiale.

Ainsi, l'ensemble des allées constitue l'intérieur du campus à la rue Centrale et celle du Signal. Ces allées seraient aménagées comme des espaces publics qui font partie de la mobilité active.

Pour ce projet, un campus « compact » constituerait une « île d'îlots » (Fig 2), le projet offre un cœur de nouveaux usages sportifs, éducatifs et culturels, non seulement pour l'école mais aussi pour la ville, ses habitants et visiteurs.



Fig2. liaison des axes d'orientation

UN FOUR TOUS, TOUS POUR UN, AUTOUR DU RING DES SPORTS ET DES ÉCOLES

La promesse du ring, patinoire, permet de relier entre elles toutes les entrées couvertes des bâtiments existants et futurs, depuis un espace ouvert. Ces allées latérales patinoires, avec leurs arbres et leur sol pavé, sont aménagées entre ce ring et deux axes importants du bourg (rue Centrale et rue du Signal). Seule l'allée située au face du Tennis Club permet d'accéder au stationnement des bus scolaires au parking public existant, afin de limiter au maximum l'impact de la voiture sur le site.

À l'Est, les plus d'élèves de ces allées attirent la mise en réseau de petites places (P) de « Dôme » jusqu'à considérer comme un parking, menant jusqu'à la Place du Marché. Enfin, un nouveau sentier - mi-coteau est envisagé au nord de la parcelle, connecté à l'allée qui longe la nouvelle route versant du réservoir (Fig 3).



Fig3. flux et zonage des places et des cours

UN RING QUI S'ADAPTE AUX RHYTHMES SCOLAIRES

Dans ce site construit à intervalle régulier de construire les usages en fonction des horaires scolaires pour retrouver de l'espace libre, ce qui est sur le ring, mais aussi à l'extérieur du ring.

À l'intérieur du ring qui jouent les matchs de tennis, à la vue de tous. Ce court clos est un potentiel espace public, plus vert, en pleine terre, qui pourrait se libérer à long terme.

Côté écoles, le cœur rassemble autour d'un même espace polyvalent les entrées principales de l'administration et la direction des écoles, de la bibliothèque, ludothèque, et des nouvelles et anciennes classes. Lors des cours, son aménagement permet de l'utiliser comme terrain de sport. Cette synergie d'usages est répétée sur les deux autres cours, de part et d'autre du bâtiment scolaire principal (BSP) existant.

À l'est, le « cœur historique » planté de grands arbres matures, est dédié principalement à la récréation mais aussi aux activités extérieures de psychomotricité pour les plus petits, tandis qu'à l'ouest, la « cour nouvelle » de récréation devient le bâtiment principal pour les plus grands.

Sur le ring, en effet, les usages se succèdent en fonction des horaires - entre les pauses, ce lieu de promenade s'active en « ring des sports » avec une piste de course et d'autres équipements. Il prend aussi de l'ampleur aux pieds des entrées des constructions, pour accueillir des groupes ainsi que le terrasse du club du tennis.

À l'extérieur du ring, côté Nord et Ouest, place au sport, avec la nouvelle salle tripla, la piscine et les terrains de football. Ces derniers pourraient être directement reliés au ring dans le prolongement de la piste d'athlétisme. Au Nord, sont dédiés à la salle tripla existante et au projet de futur piscine. Côté Est, place à la rue de quartier des écoles, avec les plantations du bourg qui s'organisent à proximité de la Place de l'Orme libérée du stationnement, et qui servirait les activités commerciales au rez-de-chaussée se développant en lien avec la nouvelle « Place de la bibliothèque ». Cette dernière serait dédiée à la culture, au loisir, ouverte au public et accessible à tous. Ainsi, jardins, cours et places s'ajoutent en fonction de leur relation avec le tissu bâti.

UN CAMPUS DE FRÂCHÉUR, ORGANISE AUTOUR D'UN RING PLANTÉ EN PLEINE TERRE

Le cœur du ring reste un espace de pleine terre, quel que soit son usage. Dans l'attente, un parc arboré est planté avec de grands arbres matures qui représentent l'intégrité des lieux (terres et végétation), ainsi que d'autres espèces indigènes au réajustement climatique. Ainsi, les plantations de vergers donnent le regard sur le paysage plus formel et rappellent l'histoire agricole des lieux.

Entre ces allées, le sol des cours en graville, une fois débarrassée de son manteau d'arghène, laisse les arbres profiter à nouveau de la place comme « îlot » dans les jardins. Au nord du terrain, est envisagée une allée bordée d'une zone qui accueille un botanique humide. Il offre un paysage agréable à l'entrée du bassin de rétention sécurisé par un grillage. Là, dans cet accès de nature, l'espèce des parcs peut servir de base (Fig 4).

Ainsi, le campus recrée le contexte en s'inspirant de la topographie - contre les collines, les bâtiments s'adaptent, et contre le bourg ils viennent compléter le tissu historique. Le dénivelé relatif au cœur du site est aménagé pour récupérer une partie des terres excédentaires par les nouvelles constructions afin de remettre au même niveau de référence les entrées autour d'un point central, mais aussi d'aménager dans le parc des gradins.



Fig4. zonage végétation et projection cours vert

REPARTITION DES FONCTIONS ET TYPOLOGIE DES BÂTIMENTS

L'implantation et la composition des bâtiments à pour objectif de minimiser leur empreinte au sol au profit d'espaces extérieurs perméables pour leur usage. Les fonctions les plus publiques sont donc naturellement implantées en rez-de-chaussée, autour des différents patios et cours.

Le programme a été réparti dans différents bâtiments de la manière suivante (Fig 5) :

- Classes, administration et centre des jeunes
- Adossé au bassin de rétention, un nouveau bâtiment scolaire est implanté perpendiculairement aux vignes. Occupant un emplacement stratégique au milieu des autres bâtiments scolaires, l'administration, la direction et le bureau des écoles, qui est partagé avec le centre de jeunes, sont vers la salle tripla existante, en bordure de la nouvelle route.
- Les « 25 classes » sont réparties aux étages avec une orientation Est-Ouest, et le Sud du bâtiment accueille les salles d'étude et de débattage. En ayant recours à des végétations légères et un aménagement modulable, ces espaces ouverts fonctionnent tels des « classes » semi-ouvertes, ouvrant vers le ring.
- A chaque étage, des balcons prolongent les classes vers l'extérieur, pour offrir des espaces supplémentaires à l'air libre. Ils peuvent être utilisés comme extension de la classe et comme circulation extérieure, en plus de constituer des voies d'évacuation. En plus, ces courtyards, tels que les autres toits, ont pour rôle de diminuer naturellement l'échauffement et la surchauffe estivale d'une manière simple et durable.
- Il est également possible, par le biais d'ouvertures ouvrant vers les classes, le long des façades, de matérialiser les regards afin de permettre un aménagement modulable par groupes de nouveaux et d'élèves différents, selon les besoins des enseignants (Fig 6)
- Bibliothèque, ludothèque et salles spéciales
- Devant une nouvelle place de quartier, telle qu'à côté littéraire et à ciel ouvert, le bâtiment regroupe pour sa part la bibliothèque et la ludothèque dans un rez-de-chaussée largement ouvert, connecté avec le bourg qu'il accueille.
- Au rez-de-chaussée, rassemblés autour d'un large patio central, se trouvent les salles spéciales sciences (musées, sciences, laboratoires, activités, multimedias, informatique, etc.), accessibles également de manière indépendante.
- Psychomotricité et espaces PMS
- Dans la « cour historique », grâce à la réhabilitation du pavillon scolaire existant, des volumes bas entourent l'extérieur. Le long du mur d'enceinte en pierre, se placent les locaux pour les psychologues, logopédistes et la salle de psychomotricité devant permettre de décaler des activités physiques pour les plus petits, à l'air libre.

Salle tripla VOD, aula et réfectoire/collège

La future piscine et la salle tripla - particulièrement centrale pour cette dernière - ont pour objectif de minimiser leurs empreintes au sol, tout en offrant une perméabilité visuelle au-delà de leurs murs légèrement vitrés, prolongeant le regard jusqu'aux terrasses de foot. L'aula et le réfectoire sont conçus au bâtiment de la salle tripla, afin de permettre un usage aussi bien scolaire que sportif de ces locaux, et favoriser ainsi la mobilité des élèves sur l'ensemble du site.

- 01. Salles de classes et salles spéciales
- 02. Direction et Admin.
- 03. Psychomotricité et locaux PMS
- 04. Bibliothèque et ludothèque
- 05. Aula et réfectoire / collège
- 06. Escalier et Tech.
- 07. Salle de Gym tripla
- 08. Centre des Jeunes

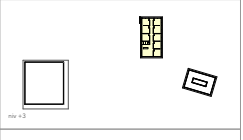


Fig5. organigramme de répartition du programme

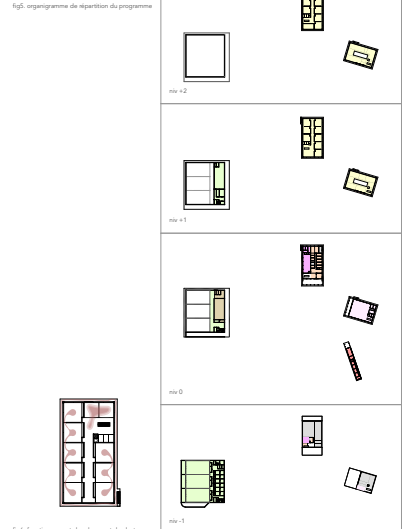


Fig6. fonctionnement des classes et du cluster

STRUCTURE, MATÉRIALITÉ ET DURABILITÉ

Le nouveau projet s'inscrit dans un concept énergétique ambitieux, non seulement grâce à une rationalité économique et constructive visant une économie de moyens, mais aussi grâce à des choix architecturaux justifiant une relation à l'environnement.

Nous proposons la mise en place d'une structure mixte bois-béton. L'ensemble de la superstructure et les balcons des bâtiments sont envisagés en bois local issu des forêts communales en cycle court, combiné à des dalles de compression en béton recyclé issu des bâtiments locaux à démolition. La section d'interface des bâtiments serait quant à elle réalisée en béton légèrement recyclé et/ou décarboné. Une forte réflexion est ainsi portée au mariage des principes de « solidité-utilité-beauté » des bâtiments afin de leur conférer une structure et une enveloppe low-tech végétales répondant aux enjeux bioclimatiques actuels.

Enfin, le chauffage central existant de CAC et son réseau de chauffage pour pluvieuses sont quant à eux réorganisés en assurant de la bibliothèque ludothèque, soit au même emplacement qu'actuellement. Cette source de production de chaleur serait complétée par la mise en place de panneaux photovoltaïques sur l'emprise des nouvelles toitures plates - végétalisées - des nouveaux bâtiments. Ces sources d'énergie, associées à la qualité de l'énergie proposée, améliorent et optimisent le bilan Minergie.

19 PARCOURS DES FONTAINES

architecte

AL30 ARCHITECTES SARL

Lausanne / Suisse

responsable(s) du projet

Andres Goetz

Simon Monnier

David Pecoraro

collaborateur(s)-trice(s)

Ibrahim Fidan

Oscar Lebet

architecte-paysagiste

Giammarino paysagistes SA

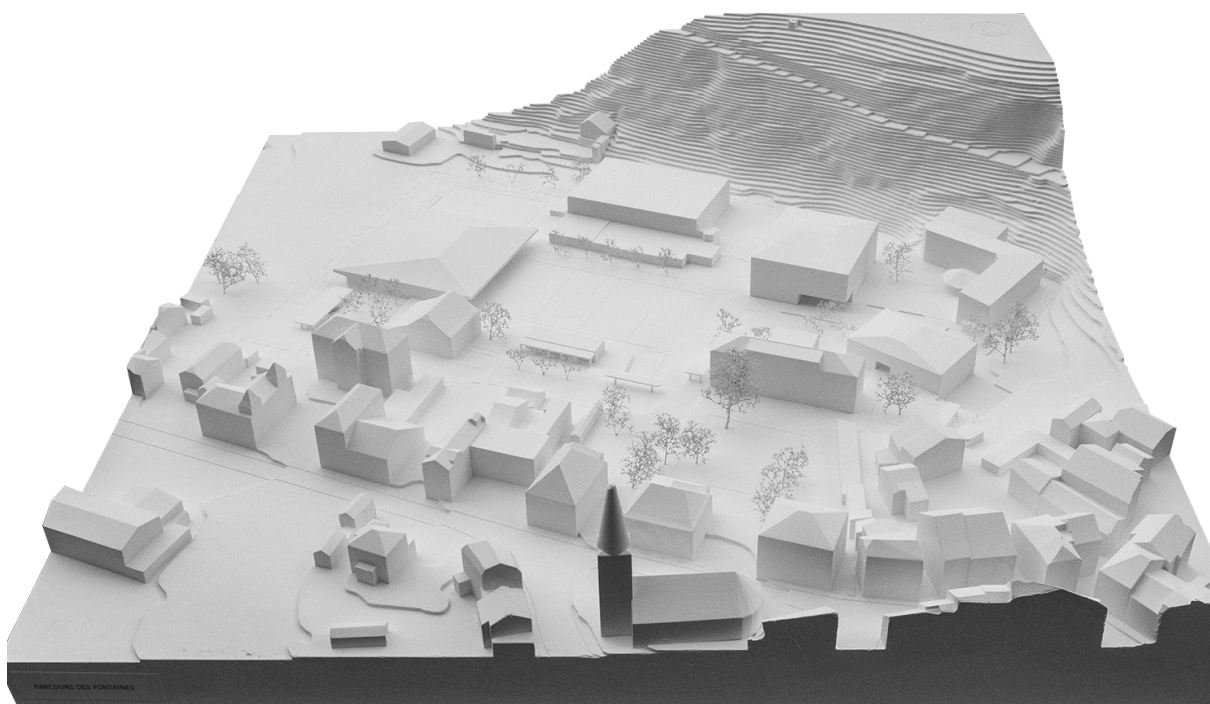
Le Mont/Lausanne / Suisse

responsable(s) du projet

Antoine Houriet

collaborateur(s)-trice(s)

--



COMMUNE DE BEX
SITE SCOLAIRE ET SPORTIF DU PRÉ-DE-LA-CIBLE
« Bex, site scolaire et sportif du Pré-de-la-Cible, concours 1er degré »

" PARCOURS DES FONTAINES"

Parti architectural et urbanistique

Le cadre vicale domine et sert de toile de fond au site qui dispose de beaux décalagements sur le paysage lointain.
Le site se situe en marge de la ville de Bex par sa situation mais surtout par la dimension et caractère des espaces qui s'y décalent. Tous les bâtiments situés au Nord de l'école principale de 1946 sont reliés dans ce grand espace. L'occupation du terrain n'est faite au gré des programmes successifs dans une logique de juxtaposition des fonctions.
Un des enjeux principaux du projet est de transformer ce caractère « d'arrière » du site et le relier et intégrer à la ville.

Le tissu urbain qui se développe à l'Est du site se caractérise par une série d'espaces vides, places, cours, jardins, configurés par des bâtiments isolés. C'est au début du réseau de rue, petites, intéressées entre bâtiments que l'on découvre ces vides de dimensions variables, qui ont une échelle agréable et appropriable.

Les bâtiments existants composent avec les constructions existantes, pour recréer des espaces analogues à ceux repris dans la structure urbaine adjacente et tisser ainsi un lien avec la ville.

Le gabarit des bâtiments contribue à créer une intégration harmonieuse avec la ville. Ainsi le bâtiment projet le plus proche de l'ouest à l'Est du site, se développe sur 3 niveaux et avec sa taille moyenne s'inscrit dans une forme de continuité des volumes des bâtiments d'habitation proches. Ce bâtiment fait la transition entre le plateau et supérieur du préau existant et le nouveau préau inférieur avec ses entrées aux 2 niveaux. Par sa position centrale proche de la ville il convient aux affectations plus publiques (salle, bibliothèque) élargissant des accès indépendants.

Le bâtiment de 4 niveaux abritant les classes, plus volumineux, fait face au bâtiment « la Cible » Celui-ci étant d'une volumétrie plus importante, le saut d'échelle se fait naturellement.

La grande salle de sport s'implante à l'Ouest du site et trouve une relation volumétrique à la mesure de la triple salle de gymnastique existante et des grandes dimensions des terrains de football se développant à la suite.

Cette implantation permet de décaler des espaces extérieurs de différentes tailles et qualifications. Au préau existant répond un préau de dimensions similaires entre les nouveaux bâtiments scolaires. Des places se développent devant les entrées de la bibliothèque et la salle de sport. Les nouveaux préaux couverts sont logés dans les rez des bâtiments. Travailler avec les bâtiments existants implique une analyse du rôle et de la substance de ces constructions.

Les bâtiments ECA 491 et 493 occupent une situation stratégique dans le site, en particulier dans la relation avec la ville. Ils sont difficiles à réaffirmer car ils sont le résultat de multiples transformations et adjonctions et ne correspondent à aucun standard de construction actuel. Ils sont par conséquent démolis.

Les hangars de la vinicole de médicine facture ne sont pas conservés. Le bâtiment ECA 456 est intéressant à plusieurs titres: comme volume de transition entre les bâtiments d'habitation avoisinants et les équipements sportifs, par la qualité de la construction et les espaces intérieurs qu'il contient et par sa dimension patrimoniale. Il sera réaffecté dans le projet pour le programme parascolaire.

Les pavillons scolaires sur le préau scolaire supérieur jouent un rôle précieux de limite à l'Est de la place. Le dernier pavillon agrandi en 1971 est recourcé pour faciliter les transitions vers le centre du site. La structure est gardée et sert à aménager des éléments amovibles pouvant servir à l'école et aux sociétés locales et ainsi amener une attractivité supplémentaire à la place.

Circulations et accès

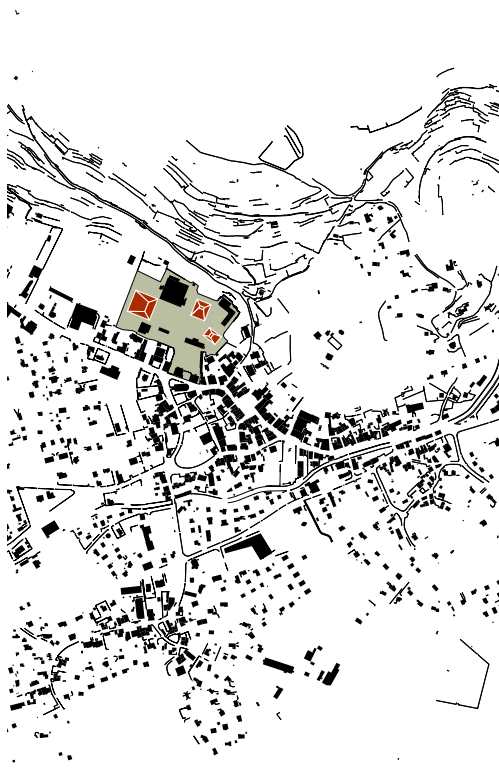
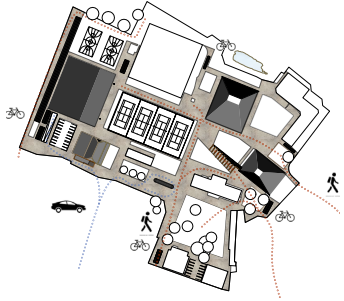
L'accès automobile unique au site est un about et permet de limiter la circulation motorisée au Sud du site. Le bus scolaire effectue la boucle autour d'un couvert.
Les cheminements piétons provenant des rues voisines abouissent dans le site sur des places aménagées.

Approche environnementale

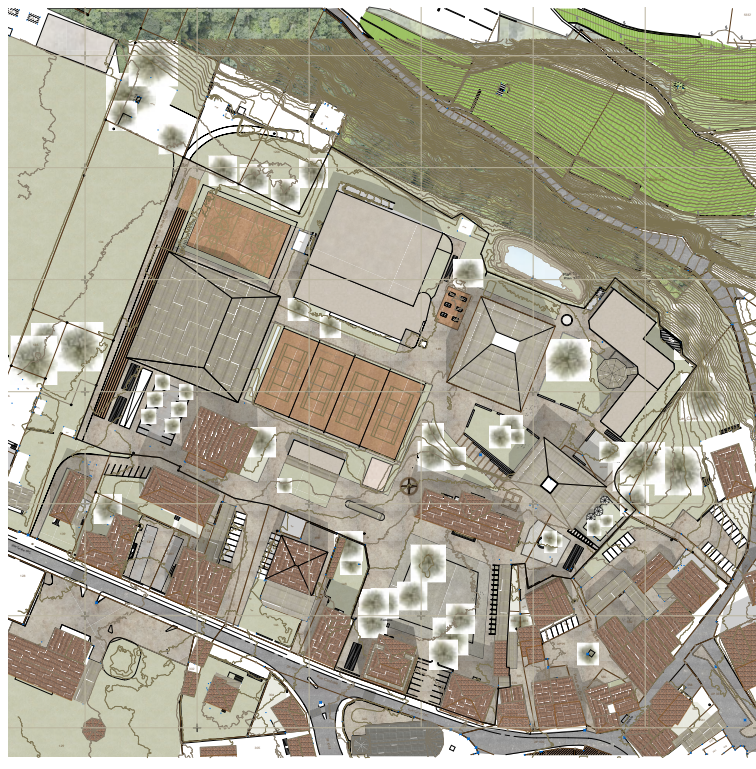
Le maintien de la maison vigneronne et des structures des pavillons scolaires et la décision de démolir les bâtiments difficilement adaptables est la première mesure de poids dans une perspective de développement durable.

Le bâtiment central tire le meilleur parti de la topographie en se développant dans la rupture de pente du site. Cet implantation limite les travaux de terrassement.

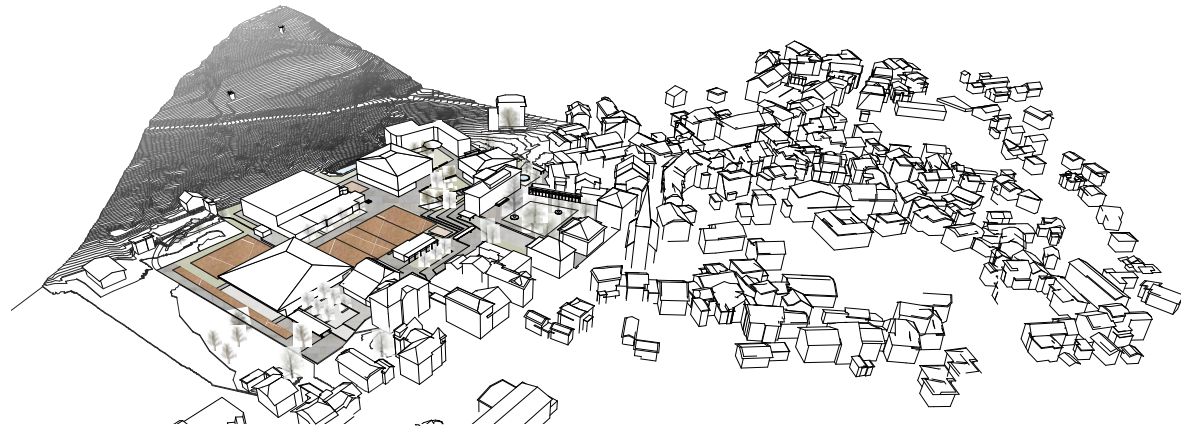
Les surfaces vertes sont traitées en prairie fleurie et l'arborisation générale du site est augmentée. Les importantes surfaces enrobé actuelles sont remplacées en partie par des surfaces minérales perméables.
Les toitures en pente contribuent à une forme de continuité de la ville et permettent une meilleure intégration des panneaux photovoltaïques.



PLAN MASSE _ ECH. 1:5000



PLAN DE SITUATION _ ECH. 1:1000



20 "1, 2, 3, Partez !"

architecte

STUDIO IANNONE ARCHITECTS

Zürich / Suisse

responsable(s) du projet

Gaëtan Iannone

collaborateur(s)-trice(s)

Julien Pathé

ingénieur civil

Société Coopérative 2401

Montreux / Suisse

responsable(s) du projet

Julien Pathé

architecte-paysagiste

BOË studio

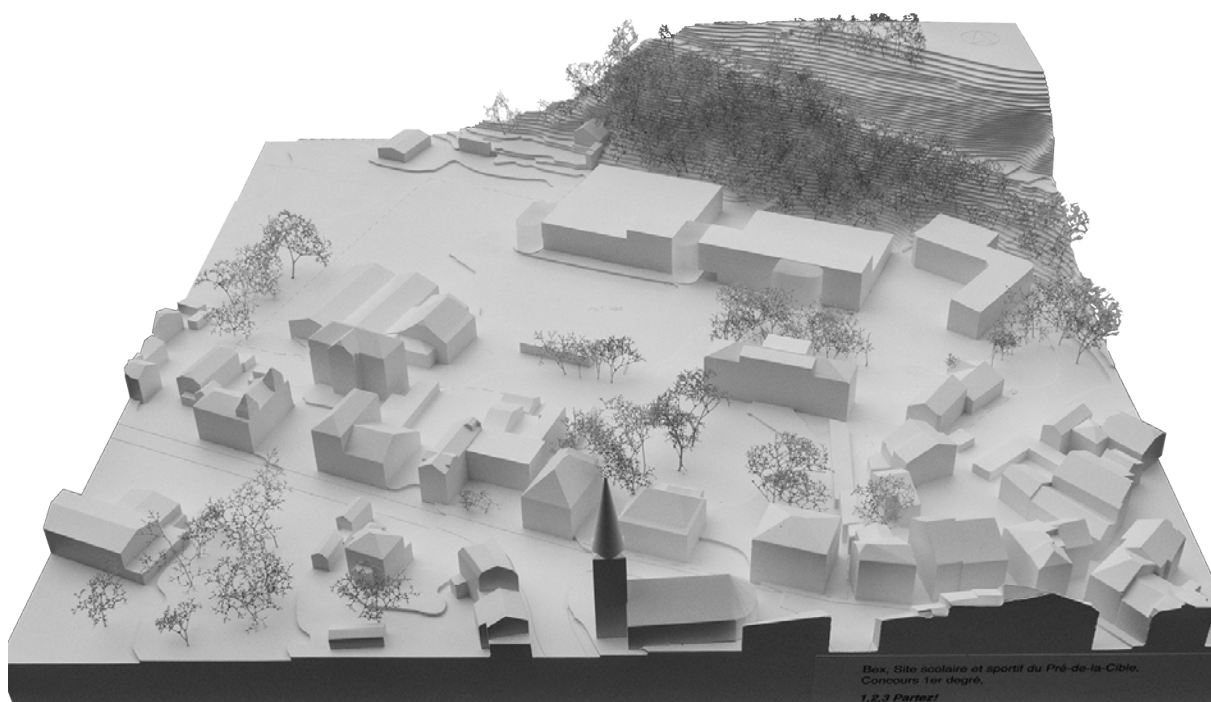
Zürich / Suisse

responsable(s) du projet

Johannes Heine

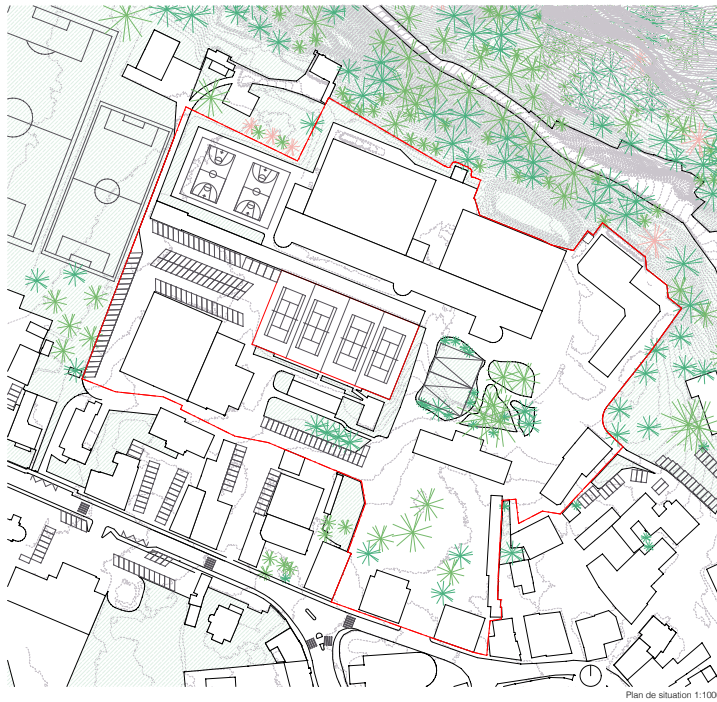
collaborateur(s)-trice(s)

--



Bex, Site scolaire et sportif du Pré-de-la-Cible.
Concours 1er degré.
1,2,3 Partez!

Bex, Site scolaire et sportif du Pré-de-la-Cible, Concours 1er degré, **1,2,3 Partez!**



Plan de situation 1:1000

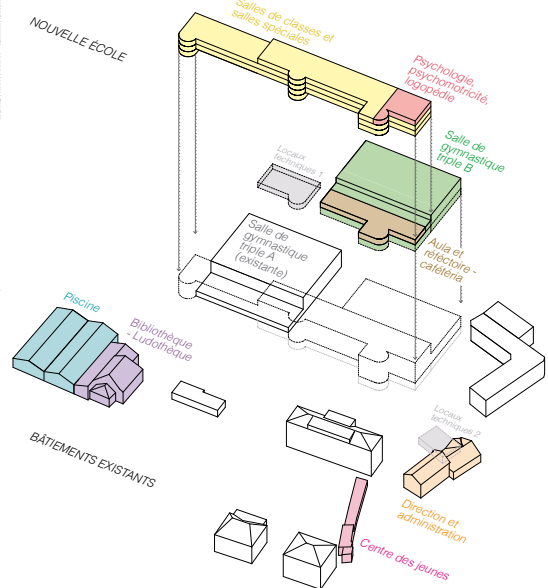


Diagramme programmatique 1:1000

RENFORCER LA LIMITE VILLE / NATURE

La parcelle proche du centre historique de la ville de Bex au nord-ouest est marquée par une transition: la limite entre la ville et la nature (Montagne et Forêt). La proposition de projet pour l'école de Bex utilise la condition donnée par le contexte pour en faire le thème principal du projet. Différentes raisons suggèrent d'aborder le thème de la limite entre la ville et la nature, la raison principale est de limiter l'étalement urbain ainsi que d'empêcher le mitage des parcelles comportants de la verdure. Le nord de la parcelle au flanc de la montagne avec ses vignes et le Bois du Ban permet d'accueillir les différents volumes en limitant l'impact sur le paysage.

DENSIFIER

Par rapport de causalité, l'idée concernant le placement du nouveau volume renforçant la bordure de la parcelle au nord, implique aussi le plus petit volume construit. En prenant en compte la situation géopolitique actuelle, la nouvelle école possède une empreinte au sol très petite. En optimisant au maximum les surfaces et le volume, les coûts sont aussi plus faibles. C'est-à-dire que d'une part la construction est bon marché et d'autre part, les coûts durant l'utilisation et l'entretien du bâtiment sont faibles.

HIÉRARCHISER LES ESPACES PUBLICS

Pour l'école, le réseau de petites places et de poches différencie les cours de récréation en fonction des âges. Les petites places ont aussi un caractère intime et privé offrant la sécurité aux petits enfants. La structure du réseau de petites places aide les enseignants à répartir et organiser les différences d'âges - école primaire / école secondaire. De la perspective des habitants adultes de la ville, le caractère urbain et historique de la grande cour de récréation est conservé. Elle est aussi directement mise en relation avec le parking.

PROLONGER ET RENFORCER L'EXISTANT

La grande cour au sud de la parcelle est mise en évidence et n'est pas mise en concurrence avec d'autres grands espaces. La partie centrale est segmentée en différents programmes: Parking, Terrains de Tennis, Oasis, Terrain de jeux pour les petits enfants. Le caractère urbain de la grande cour est conservé et renforcé. Par la suite, la nouvelle implantation génère un réseau de petites places. Les petites places prolongent le tissu urbain de la ville existante.

RENÔVER LES BÂTIMENTS EXISTANTS

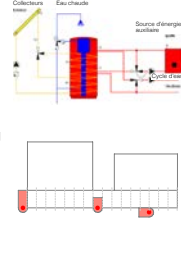
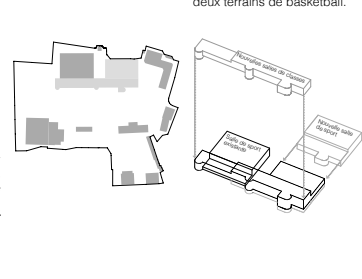
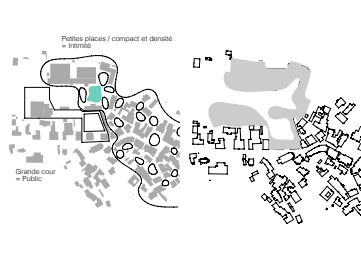
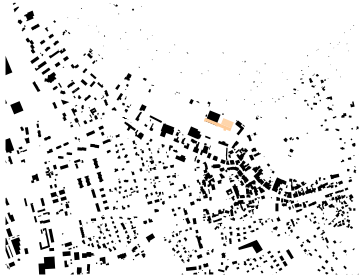
Le placement stratégique des différents programmes permet la réutilisation des bâtiments existants. Le choix se justifie sur différents niveaux: en premier lieu les bâtiments font partie du paysage et de l'ambiance de Bex. Ils font donc partie de la ville de Bex ainsi que de sa mémoire collective. De plus, pour des raisons de dégagement de CO2 et ainsi que d'énergie utilisée, il est favorable de conserver l'existant. Pour finir, la rénovation a bien entendu des avantages économiques en comparaison avec la destruction ainsi que la reconstruction de nouveaux volumes.

SURÉLEVER ET AGRANDIR

La partie sud du bâtiment de sport est rehaussée de deux étages comprenant des salles de classe. La structure en béton existante sur un étage peut facilement supporter une structure légère en bois. La surélévation utilise donc la partie de la parcelle la moins exploitée actuellement et permet de gagner de la place sur la parcelle. La stratégie de la nouvelle école n'est donc pas seulement un nouveau bâtiment, mais une stratégie valable pour le long terme. En effet, une place libre est réservée pour les éventuels futurs besoins. L'école pourra donc simplement être agrandie au nord-ouest où sont actuellement situés les deux terrains de basket-ball.

RÉPONDRE AUX ENJEUX ÉNERGÉTIQUES

Les façades sont revêtues de panneaux solaires légèrement inclinés afin d'augmenter leur rendement. L'inclinaison sert aussi de brise soleil lorsque les rayons proviennent du zénith en été. Les panneaux sont placés non seulement en façades mais aussi en toiture. Trois grands réservoirs saisonniers (Soiar Tank) d'environ 750m³ permettent de stocker de l'énergie sous forme de chaleur durant l'été et de l'utiliser durant l'hiver. Les avantages ne sont pas seulement écologiques mais bien entendu financiers.



21 UNION JACK

architecte

Antoine Voisard
Porrentruy / Suisse

responsable(s) du projet

Antoine Voisard

collaborateur(s)-trice(s)

Éloïse Mouttet

architecte-paysagiste

Buchs & Plumey SA
Porrentruy / Suisse

responsable(s) du projet

Théo Campedel

collaborateur(s)-trice(s)

--

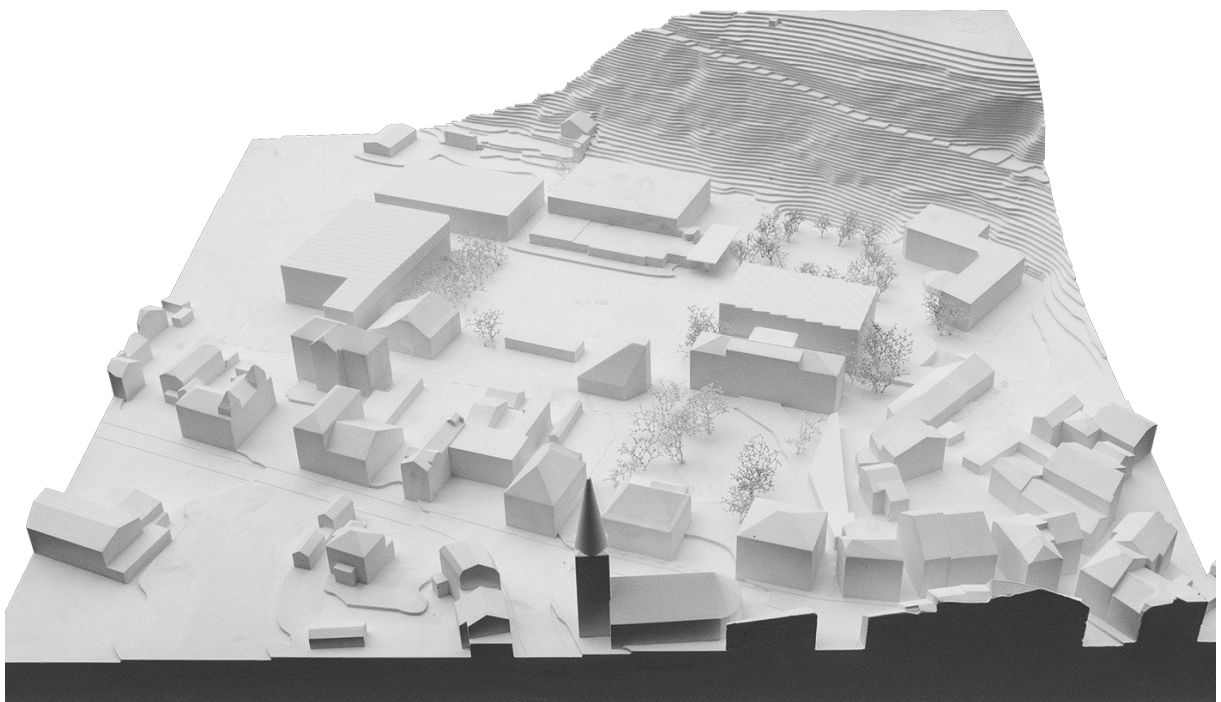


Planche 1

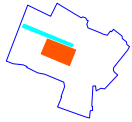
Bex, site scolaire et sportif du Pré-de-la-Cible, concours 1er degré
— UNION JACK —



1. Panser les bâtiments à réaffirmer, deux mètres à nos yeux une certaine attention. Il s'agit de l'ancienne ferme de la vicolesse ainsi que le module hangar à l'est de site. Le projet suppose également les garages posés autour des terrains de sports. Ces surfaces seront compensées au sous-sol dudit hangar.

2. La stratégie retenue valorise des lignes de forces existantes qui parcourent le site de long en large. Cette compartimentation en crois de St-Georges est une charpente paysagère efficace qui permet de créer des compartiments qui structurent le site tout en suggérant des vides, soit en alignant des volumes.

3. S'agissant de la gestion des flux, il nous paraît impératif de contourner le trafic motorisé, en particulier le plus lourd, en périphérie du site sans toute fois compromettre des accès ou des usages, en particulier dans la cour de la Maison de Commune. Seuls les cycles sont à admettre dans le cœur de l'école.



4. Les terrains de tennis ne constituent pas un premier vœu au cœur de la composition... Ses hautes barrières sont d'ailleurs un écueil pour l'objectif de rendre le site plus largement appropriable en dehors des périodes scolaires. Néanmoins, il structure le quartier à sa manière, en cela qu'ils sont plats et orthogonaux. La piste de vitesse ajoute encore au désert ambiant.



5. La densification du périmètre passe par une superposition des programmes pour réduire les emprises au sol et garantir suffisamment de pleine terre. Il s'agit d'utiliser toute la hauteur disponible, voire un peu plus... Ainsi les trois plus grands plans s'organisent le long des alignements mentionnés au § 2. Une constellation de trois autres plus petits complète l'ensemble suivant des lignes années et assure une couture fine du quartier.



6. Il résulte des alignements des volumes bâtis, trois (encore une fois) vastes creux, balancés le long de la crois de St-Georges. De part leur environnement immédiat, ils devraient avoir des destinées variées dans le sens d'une naturalisation. Deux plus petites plaquettes appartiennent également. L'une au droit de l'axe principal et l'autre dans l'interstice des bâtiments d'école existants.



7. Au terme de cette analyse, il se forme des agencements de programmes. Le sport et la culture s'installent dans l'angle nord-ouest du quartier. Les bâtiments de services demeurent près des accès au site alors que les bâtiments dédiés aux enfants se concentrent en limite est.



8. Les trois ambiances retenues pour les parcs et places ainsi définies sont volontairement contrastées. Comme une langue verte, le jardin au sud est en fait une clairière. Celui à l'ouest, est un mail planté qui termine l'implantation du tennis. Enfin, la cour historique devient un parc parsemé de pelouses et de grands arbres paysagers. La devise Union Jack — le tambourique du drapeau britannique — évoque d'ailleurs le dessin de ce dernier jardin.



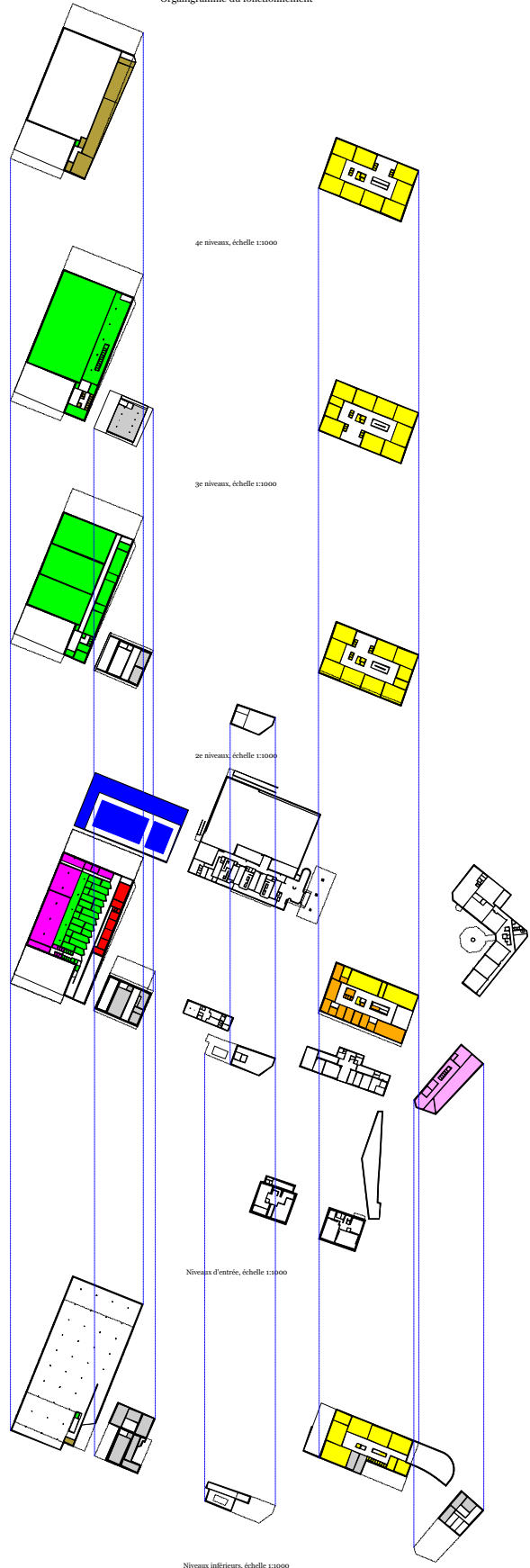
9. Une fois assemblées, toutes les parties du puzzle sont tout à fait susceptibles de permettre une appropriation de l'espace durant les périodes scolaires ainsi qu'en dehors.



Plan de situation, échelle 1:1000



Organigramme du fonctionnement



22 Archipel

architecte

Lacroix Chessex architectes
Genève / Suisse

responsable(s) du projet

Hiéronyme Lacroix
Simon Chessex

collaborateur(s)-trice(s)

Jonathan Zwygart
Mathis Sahuc

architecte-paysagiste

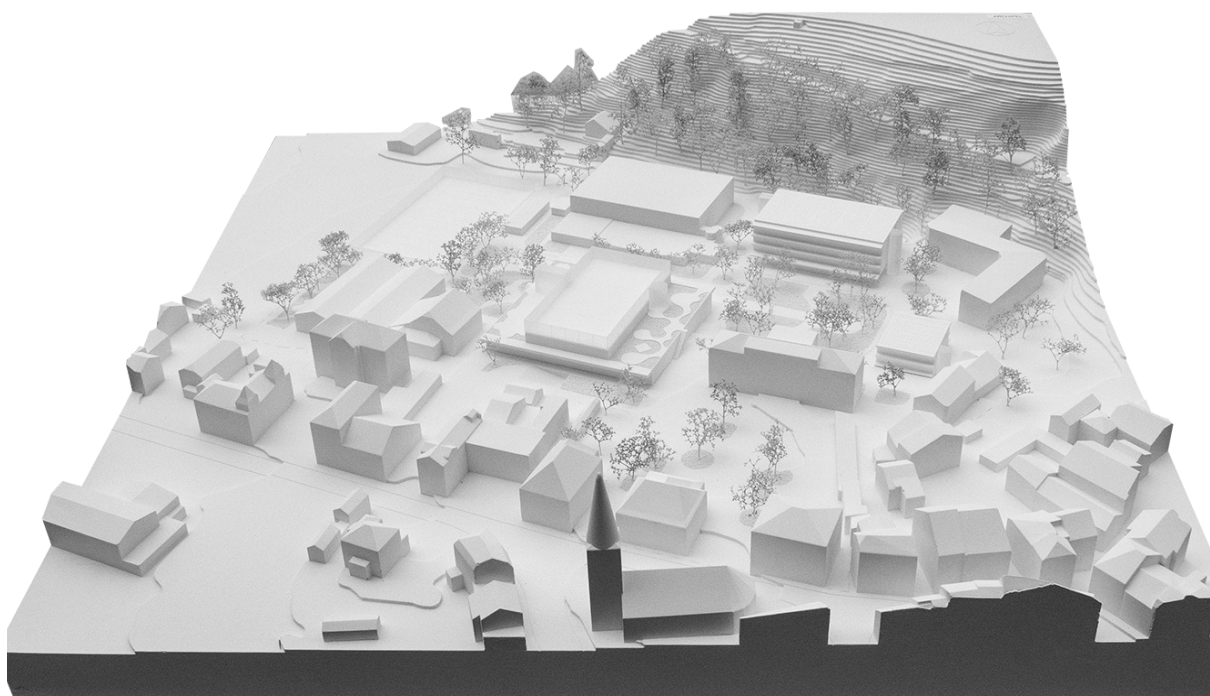
ATELIER GEORGES Sàrl
Paris / France

responsable(s) du projet

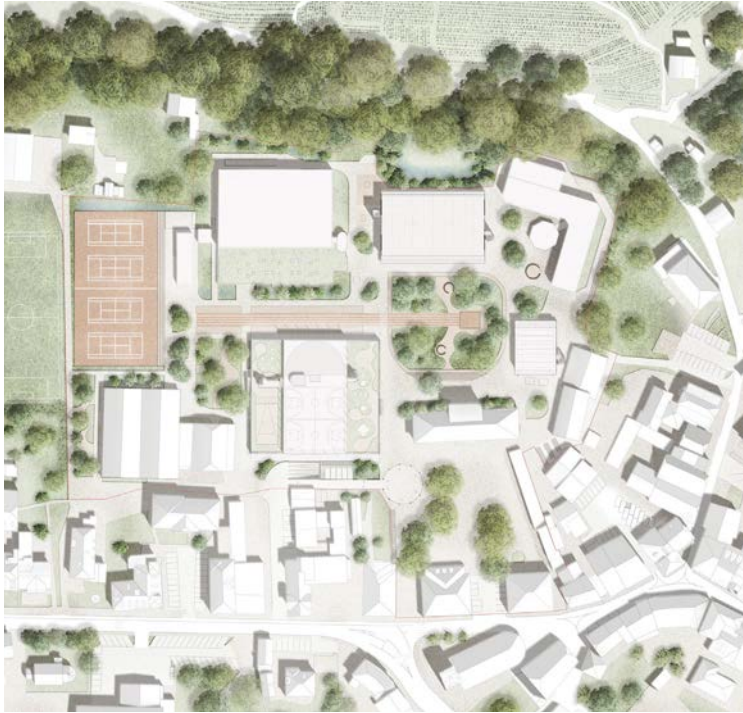
Thibault Barbier
Yvan Okotnikoff

collaborateur(s)-trice(s)

Dell'Ollio Corrado



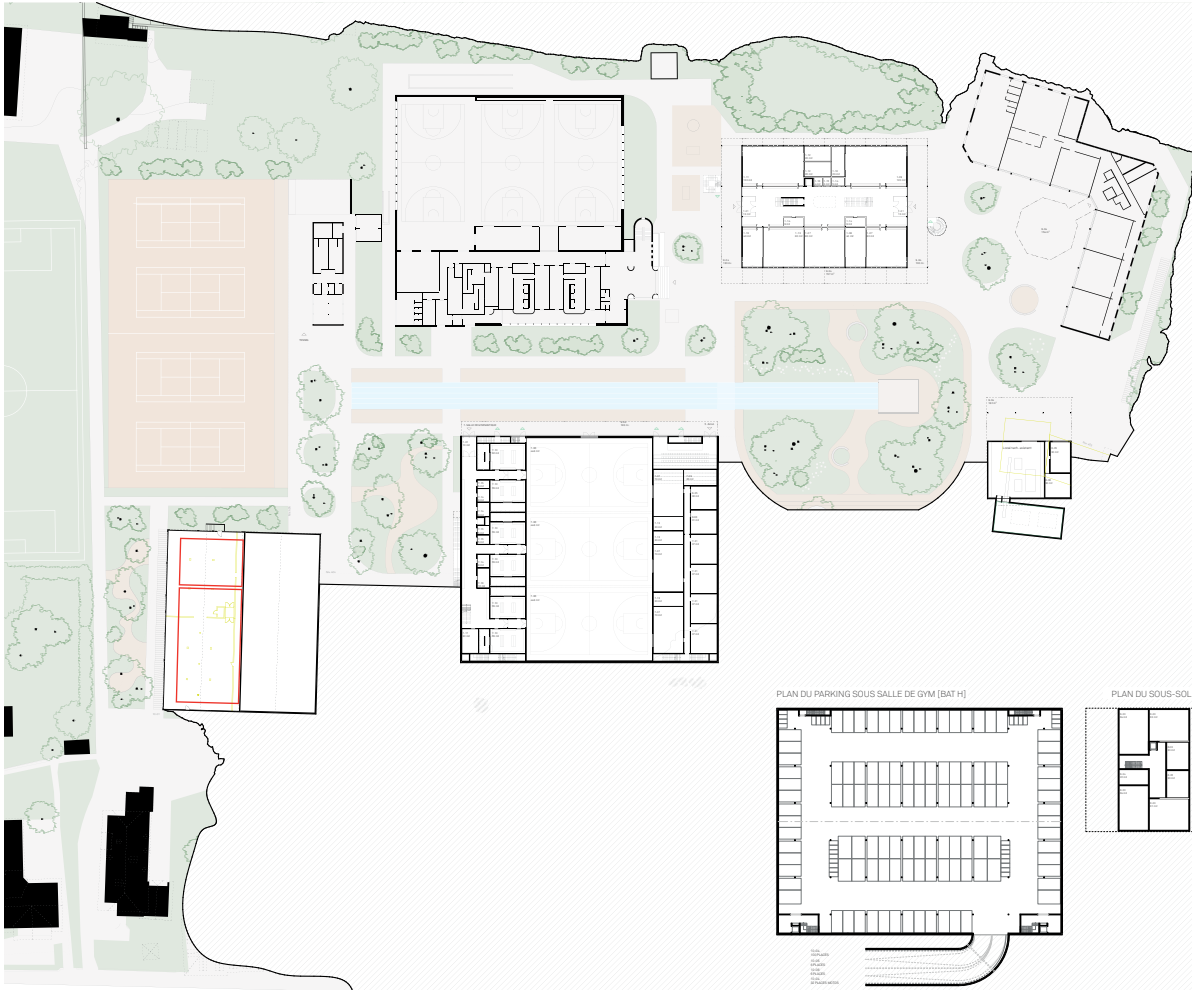
Archipel : Bex, site scolaire et sportif du Pré-de-la-Cible, concours 1^{er} degré »



PLAN DE SITUATION

1:1000

PLAN DU REZ INF.



PLAN DU PARKING SOUS SALLE DE GYM (BAT H)

PLAN DU SOUS-SOL ECOLE (BAT G)



PARTI ARCHITECTURAL ET URBANISTIQUE
 Le site du Pré-de-la-Cible, adossé au coteau boisé, est à la fois en retrait de la rue centrale Bex et en connexion directe avec elle. On ne l'atteint qu'en traversant une frange boisée plus dense le long de la rue de la gare, de la rue centrale et de la rue du Signal. Lorsqu'on y débouche, la connexion avec le grand passage des Alpes lui offre une grandeur spectaculaire. Les terrains de sport à l'ouest s'ouvrent sur la plaine, plus loin vers Villeneuve et le Salin. Les plateaux sportifs et les terrains se croisent pour former un maillage d'espaces publics et/ou scolaires. Le projet ci-proposé vise à mettre en cohérence ce maillage en tirant parti de chaque espace.

Si la mixité programmatique du site scolaire, sportif et public est riche et intéressante du point de vue de la vie du site pendant et en dehors des heures scolaires, les terrains de tennis en plein centre du site contraignent le programme et les espaces publics à s'organiser tout autour (Fig. 1). La synergie entre les terrains de tennis privés et publics est assez limitée. Les terrains agissant comme une sorte de vide plein, plaques inaccessibles à la circulation de joueurs à la fois, et en tout cas pas aux futurs 1140 élèves.

Il est ici proposé de les rélocaliser le long des terrains de foot. Ouverts sur le grand paysage à l'ouest, ils prolongent le dégageant des terrains de foot (Fig. 2). Cette opération, limitée avec une entrée spécialisée à est, CHF 15ml permet de repenser plus globalement l'ensemble du site. Le projet peut alors être pensé autour d'un nouveau grand préau verbière (Fig. 3). Il répond et complète le préau principal existant, en s'implantant en contrebas, à la cote égale. Un jeu d'espaces de jeux entre la nouvelle école et la cible permet une appropriation d'été.

Pratiqué d'été
 Les 2 préaux ainsi définis sont interconnectés (Fig. 3). Ils s'articulent avec la piste de 100m qui mène au jardin des sports à l'ouest. Les escaliers descendent progressivement et font entrer dans le site le grand dégageant de la plaine des terrains de foot (Fig. 7).

Les accès aux différents bâtiments de cette sorte d'archipel se font naturellement, car le programme est distribué de façon à éviter les croisements de flux (Fig. 4). Tout est ouvert, mais il est aisé d'identifier la zone école à l'est par rapport à la zone sportive, la future piscine et le nouveau terrain club à l'ouest. C'est un des avantages d'avoir déplacé le terrain de cœur du système. La COU de ces nouveaux courts de tennis est directement complétée par une annexe minimisant toute autre déviation.

Transparence bâtiment et transformations
 Le projet propose trois bâtiments neufs, un nouveau club house de tennis et 4 transformations de bâtiments existants. Cet acte de programme suit deux objectifs : distribuer l'énergie dans tout le site, ne laisser aucun espace mort, ainsi que réutiliser tout ce qui peut être en minimisant les déviations.

Le site est pensé comme une sorte de campus avec des bâtiments d'échelles variables (Fig. 6), parfois modestes, aux usages et spatiaux différenciés. On voit ainsi, toutes les comptables structurales induites par des bâtiments minuscules aux structures souvent complexes (changements de pontes, obliques de la descente de charge, déviements CVS...). Cette stratégie est également très flexible en terme de phasage. Un ordre des opérations est ici proposé, mais il est facilement adaptable aux

- 1 CLASSES
- 2 DIRADMIN
- 3 PRLS
- 4 BIG LUDO
- 5 AULA REF
- 6 ECONDMAT
- 7 GYM
- 8 JEUNES
- 9 PISCINE

1:500

23 Castanea

architecte

Groupeement Timon Stricker, José Reyes Osorio, Jürg Hochuli
Olten / Suisse

responsable(s) du projet

Jürg Hochuli
José Reyes Osorio
Timon Stricker

collaborateur(s)-trice(s)

Andrea Hochwallner

architecte-paysagiste

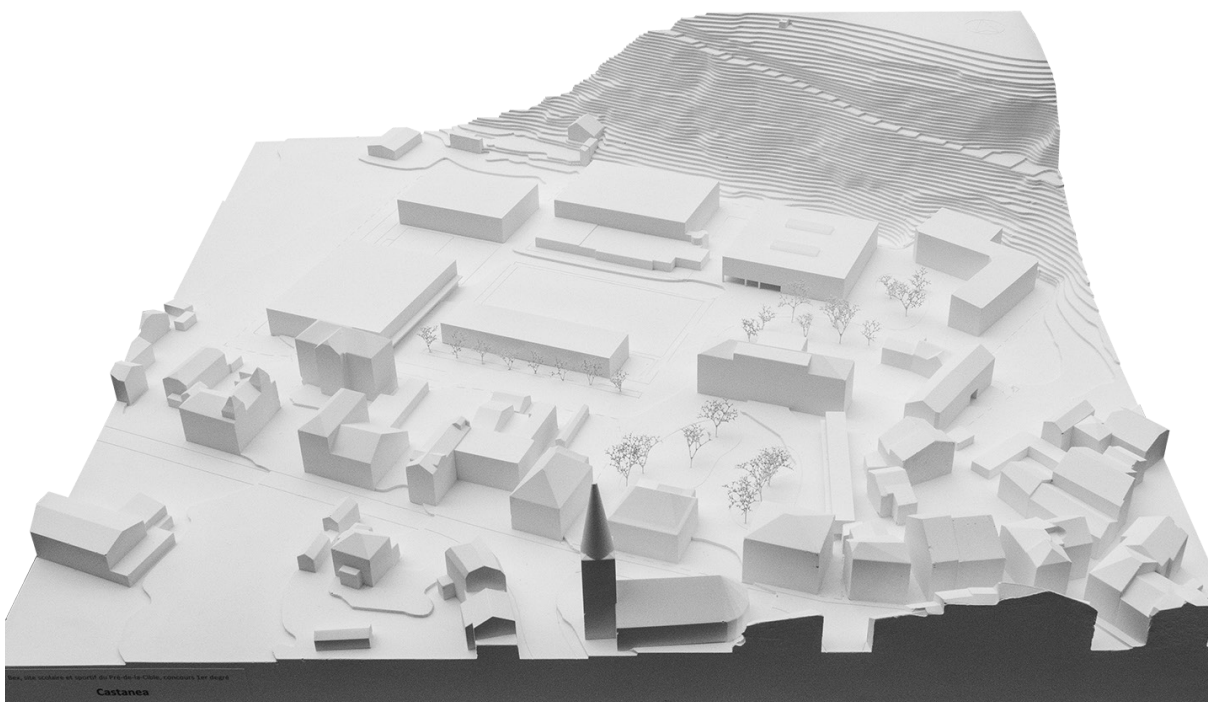
Nina Giorgi
Annemasse / France

responsable(s) du projet

Nina Giorgi

collaborateur(s)-trice(s)

--



BEX, SITE SCOLAIRE ET SPORTIF DU PRÉ-DE-LA-CIBLE, CONCOURS 1ER DEGRÉ

CASTANEA, PLANCHE 1

CASTANEA

Là, à chaque pas, tout n'est qu'abondance et prospérité, on est comme dans un jardin de châtaignes et de noyers. Ça et là percent des cyprès et des granadiers. Il y règne un chaleur méridionale, comme si l'on était entré en Italie.
Hans Christian Andersen, La Vierge des Glaces, 1861.

LE SITE DU PRÉ-DE-LA-CIBLE Afin de rendre davantage lisible la fonction publique du complexe sportif et scolaire, les nouveaux bâtiments s'élevaient en s'appuyant sur une analyse des éléments proches et lointains du site. Le projet s'implante principalement dans une trame parallèle à l'Avenue de la Gare et aux équipements sportifs existants. Sa répartition programmatique en divers bords de grandes dimensions favorise la création de parcours intelligibles traversant le terrain du Sud au Nord et d'Est en Ouest. Le site du Pré-de-la-Cible devient alors un campus ouvert et accessible pour les piétons et la mobilité douce.

Un campus, dont les nouvelles constructions pragmatiques permettent une générosité spatiale pour les cheminements et les espaces publics. De plus, leurs faibles hauteurs soulignent les qualités intrinsèques du panorama environnant et apportent une identité forte à l'ensemble de la parcelle. Ainsi, à différents points de rencontre, l'espace non-bâti est prédominant dans le but de laisser apparaître de longues percées visuelles avec en toile de fond, les monts et vignobles.

STRATÉGIE PAYSAGÈRE Les aménagements extérieurs et paysagers tiennent compte de deux idées complémentaires. D'une part, la transition des espaces sportifs à l'Ouest vers des espaces scolaires à l'Est. Ceci se traduit par des surfaces étanches du côté des zones gymnastiques et des terrains plus perméables aux alentours des salles de classe. D'autre part, les préaux et l'aire de sport existants sont transformés en un chaquet d'îlots de fraîcheurs. Ces formes malléables traduisent la diversité des usages à occuper ces places, que ce soit pour les temps de récréation comme pour les moments de détente ou de désambulation.

Les cheminements sont en dalles de béton recyclé. Les îlots au cœur du site sont des surfaces enherbées, tandis que les îlots du préau Sud sont différenciés au sol par un revêtement compacté fait de terre-pierre. Ces derniers forment des petites polarités qui s'animent au quotidien des jours d'école, mais sont également les points bas du préau vers où convergent les eaux de surface. De cette façon, les jours de pluie, les eaux météoriques alimentent les plantations des îlots.

La maîtrise des arbes du préau principal est renforcé par l'apparition d'un groupement mineur d'arbustes indigènes et variés accompagnant trois châtaigniers. La structure végétale arborescente est volontairement informelle dans le but de limiter l'entretien et permettre au végétal un développement résilient. Ces plantations créent un nouveau repère pour les Belleirins et Belleirines qui active des usages en dehors des périodes scolaires et offre un support de biodiversité propice à l'expression de la flore locale.

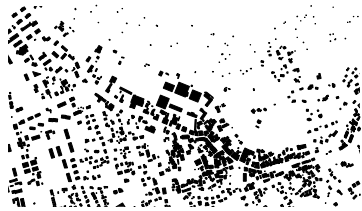
STRATÉGIE ARCHITECTURALE Le chœur du centre de la commune consiste surtout en un perpétuel jeu de fermements et d'ouvertures de masses homogènes. Néanmoins, le site actuel abrite des installations de langages et d'échelles distincts, contrastant avec l'aspect compact du noyau historique. En conséquence, le projet, tenant compte des qualités architecturales présentes, prend le

parti d'apaiser cette disparité. Cela se matérialise par un traitement de l'enveloppe entièrement en lamelles de bois pour chaque nouveau volume, de manière à créer un sentiment d'unité propre au campus.

Hormis les constructions entièrement neuves, le projet contient différentes propositions. Tout d'abord, la rénovation du bâtiment Est, l'occasion également pour repenser son organisation spatiale. Ensuite, la transformation du bâtiment Sud-Est qui s'élève sur l'empreinte de l'ancien pavillon scolaire. Pour finir, le remplacement du club-house actuel par un bâtiment qui se développe le long des courts de tennis. Ce dernier est conçu dans le but d'offrir à la fois un agencement optimal entre les clients du club et les élèves du campus, ainsi que de faire le pont entre le programme scolaire et le programme public pour les personnes arrivant depuis l'Avenue de la Gare.

En dernière analyse, le projet se veut d'une grande autonomie en vue de minimiser son impact économique et écologique. La construction recourt, autant que possible, à la préfabrication d'éléments en bois et au principe de construction sèche. Les bâtiments projetés sont compacts, ce qui permet d'agrandir et laisser respirer plus de terrain perméable. Ceci contribue aussi à limiter les coûts du projet, le volume de terre à excaver étant réduit. Par ailleurs, cette terre excavée est réutilisée dans la construction des bâtiments, dans la fabrication du béton pour les cheminements minéralisés, ainsi que dans le revêtement des îlots.

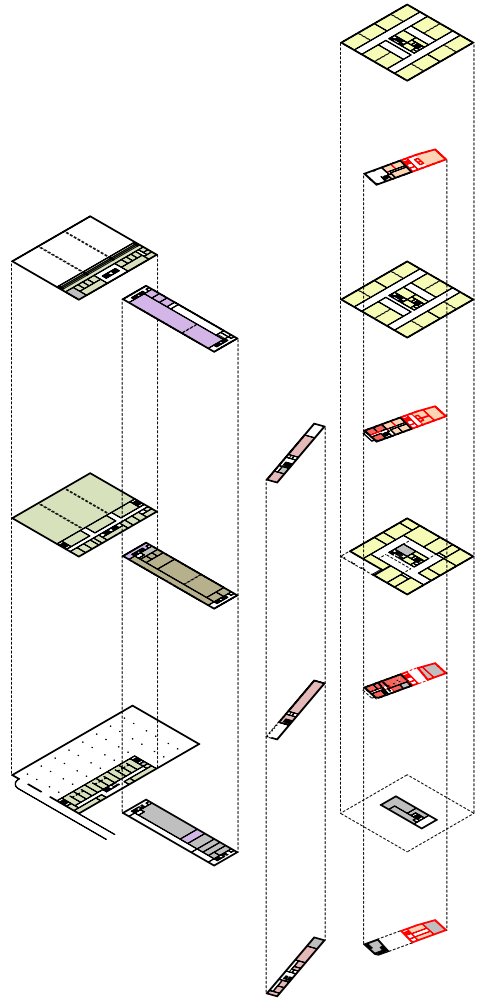
Ce liant tellurique incarne une volonté de concilier histoire et durabilité en renouant avec les vergers qui jadis prenaient racine en ce lieu. Les châtaigniers deviennent alors les témoins d'un héritage culturel prêt à faire fructifier une identité emblématique et pérenne, au service d'un projet fortement implanté dans le réel. Simplicité, efficacité et générosité sont les mots d'ordre pour résoudre les enjeux spécifiques du site du Pré-de-la-Cible.



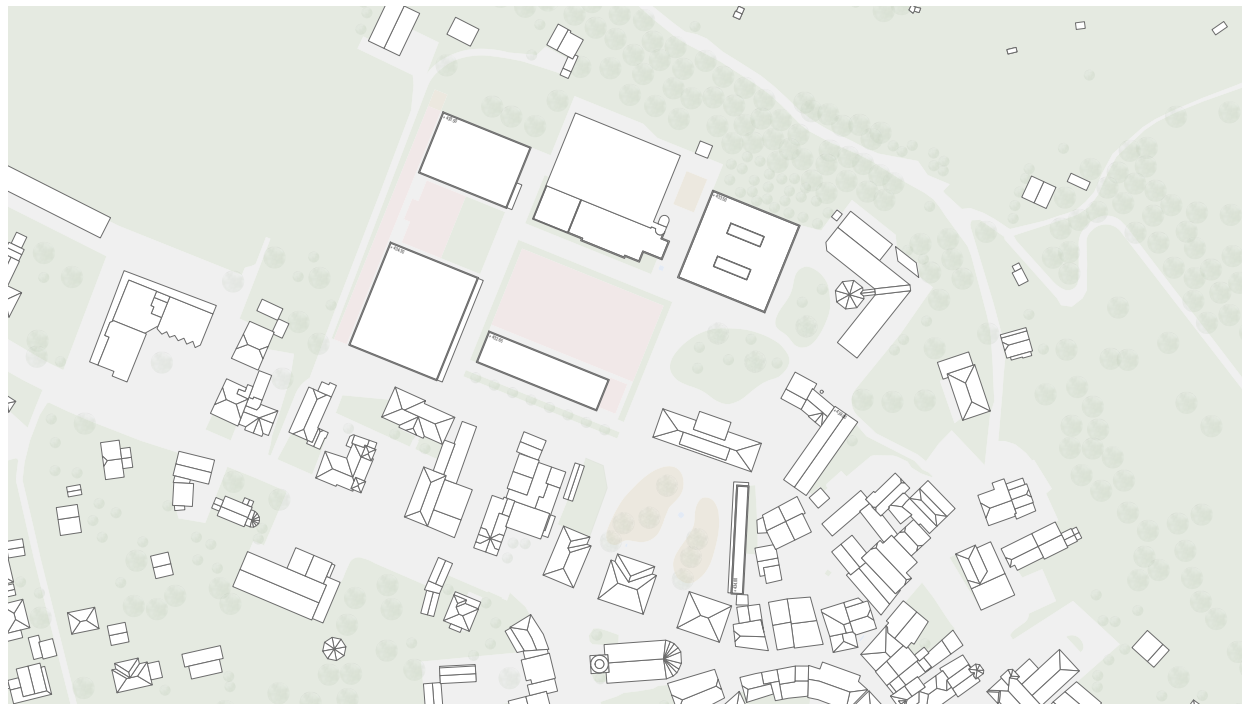
MORPHOLOGIE



CIRCULATION



FONCTIONNEMENT



SITUATION 1-1000

24 JANUS

architecte

fesselet Krampulz architectes sia

Vevey / Suisse

responsable(s) du projet

Benjamin Krampulz

Laurent Fesselet

collaborateur(s)-trice(s)

Julien Friedli

Fanny Marois

Sindy Magano

Nolane Mermod

Florence Nyffeler

Sylvain Roumier

architecte-paysagiste

Pascal Heyraud sàrl

Neuchâtel / Suisse

responsable(s) du projet

Pascal Heyraud

collaborateur(s)-trice(s)

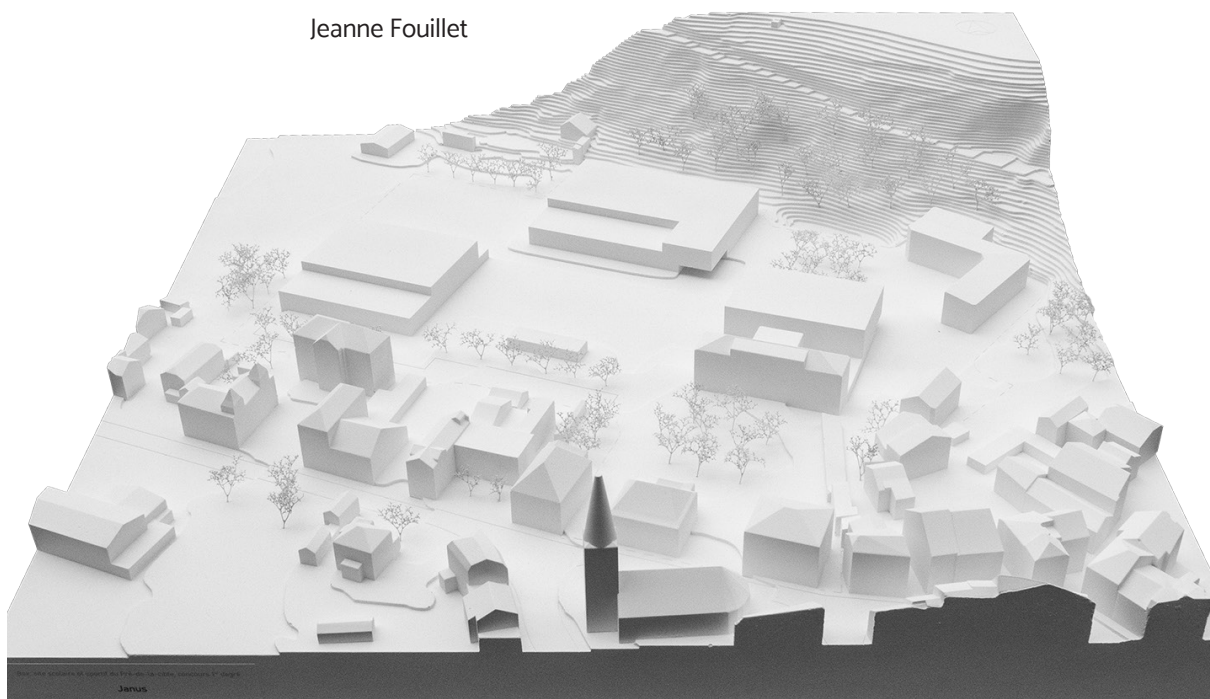
Adélie Aeberhard

Ariane Delemer

Enrica Pastore

Emilien Aubert

Jeanne Fouillet



BEX_SITE SCOLAIRE ET SPORTIF DU PRE-DE-LA-CIBLE_CONCOURS 1ER DEGRE

JANUS ■■■



PARTI ARCHITECTURAL ET URBANISTIQUE

Depuis le centre historique du village de Bex, nous marchons vers le nord-ouest en direction du nouveau site scolaire. La présence paysagère des montagnes environnantes cadre notre regard. En nous glissant entre la maison de la commune et le bâtiment scolaire historique, nous entrons sur le plateau scolaire et arrivons dans un premier espace vert généreux. L'ombre créée par les arbres ainsi que le mobilier extérieur en place nous invitent à la flânerie et les nombreux élèves du cycle secondaire présents s'attellent à divers jeux, attendant le début de leur période de cours. Nous continuons cependant notre chemin et traversons ce premier poumon vert pour faire face au collège principal existant. Le changement d'échelle du bâtiment avec le village historique, par sa hauteur et la longueur, ne choque pas car il s'intègre naturellement dans le paysage montagneux et antique-jan. Nous contournerons ce bâtiment et emprunterons une autre plateforme qui descend doucement pour aller toujours plus au nord.

Accroché au dos du collège principal, le nouveau bâtiment scolaire complète et s'attache délicatement à ce dernier. Son entrée principale s'oriente cependant de l'autre côté, vers un second espace vert tout aussi généreux que le premier. Cette nouvelle cour est utilisée par les élèves du cycle primaire et crée un espace de rencontre entre le nouveau bâtiment scolaire, le bâtiment de la Cible mais également avec la nouvelle entrée de la piscine municipale et des salles de sport existantes. Ce nouveau plateau, combiné avec la façade est de la nouvelle école orientent une nouvelle identité à l'accès plateau est du centre scolaire. Comme Le Dieu groupe Janus, le nouveau centre scolaire possède deux entrées principales. En son centre, telle la tête pensante, l'administration est idéalement située, proche de tous les bâtiments scolaires. Nous entrons sous le couvert, saluons quelques collègues qui discutent et rejoignons la salle des maîtres afin de démarrer notre journée.

Il est à présent midi et les élèves quittent les classes pour rejoindre la réfectoire. En empruntant l'arrière plateforme est-ouest, nous longeons la limite sud du centre scolaire et sportif. Séparé par une belle allée verte, le flux des voitures est gardé en périphérie et permet de déposer efficacement son enfant au parc récréatif à cet effet. Le reste des voitures disparaît à l'ouest de la parcelle pour s'insérer sous le nouveau bâtiment des sports. Nous alignons judicieusement la place aménagée devant le nouveau bâtiment des sports. C'est également dans ce volume que se trouvent la bibliothèque et la ludothèque. En passant devant les grandes ouvertures de la façade du rez-de-chaussée, nous reconnaissons le réfectoire, l'aula et la buvette. Nous nous rapprochons alors avec émotion que la dernière île villageoise avait également eu lieu dans ce bâtiment et qui était alors occupé d'une toute autre population. La position du bâti permet en effet de créer un dialogue avec le quartier voisin, invitant la population de Bex à utiliser ces espaces également en dehors des heures scolaires.

CONCEPT DES ESPACES PAYSAGERS

Le projet s'appuie sur les qualités paysagères et urbaines pour s'inscrire dans la continuité, faire comme si il avait toujours été là. Menagé par le plateau et la pente arborée, le site profite également d'une large ouverture vers le sud. La trame bâtie existante dégage des espaces et des parcours diversifiés. Mis en commun, ces espaces remarquables créent une continuité et participent au caractère particulier du site. Le nouveau programme s'implante avec attention sur le plateau.



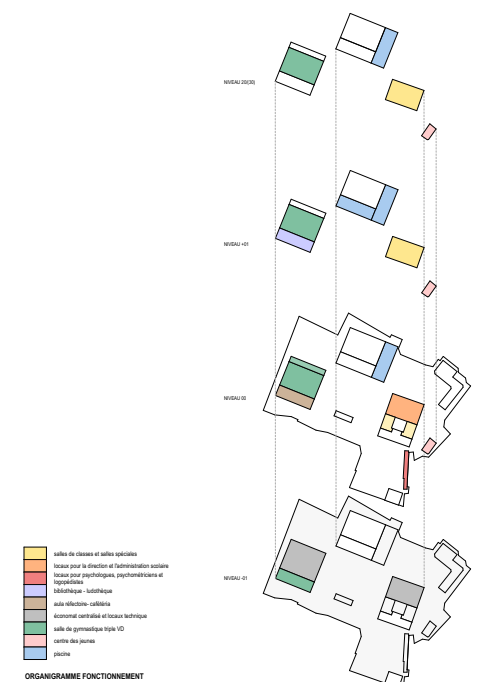
De par leurs dimensions similaires et leurs positions alignées, les plateaux se veulent compacts afin de pouvoir en donner autant aux vides. Il en résulte des espaces extérieurs de forte qualité aux programmes variés de l'activité physique à la détente récréative. Si le concours est une belle opportunité pour poursuivre cette imbrication des échelles des espaces ouverts, c'est aussi l'occasion de rapprocher les sols de la ville avec les espaces verts voisins. La complémentarité et la cohésion des espaces trouvés ou créés dessinent un continuum et accompagnent les futurs utilisateurs dans leur quotidien.



FONCTIONNEMENT FLUX - PÉRIODES SCOLAIRES



FONCTIONNEMENT FLUX - PÉRIODES HORS SCOLAIRES



- salles de classes et salles spécialisées
 - locaux pour la direction et l'administration scolaire
 - locaux pour psychopédagogie, psychomotricité et
 - ludopédagogie
 - bibliothèque - ludothèque
 - aula récréative - cafétéria
 - économat centralisé et locaux technique
 - salle de gymnasium / salle VO
 - salles des parents
 - piscine
- ORGANIGRAMME FONCTIONNEMENT

25 Rita et Paul

architecte

IN_OUT architecture SARL

Genève / Suisse

responsable(s) du projet

Cathrin Trebaljahr

collaborateur(s)-trice(s)

Stanney Kasmó

Chloé Thullier

Paul Seguin

architecte-paysagiste

DGJ Landscapes GmbH

Zürich / Suisse

responsable(s) du projet

Daniel Jauslin

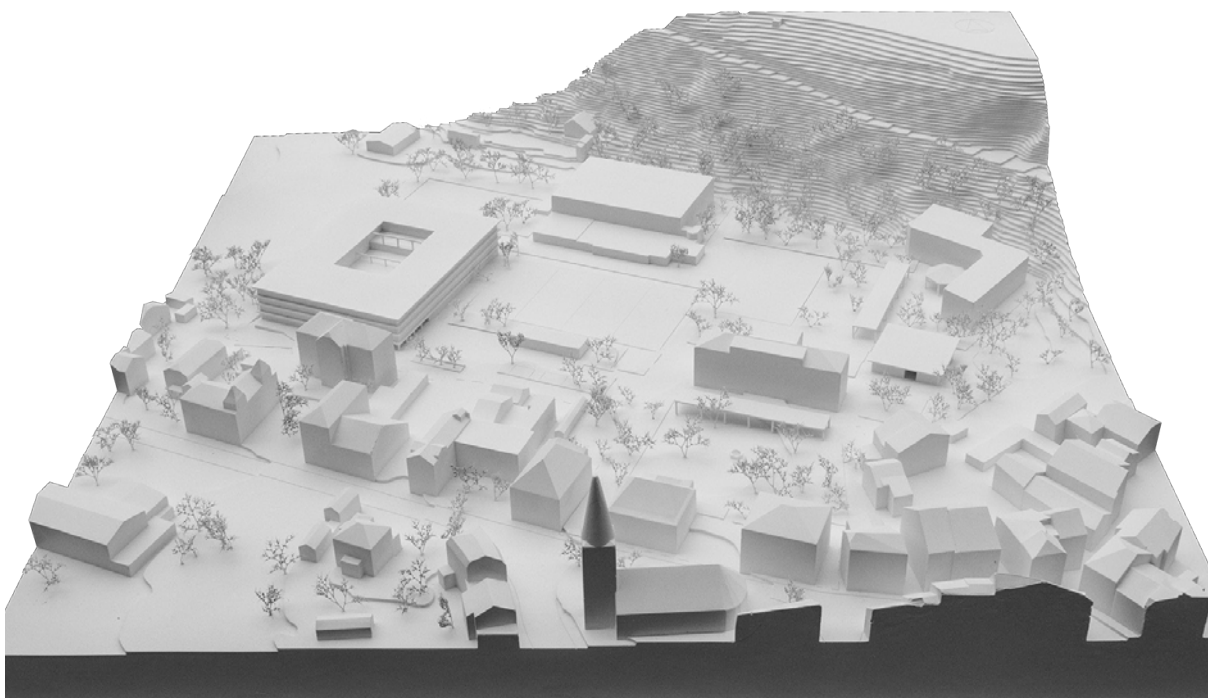
Daphne Keegstra

Bas Koppers

collaborateur(s)-trice(s)

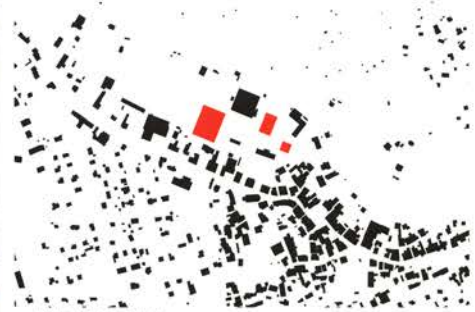
Niccolò Centrone

Gabriella Speich

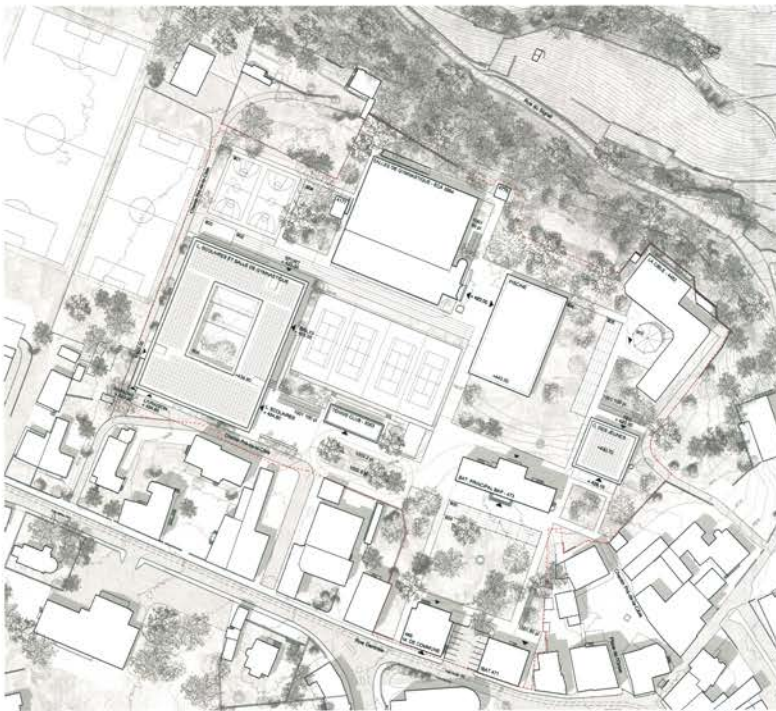


Bex, site scolaire et sportif du Pré-de-la-Cible, concours 1er degré

RITA ET PAUL



Carte des plans et des vides 1:5000



Plan de masse 1:1000

URBANISME

Les nouveaux équipements scolaires et sportifs du Pré-de-la-Cible s'ajoutent aux bâtiments existants sur le site. Ils complètent le quartier des écoles tout en créant une transition vers la courtoisie et les courtes distances. Les locaux sportifs des salles de classes, mais aussi des infrastructures culturelles et sportives qui offrent une information forte avec l'ancien bourg de Bex, une ville en croissance.

IMPACTATION

Afin de passer un maximum de surface libre pour le paysage, mais également pour permettre un éventuel développement futur, l'emprise au sol des constructions est limitée au minimum. Un bâtiment compact de trois niveaux regroupe des salles de classes et une salle de gymnastique est regroupé sur la limite ouest de la parcelle. Sa position laisse place à un espace libre qui souligne l'axe nord-sud. Son implantation permet de dégager des vues orientées sur les hauteurs géographiquement abritées au nord, et à l'ouest sur des terrains destinés à la circulation. Sa position permet de faciliter l'accès routier vers le quartier des écoles, permet de clarifier les flux et de favoriser une répartition homogène des bâtiments et des espaces extérieurs.

Deux volumes supplémentaires, hébergeant le centre des jeunes et la piscine, viennent compléter la composition.

Entre parc végétal et minéral, les bâtiments ainsi disposés délimitent de riches espaces extérieurs. La limite entre plein et forêt se confond et les élèves peuvent ainsi profiter d'une aire de jeu dominée.

Le projet s'articule autour de trois espaces principaux : la forêt, le plein et les espaces d'entrée.

Par leurs positionnements, les surfaces de dégagement participent à structurer les circulations et les accès aux différentes activités.

TOPOGRAPHIE

Le site est marqué par un important dénivelé. Une différence d'environ quatre mètres est relevée entre la partie nord du site (côté bas) et l'autre sud, le long de l'axe principal. L'organisation actuelle autour de trois plateaux est conservée, ce qui permet de hiérarchiser les usages au sein de la parcelle.

Au sud-est, à +47,00 m, le plateau situé devant le collège principal est maintenu en tant que plateau historique du lieu. Là se sit l'axe de circulation remarquable, existante sur le site, sont mis en valeur. La courtoisie végétale est aménagée par endroit avec une nouvelle génération d'arbres d'essences et de gabarits divers.

Au centre, à environ +43,00 m, la plaine transformée en canal sert d'accès au nouvel établissement scolaire et permet d'organiser les flux internes des véhicules.

Au nord, à + 42,00 m, sont placés sur le plateau tous les équipements de sport et loisirs extérieurs, notamment la piscine et la nouvelle salle de gymnastique triple avec un accès direct au bâtiment depuis la façade nord.

Portant de la légère pente du terrain, le bâtiment pénètre doucement dans le sol afin de réduire au maximum l'emprise du volume construit. La salle de sport est alors entièrement, ce qui permet aux usagers d'apprécier les activités depuis l'intérieur.

ORGANISATION SPATIALE

L'établissement scolaire

Le bâtiment est composé de cinq niveaux. Trois niveaux hors sol et deux niveaux enterrés comprennent la salle de sport et le stationnement collectif. Le hauteur du bâtiment est maintenue basse, ce qui contribue à la qualité de l'espace public et du voisinage. Au nord-ouest se trouvent les accès principaux et les espaces publics tandis que l'ensemble du programme scolaire se situe dans les deux niveaux d'entrée.

Le rez-de-chaussée permet l'accès du public. L'entrée principale de l'école se trouve sous un porche extérieur abrité. Le long de la porte se trouve l'axe principal en lien direct avec la réflexion ainsi que l'accès indépendant menant vers le terrain de sport. Les infrastructures de la nouvelle 1 administration se situent au rez-de-chaussée.

La bibliothèque, lieu à caractère public et nécessitant une grande visibilité, est placée en façade, au centre du bâtiment. Légèrement en retrait, elle est directement accessible depuis l'extérieur et offre une situation remarquable et un accueil généreux depuis le parvis.

La salle de sport est directement reliée à l'entrée principale via les tribunes, générant une connexion visuelle. Elle dispose également d'un accès dédié en contrebas donnant sur les équipements de sport extérieurs.

Les parcours intérieurs qui relient les espaces sont conçus comme des espaces polyvalents et fonctionnels comme une extension des espaces publics. Les circulations sont fluides et s'intègrent naturellement. Elles offrent notamment des vues croisées entre les différents locaux susceptibles d'être utilisés en dehors des heures scolaires.

Un patio constitue le cœur du complexe. Il fonctionne comme une oasis végétalisée, pouvant être ponctuellement utilisée pour des activités scolaires. Il est particulièrement ombragé par une pergola qui protège des intempéries, et joue le rôle d'un préau couvert pour les plus jeunes élèves.

Le patio sépare les espaces de distributions. Cet apport de lumière naturelle transforme le couloir « standard » de facile en de petites salles et pièces, identiques à celles d'une petite ville. Ces espaces de transition sont propices à une forme d'enseignement qui échappe à la salle de classe. De plus, ce dispositif offre une flexibilité pour le regroupement des classes, un permettant notamment la réorganisation des espaces lors des variations d'effectifs d'élèves de différents niveaux scolaires.

De même, aux étages de l'école, les angles sont tirés, créant des espaces flexibles qui pourront être utilisés comme lieux de pause ou d'enseignement. Cela permet un apport de lumière complémentaire sur l'espace de circulation et d'être des vues dégagées sur le site et le paysage environnant.

La salle de sport, composée de trois terrains, est naturellement intégrée dans le bâtiment. Les gradins sont en lien direct avec l'entrée principale et jouent un rôle important dans son attractivité. Des gradins sont situés, au nord et à l'ouest de l'équipement, offrent une lumière variable au temps de sport. Des vestiaires et des locaux techniques situés au premier sous-sol viennent compléter le programme sportif.

Au deuxième sous-sol, un parking de cantonnes placées est aménagé. La rampe d'accès s'est vue visible depuis le parvis d'accès et se positionne le long de la façade ouest du bâtiment, en parallèle à la servitude privée d'accès.

Le centre des jeunes

Le programme dédié au centre des jeunes a été aménagé dans un nouveau bâtiment situé à l'est de la parcelle, à l'emplacement actuel de la chaufferie centrale et du bâtiment à affectation mixte n° 431. Au vu de la différence d'altitude à ce niveau du site, le bâtiment est accessible de plein pied sur deux niveaux.

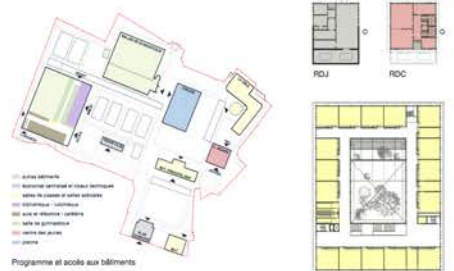
Le rez-de-jardin, accessible depuis la façade nord, abrite des locaux techniques ainsi que l'actuelle chaufferie et son espace de stockage annexes. Le niveau supérieur, accessible depuis la façade sud, abrite l'ensemble des locaux dédiés au centre des jeunes.

SYSTEME CONSTRUCTIF

Le bâtiment adopte volontiers une identité forte et reconnaissable, basée sur une trame modulaire. La structure proposée est composée de poteaux et poutres en bois, un système constructif simple, et autorisant une plus grande flexibilité à long terme. La structure, en bois, permet de réduire l'impact carbone de la construction tout en restant en valeur des savoir-faire locaux.

Les porteurs verticaux et horizontaux s'expriment en façade, rendant le système constructif visible, et proposant ainsi une modernité fine et sobre.

L'utilisation du béton armé limite aux éléments les plus pérennes qui sont le socle et les avant toits, avec pour objectif de réduire au maximum la quantité d'énergie grise utilisée. Le système de caissonne proposé sur le pourtour du bâtiment permet le contrôle de l'accès solaire.



Programme et accès aux bâtiments



Flux des personnes en périodes scolaires



Flux des personnes en périodes non scolaires



Traitement des surfaces extérieures



SS1



SS2



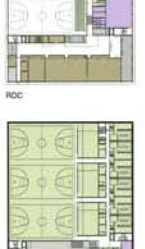
R+2



R+1



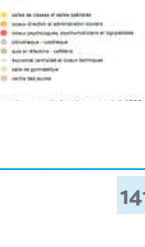
MEZ



RDC



SS1



SS2

26 DANS LE MILLE

architecte

Butikofer de Oliveira Architectes
Lausanne / Suisse

responsable(s) du projet

Serge Butikofer
Olivia de Oliveira

collaborateur(s)-trice(s)

Nadine Terrier
Ozan Baran Bakir

architecte-paysagiste

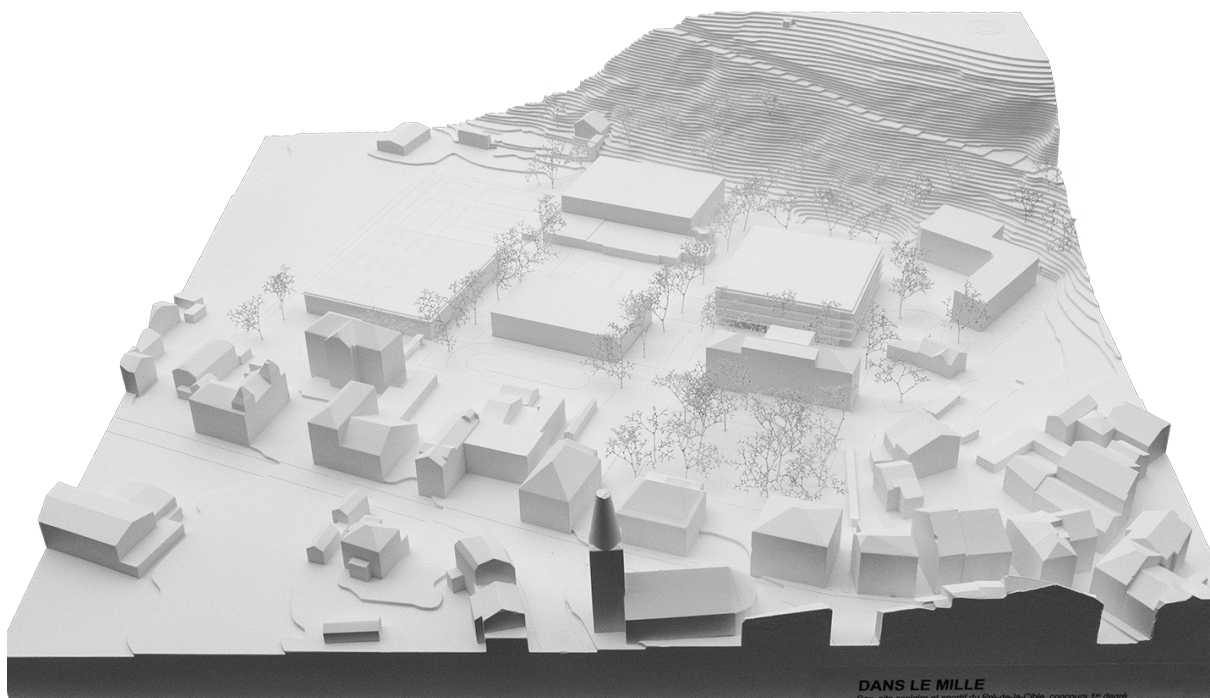
W+S Landschafts-architekten AG
Soleure / Suisse

responsable(s) du projet

Toni Weber
David Gadola

collaborateur(s)-trice(s)

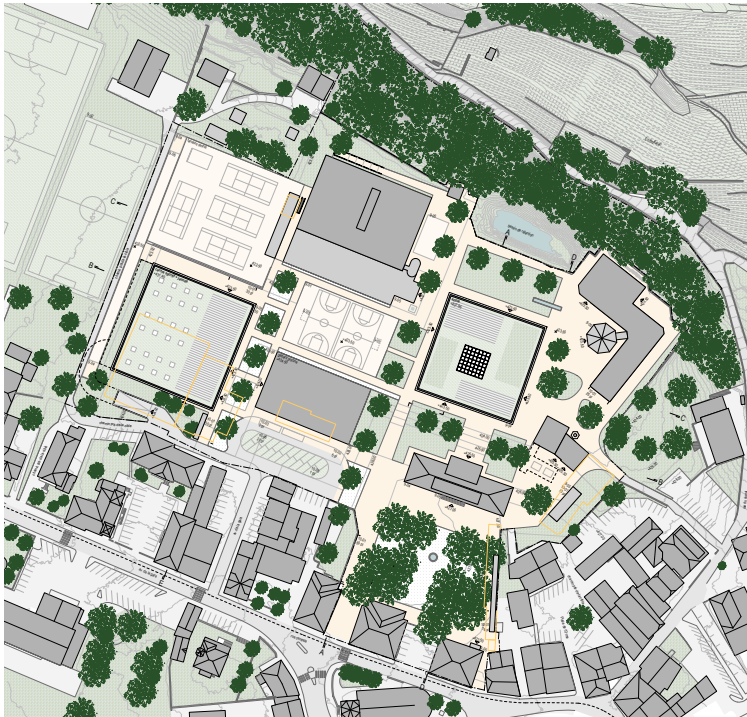
Franziska Siegenthaler



DANS LE MILLE
Bex, site scolaire et sportif du Pré-de-la-Cible, concours 1^{er} degré

DANS LE MILLE

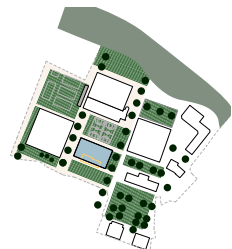
Bex, site scolaire et sportif du Pré-de-la-Cible, concours 1er degré



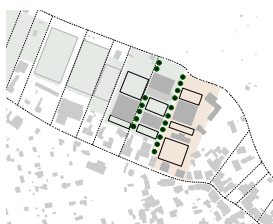
plan de situation
1:1000



phasing étape 1
déconstruction de certains bâtiments existants
construction du site scolaire et sportif
aménagement extérieurs des écoles



phasing étape 2
déplacement de terrains club
construction de la piscine et des terrains de sport
finalisation des aménagements extérieurs sportifs



le concept spécial reprend la particularité de l'ancienne structure paysagère



structure du paysage avec les végétaux en 1949

Nature et Paysage - la construction du paysage

Le site du complexe sportif et scolaire, niché dans la vallée entre la forêt de Châtagniers, le vignoble et le village-rue, a toujours été en développement. Il doit être à nouveau densifié pour répondre au besoin de la commune de Bex en équipements scolaire et sportifs. Jusque dans les années 1960, le site était une grande prairie avec des arbres fruitiers plantés en rangées. Le concept d'espace libre reprend cette ancienne particularité, et le site est subdivisé par des rangées d'arbres en différents parties. Il en résulte une structure spatiale qui permet des liaisons optiques et physiques avec des espaces utilisés de manière différente, comme les installations sportives et les lieux de détente. Cette structure sert également à l'orientation et à la création de repères.

Les rangées d'arbres devant le bâtiment principal sont complétées et le revêtement est reliné avec du gravier, saupoudré de gravillons, favorable à la conservation des vieux arbres. Cette place sert d'apocée, de lieu de détente et de jeu, elle accueille des événements. Avec les autres espaces verts et de gravier aménagés en forme d'îlots, accompagnés de groupes d'arbres, de fontaines et du mobilier pour les rencontres, un grand parc est généré. Grâce à l'infiltration, à l'évaporation et à l'ombre, on retrouve partout de belles ambiances avec un climat agréable. En outre, les diverses zones aménagées peuvent être utilisées pour des jeux adaptés aux différents âges mais aussi pour des activités scolaires.

Dans le mille propose une organisation claire du site en s'appuyant sur la construction du paysage et sur les bâtiments existants, dans la continuité de la structure urbaine de la Ville.

Le bâtiment principal construit en 1946 en est le point d'ancrage, avec la grande place d'accès tournée vers l'avenue de la Gare. Le nouveau bâtiment scolaire, par son implantation, réorganise l'ensemble du site dédié aux bâtiments scolaires. Il en devient le centre et le pivot. Sa mission est de réunir, de fédérer. Autour de lui, les places et préaux offrent des espaces de détente variés en relation avec chacun des bâtiments existants.

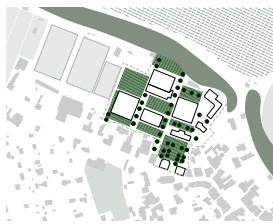
Le nouveau bâtiment reprend l'incision du bâtiment principal de manière à affirmer son lien avec ce dernier et souligner son rôle central. Les quatre faces correspondent à autant de liens avec le site : la façade de l'entrée principale orientée vers l'avenue de la Gare répond au bâtiment Principal. La façade Est, forme avec le bâtiment La cible, une place ouverte vers les accès de mobilité douce depuis l'est. La façade Ouest redéfinit le front vers les infrastructures sportives, et la façade nord valorise la relation avec la colline.

L'organisation du plan de l'école reprend les fondamentaux de l'implantation : aux quatre orientations correspondent des programmes et des entrées indépendantes spatiales. L'espace central, avec les circulations verticales, est le point de ralliement, de rencontre, de convergence de tout le site. L'escalier principal fonctionne comme un lieu de rencontre en prolongation de l'aula.

Le bâtiment de la nouvelle salle de sport triple prend place à l'ouest du site. Le hall d'entrée avec le programme public est conçu en continuité de l'espace extérieur. Le rez-de-chaussée, prolongé par les gradins tournés vers la salle de sport, ouvre une perspective sur le paysage et les terrains de football. La façade d'entrée définit une allée structurante pour les espaces dédiés au sport, entre le tissu urbain et l'ancienne salle de gym. A l'arrière, le centre des jeunes trouve une place privilégiée en synergie avec le programme sportif.

Le principe structurel et le choix des matériaux est fait dans le respect de l'économie de moyens. Les sous-sols sont réduits au minimum et les constructions hors-sols sont principalement réalisées en bois. La conception des bâtiments intègre la notion de ventilation et d'éclairage naturel pour tous les espaces, y compris les circulations.

En étape 1, le phasing prévoit la construction des bâtiments scolaire et sportif avec le maintien du club de tennis. L'étape 2, prévoit la délocalisation des terrains de tennis afin de permettre la construction de la piscine à proximité des accès et de dégager une place centrale pour les équipements sportifs extérieurs.



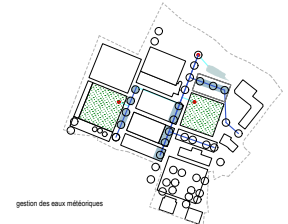
structure végétale et surfaces perméables



mobilité douce, perméabilité du site avec ses nouveaux espaces de rencontre

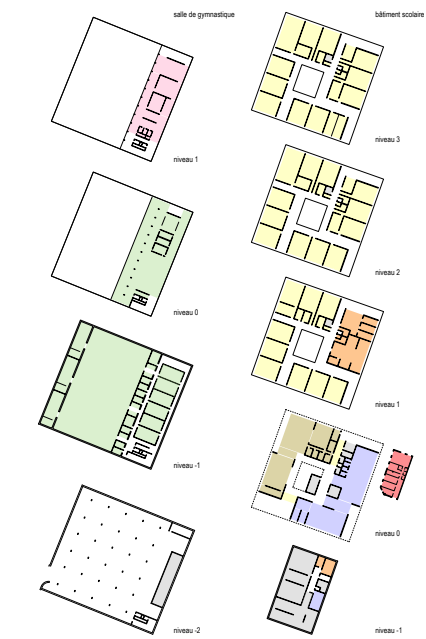


développement visuel sur le paysage en dialogue avec la géographie du lieu



gestion des eaux météoriques

- bassin de rétention
- cuvette de terrain / volume de rétention
- toiture végétalisée / rétention
- tolure pour arbres
- conduite de liaison
- élargissement / déviation minimale
- arbre = évaporation



- salles de gym, triple
- centre des jeunes
- salles prim. et secondaires
- PPLS
- aule et réfectoire
- direction et administration
- bibliothèque et ludothèque
- économat et techniques

27 LIBELLULE

architecte

Bonnard + Woeffray SNC architectes fas/sia
Monthey / Suisse

responsable(s) du projet
Geneviève Bonnard

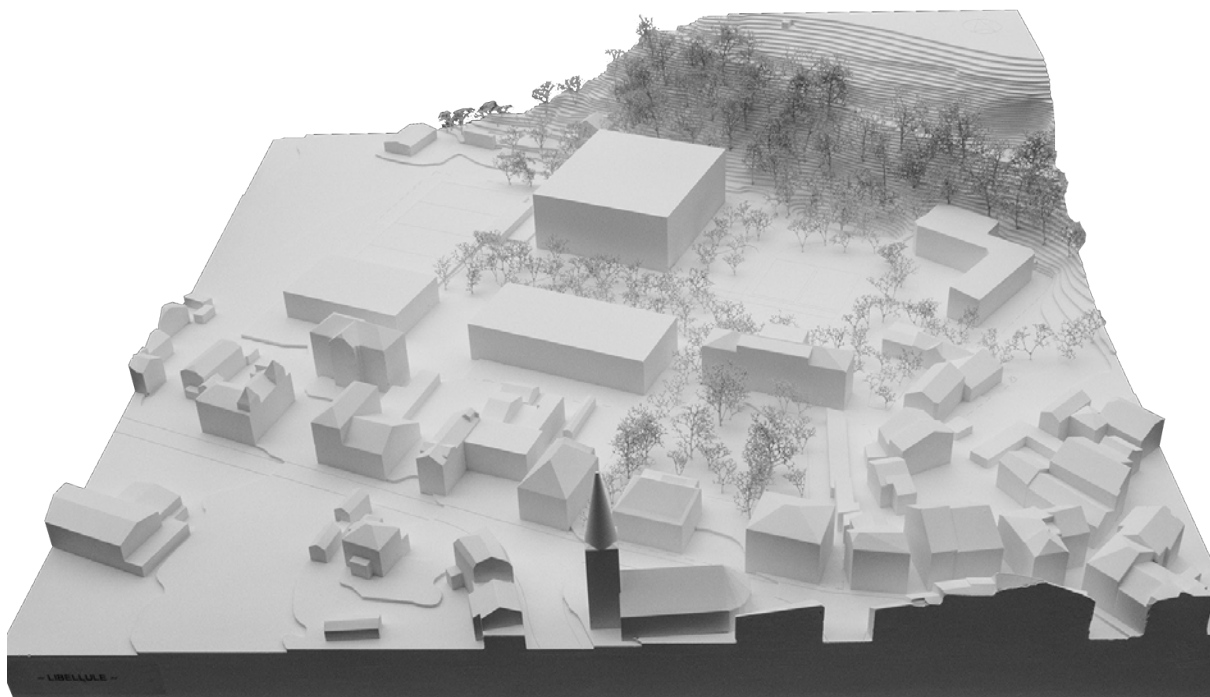
collaborateur(s)-trice(s)
Vincent Barindelli
Jaoro Ambrozinho
Loris Boschetti
Grégoire Guex-Crosier
Guillaume Planchamp
Raluca Tudor

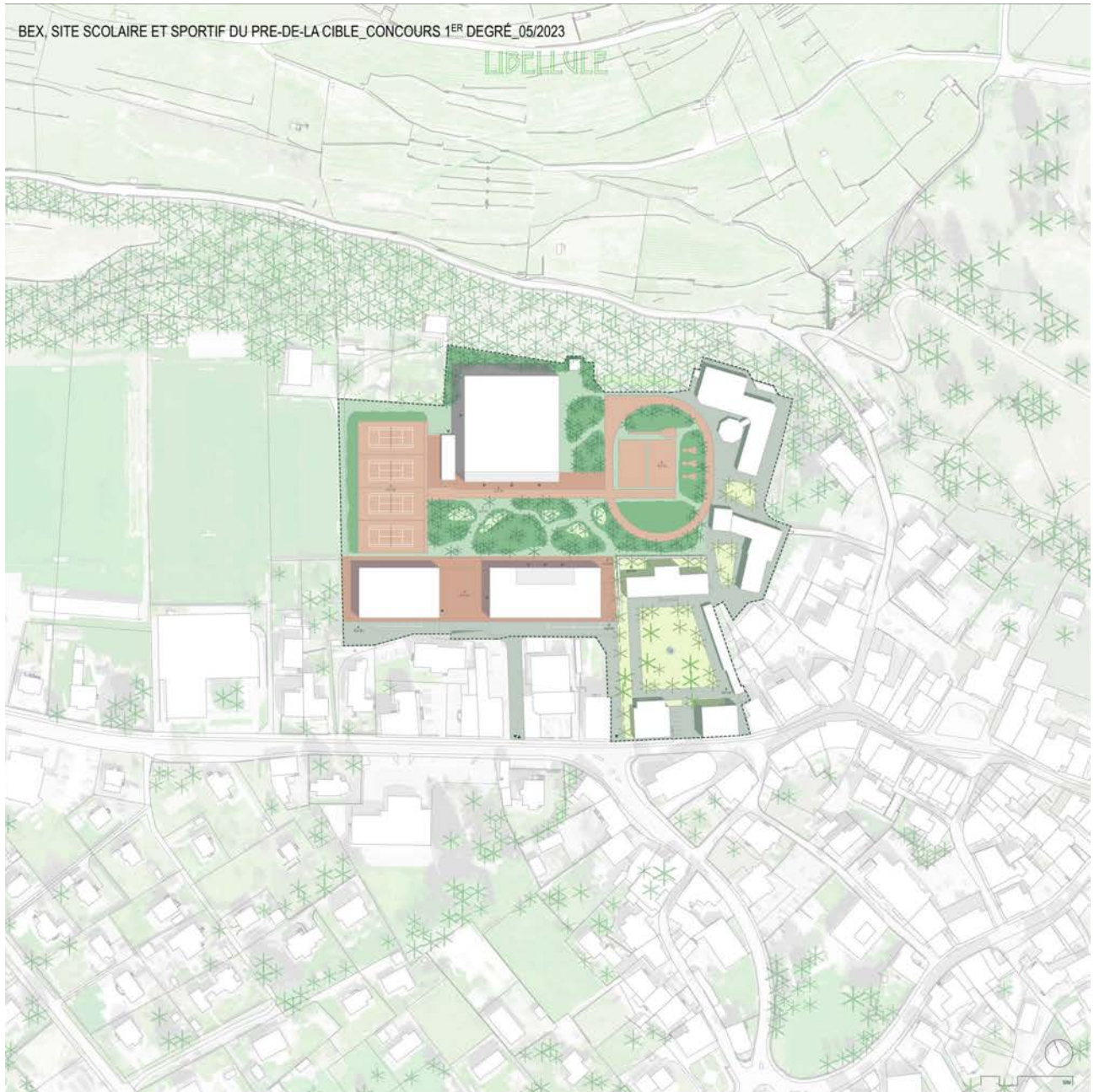
architecte-paysagiste

officina del paesaggio
Lugano / Suisse

responsable(s) du projet
Sophie Agata Ambroise

collaborateur(s)-trice(s)
Tommaso Sartorio
Claudio Canello





CONCEPT ARCHITECTURAL

Le site du Pré de la Cible est fortement caractérisé par l'ensemble remarquable qui compose le noyau historique du site scolaire. Le bâtiment principal BAP s'ouvre sur la place du Collège et sur la rue Centrale au travers de l'espace resté centré par la maison de Commune et le bâtiment bast. Cette lecture en profondeur se répète tout au long de l'avenue de la Gare. L'ordre dispersé des grandes maisons qui la bordent, laisse percevoir le site, en frange de la ville, au pied du coteau boisé.

Cette composition urbaine et paysagère, constitue la charpente du projet d'agencement de l'école. Une nouvelle cour ordonne le site scolaire, une cour plantée, un parc central au cœur de l'école, en lien avec la cour historique. La constitution de cet espace central de récréation, de détente et de sport, est rendu possible grâce au déplacement des terrains de tennis à l'ouest, sur la portion de terrain jouxtant les terrains de football, par l'implantation de la nouvelle salle de sport en surélévation de la halle actuelle, alors que la nouvelle école définit son front sud.

Ainsi chaque bâtiment de classes s'ouvre sur sa cour, avec un retournement d'orientation.

L'ancien collège et la nouvelle école forme une frange poreuse, que la future piscine complétera.

La nouvelle école abrite le programme des classes primaires et secondaires, la direction et l'administration, ainsi que le secteur PPSL. Sa volumétrie de trois niveaux sur nez saignée à la corniche du bâtiment principal. La superposition des salles de sport permet d'associer toutes les fonctions publiques du cahier des charges en une volumétrie unique, une grande structure, une grande machine au service des besoins tant scolaires que publics. Détaillée de ses appendices, la halle existante prend une nouvelle dimension sur fond de coteau boisé. Dotée d'une façade ouverte, formée de profonds courbes suivant la distribution des différents programmes, elle se met en lien avec la cour plantée.

Le gain en qualité de vie de l'école justifie le déplacement des terres. Un travail fin des atterrisseurs permet de valoriser une partie des terres d'occupation du parking, situé sous la nouvelle école, pour réaliser le nouveau plateau des tennis, pour un gain sportif, économique et écologique.

La concentration du programme d'agencement sur deux volumes permet de conserver les petits bâtiments pourtant le collège pour de nouvelles affectations en lien avec la vie du quartier.

Les équipements sportifs sont regroupés au centre de l'ensemble de cours, tout en étant intégrés dans le parc central de l'école, dont l'ambiance végétale profite également au bâtiment de classes de la Cible. Les espaces de récréation possèdent de différentes ambiances, sous la canopée, en terrasse, en prairie ensoleillée ou à l'ombre des arbres matures de la cour historique.



Depuis le montage LA FORÊT pénètre le bâti et apporte sa force vitale, sa fraîcheur et sa biodiversité. Devant LE VILLAGE on apporte au site ce sentiment d'identité caractérisé par l'éclairé rapport d'échelle entre les espaces publics, parvis, seuils, placettes... et les bâtiments.

CONCEPT DES ESPACES PAYSAGERS

ENTRE FORÊT ET VILLAGE, UN COEUR FERTILE

Le projet de paysage s'appuie sur la lecture géographique du lieu et tente d'y apporter une nouvelle qualité écologique et d'usage. La parcelle est positionnée côté nord en contreforts de la montagne et côté sud derrière la Rue Centrale avec son caractéristique lieu morphologique. Le projet répond donc à ce double défi en créant une charnière entre la forêt et le bâti portant en son cœur un nouveau parc fertile. Le positionnement des nouveaux bâtiments et l'arrière construction de toutes les TERRÈS d'occupation sur le site permet un remodelage des niveaux, conservant ainsi les vues sur le paysage, permettant d'adoucir les parcours et offrant une nouvelle topographie accueillante et apaisante.

CO(E)UR FERTILE

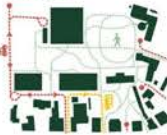


Ces deux foyers dynamiques l'un à caractère minéral et l'autre à caractère végétal, se rencontrent dans le point le plus bas du site, accueillant non seulement le ruisseau des EAUX mais une grande Cour lieu fertile favorisant relations sociales et écologiques sous toutes leurs formes.

HALLE SPORTIVE

La surélévation de la halle de sport est conçue comme une cloche déportant les charges sur le pourtour de la structure existante. La résistance de la toiture sera optimisée pour la présente contrainte. La nouvelle salle triple est superposée aux aires actuelles de jeux. Sur l'axe des vestiaires sont superposés la bibliothèque et la ludothèque, puis le centre des jeunes, les vestiaires de la nouvelle salle triple en lien avec les nouvelles aires de jeux et enfin l'aula et la réfectoire. La volumétrie est prolongée, au sud, sur le parc, par des profonds courbes soulignant la distribution verticale, véritable parcours dans le paysage, tout en offrant des prolongements extérieurs en lien avec les programmes intérieurs. La superposition offre des opportunités de synergies, pour en faire un centre culturel, sportif et associatif au service de la population, dans une dimension novatrice. La matérialité de la structure est en bois, habillées de façades essentiellement transparentes, dans un langage néo industriel, pour un respect de l'enveloppe budgétaire tout en répondant aux aspects énergétiques et écologiques. L'arçonnée halle de sport jouit ainsi d'une nouvelle peau performante et d'une image conviviale.

FLUX



QUELQUES CHIFFRES

- 100% des terres d'occupations réaménagées sur site
- 70% de prairie terre perméables sur l'ensemble des espaces extérieurs
- 100% des arbres existants maintenus
- 200 autres arbres plantés originaires de situations pédagogiques et microclimatiques similaires aux conditions actuelles mais aussi futures supposées
- 100% des eaux de pluie récupérées à ciel ouvert
- = une multiplicité de milieux et d'habitats pour une grande cohabitation entre humains, faune et flore

BÂTIMENT SCOLAIRE

La nouvelle école présente une typologie avec un espace central distribuant les classes, orientées sur la ville ou sur le parc. Des escaliers en cascade amènent les déplacements au sein de l'école. Un générateur prévu couvert s'ouvre sur le parc alors que le secteur PPSL jouit d'un accès indépendant sur le parvis école et la future piscine. Le système structurel portant de façade à mur de refend assure la flexibilité future. La matérialité est rose, allant des planches bois avec des façades minérales pour un dialogue avec l'impression des bâtiments historiques.